



PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION CULTURE DÉVE-  
 LOP-PEMENT ÉCONOMIE MUTATIONS SENSIBILISER ENSEIGNE-  
 MENTS DÉPLACEMENTS EUROPE RECHERCHE BIODIVERSITÉ  
 SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL ÉQUILIBRE BUDGET QUA-  
 LIFIER PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF SCOLAIRE ENJEUX  
 STRATÉGIQUES ACTIONS NUMÉRIQUE INFORMATION HABITAT  
 TECHNOLOGIE EMPLOI ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVE-  
 LABLES MISSIONS COMPÉTENCES SPORTS AVENIR PROTÉGER  
 PROJETS SOUTIEN PROXIMITÉ OPTIMISER ÉGALITÉ OUTILS GES-  
 TION ENGAGEMENTS CONNAISSANCES FORMATION TRANSPORTS  
 RESSOURCES NATURELLES CLIMATIQUE PATRIMOINE ESSENTIEL  
 CONTRIBUTION VALEURS PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIE  
 DÉMARCHE ESPACES DIALOGUE LIAISONS EXCELLENCE PARTENA-  
 RIATS MÉDIATION LYCÉES INTERMODALITÉ AMÉNAGEMENT PRIO-  
 RITAIRE TOURISME GARANTIR OUVRAGES ITINÉRAIRE SERVICES

# Rapport d'activité et de développement durable 2014

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Plus qu'une Région, une chance

[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)



# Sommaire

- 3 Édito du Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire
- 4 Le territoire de la région Centre-Val de Loire
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région Centre-Val de Loire en action
- 10 La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

## 12 Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

- 14 ■ Rendre effective la formation tout au long de la vie
- 18 ■ Structurer les filières économiques et encourager l'innovation
- 23 ■ Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche
- 25 ■ Focus Développement durable

## 26 Une éco-région pour tous

- 28 ■ Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux
- 32 ■ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 36 ■ Freiner le changement climatique et économiser l'énergie
- 39 ■ Focus Développement durable

## 40 Une région solidaire des générations et des territoires

- 42 ■ Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie
- 48 ■ Développer le territoire
- 53 ■ Favoriser la culture et la créativité
- 58 ■ Inscrire la Région Centre-Val de Loire dans l'Europe
- 60 ■ S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale
- 61 ■ Focus Développement durable

## 62 Une collectivité exemplaire

- 64 ■ Organiser une collectivité efficace
- 67 ■ Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social
- 69 ■ Focus Développement durable

## 70 Rapport financier

- 72 ■ Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales
- 74 ■ Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle
- 76 ■ Des recettes contraintes

# Édito

Avec la réforme territoriale, les Régions déjà chefs de file en matière économique, le seront bientôt en matière d'orientation et de formation. Ces évolutions renforceront l'impact de leurs politiques en lien avec les contractualisations avec l'Europe et l'Etat. C'est dans ce contexte qu'a été poursuivie l'élaboration de notre Schéma Régional pour le Développement Economique, Social, de l'Innovation et de l'International.

Les priorités de 2014 ont été marquées par le soutien à l'activité économique et la création d'un environnement financier favorable au développement des entreprises pour contrer les effets de la crise. Le plan régional de mobilisation pour l'économie et l'emploi voté en 2013 a produit en 2014 la plénitude de ses effets avec le soutien de la Banque Publique d'Investissement et l'apport de la Banque Européenne d'Investissement.

Les moyens consacrés à l'innovation dans les PME ont été accrus, ainsi que l'effort en direction de la recherche. La transition écologique a mobilisé des moyens conséquents, notamment en faveur des économies d'énergie. Notre collectivité a maintenu un haut niveau d'investissement, préservant l'activité et l'emploi régional et accompagnant la création des équipements indispensables aux habitants.

Dans cette période d'intenses mutations économiques, sociales et environnementales, la Région a renforcé ses dispositifs de solidarité envers les jeunes et les familles et des moyens ont été mis en place pour permettre aux jeunes et aux adultes en recherche d'emploi d'accéder rapidement à des formations qualifiantes dans les domaines d'activité en développement.

Le présent rapport d'activité et de développement durable que constitue ce document complété des annexes (tableau de bord des indicateurs de développement durable, et rapport de coopération décentralisée) propose ainsi une approche détaillée de l'action de la collectivité régionale en mettant un accent particulier sur les actions phares de cet exercice.



**François  
BONNEAU,**  
Président  
de la Région  
Centre-Val de Loire



# Le territoire de la région Centre-Val de Loire

## → UNE POPULATION CROISSANTE

La région Centre-Val de Loire, composée de 6 départements, est un vaste territoire s'étendant sur 39 000 km<sup>2</sup>, ce qui la place au 4<sup>ème</sup> rang des régions françaises<sup>(1)</sup> pour sa superficie. Regroupant 2,56 millions d'habitants (soit 4 % de la population métropolitaine), la région est faiblement peuplée : 65 habitants/km<sup>2</sup> contre 119 habitants/km<sup>2</sup> pour la France métropolitaine.

Avec 36 700 nouveaux habitants entre 2007 et 2012, la région Centre-Val de Loire est la plus dynamique des régions entourant l'Île-de-France. En 2040, la population régionale pourrait atteindre 2,8 millions d'habitants.

## → UN ESPACE RÉGIONAL STRUCTURÉ PAR 23 BASSINS DE VIE

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) propose une organisation de notre région s'appuyant sur 8 agglomérations et 16 pôles de centralité, points d'ancrage du développement économique et social.



Tours et Orléans se situent parmi les villes de niveau européen, par leurs poids démographique et économique et par leur rayonnement scientifique et culturel. Bourges rayonne sur une grande partie du sud de la région, et Chartres occupe une position importante en tant que porte d'entrée sur l'Île-de-France.

Blois, Châteauroux, Montargis et Dreux, de par leur offre de services supérieurs notamment, jouent également un rôle particulier dans cette structuration de l'espace régional. Aux côtés de ces agglomérations, 16 pôles de centralité remplissent des fonctions urbaines dans un espace plus rural. Ces pôles régionaux irriguent les 23 bassins de vie de la région.



<sup>(1)</sup> L'ensemble des classements mentionnés sur cette page et la suivante est réalisé sur la base des 22 régions métropolitaines actuelles.

## → UNE REGION APPRENANTE

À la rentrée 2013-2014, près de 534 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés sur le territoire régional. Au fil des années, le niveau de formation des habitants progresse : 16 % de la population régionale détient un baccalauréat ou d'un brevet professionnel et 21 % possède un diplôme de l'enseignement supérieur en 2011 (contre respectivement 11 % et 14 % en 1999).



## → UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

Avec un produit intérieur brut de 67 milliards d'euros, le Centre-Val de Loire se place en 9<sup>ème</sup> position des régions françaises. La région participe à la création de la richesse nationale à hauteur de 3,4 %.

Le territoire compte près d'un million d'emplois, dont 90 % sont des emplois salariés. Le tertiaire a connu une forte progression depuis les années 2000 et compte aujourd'hui 735 000 emplois. Le secteur représente 74 % de l'emploi régional (79 % au niveau national).

L'économie régionale conserve un caractère agricole marqué. L'agriculture concentre en effet 3,4 % des emplois régionaux (contre 2,5 % en France métropolitaine). La région Centre-Val de Loire arrive au 1<sup>er</sup> rang français pour sa surface agricole utilisée ; elle est la 1<sup>ère</sup> région céréalière de France et d'Europe.

La région est également très orientée vers l'industrie : le secteur concentre 16 % des emplois régionaux contre 13 % en France

métropolitaine. Elle occupe le 7<sup>ème</sup> rang national pour le nombre d'emplois industriels (157 000). L'industrie régionale est diversifiée et figure dans le top 5 des régions françaises pour les filières des médicaments, du caoutchouc industriel, de la cosmétique, de la plasturgie et de la sous-traitance automobile. La région est dotée de 4 pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Sciences et systèmes de l'énergie électrique, Élastopôle et DREAM Eaux et Milieux) et d'une dizaine de programmes de coopération par filière.

Dans le domaine de la recherche, le Centre-Val de Loire se positionne au 11<sup>ème</sup> rang français et arrive en tête des régions du bassin parisien (hors Île-de-France) grâce à ses 5 100 chercheurs (en équivalent temps plein). La région occupe la 9<sup>ème</sup> place nationale pour la dépense intérieure de recherche et développement avec 1 088 millions d'euros.

Le Centre-Val de Loire affiche un taux de chômage modéré : 9,3 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, contre 9,7 % en France métropolitaine, ce qui la place au 11<sup>ème</sup> rang des régions ayant le plus faible taux.

## → UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL RICHE

Notre région abrite de nombreux sites naturels dignes d'intérêt tels que la Loire et ses affluents (le Cher, la Vienne, la Creuse...), les massifs forestiers de l'Orléanais et du Perche, les bocages de la Brenne, la Sologne et ses étangs...

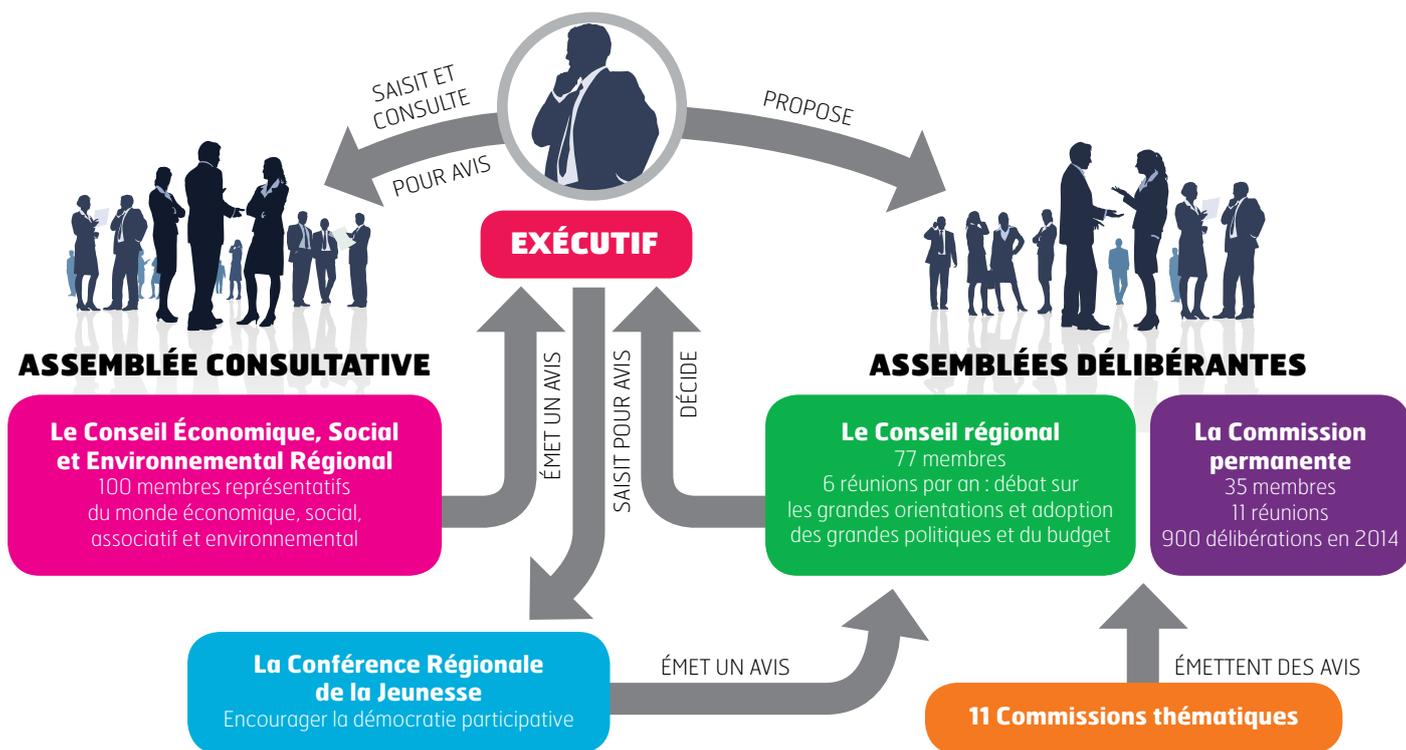
L'eau tient une place très importante dans notre région grâce aux nombreux cours d'eau qui la traversent et aux milliers d'étangs imbriqués aux autres milieux naturels dominés principalement par la forêt (23 % de la superficie régionale). Cette diversité et cette imbrication des milieux contribuent fortement à la diversité écologique régionale.

Grâce à sa richesse faunistique et floristique, la région abrite 3 Parcs Naturels Régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine et Perche), 5 réserves naturelles nationales et 6 réserves régionales.

Les cathédrales de Bourges et Chartres sont inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO tout comme le Val de Loire qui confère une signature et une visibilité mondialement reconnues à notre région.



# Le fonctionnement de l'institution régionale



## L'EXÉCUTIF



### François BONNEAU, Président,

élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **15 vice-présidents** élus par le Conseil régional et **4 conseillers régionaux délégués** qu'il désigne.

- **Jean-Marie BEFFARA**  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué
- **Marie-Madeleine MIALOT**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **Gilles DEGUET**  
3<sup>e</sup> Vice-président délégué
- **Isabelle GAUDRON**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **Jean-Michel BODIN**  
5<sup>e</sup> Vice-président délégué

- **Michelle RIVET**  
6<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**  
7<sup>e</sup> Vice-président délégué
- **Pascale ROSSLER**  
8<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **Patrick RIEHL**  
9<sup>e</sup> Vice-président délégué
- **Chantal REBOUT**  
10<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée

- **Philippe FOURNIÉ**  
11<sup>e</sup> Vice-président délégué
- **Carole CANETTE**  
12<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **François DUMON**  
13<sup>e</sup> Vice-président délégué
- **Karine GLOANEC MAURIN**  
14<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée
- **Yann BOURSEGUIN**  
15<sup>e</sup> Vice-président délégué

### Conseillers régionaux délégués :

- **Olivier FREZOT**,  
Évaluation des politiques publiques
- **Gisèle QUERITE**,  
Égalité homme-femme, lutte contre les discriminations et le handicap
- **Jean-Philippe GRAND**,  
Bâtiments des lycées
- **Saadika HARCHI**,  
Prévention et santé dans les lycées

## LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct,  
**il est composé de 77 membres : 34 femmes / 43 hommes**

Représentatif de chaque département :

- Loiret : 19 élus
- Indre-et-Loire : 18 élus
- Eure-et-Loir : 12 élus
- Loir-et-Cher : 10 élus
- Cher : 10 élus
- Indre : 8 élus

Constitué en groupes :

- Socialistes et Radicaux de Gauche : 29 élus**
- Communiste Front de Gauche : 8 élus**
- Europe Ecologie Les Verts : 12 élus**
- Union pour la Région Centre : 21 élus**
- Front National : 7 élus**

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

### Quatre nouveaux conseillers régionaux ont été accueillis en 2014 :

- Jean-Pierre LARSONNEUR**, originaire d'Eure-et-Loir, siège au Conseil régional en remplacement de Philippe VIGIER, démissionnaire à la suite des élections municipales
- Patricia BOISSY**, originaire d'Indre-et-Loire, siège au Conseil régional en remplacement d'Angélique DELAHAYE démissionnaire à la suite des élections européennes
- Jean-Pierre SCHMITT**, originaire d'Eure-et-Loir, siège au Conseil régional en remplacement de Philippe LOISEAU démissionnaire à la suite des élections européennes
- Mireille ELOY**, originaire d'Eure-et-Loir, siège au Conseil régional en remplacement de Laure de la RAUDIERE, démissionnaire.

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Finances, personnel et moyens généraux
- Éducation et lycées
- Universités, enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert de technologie
- Transports et circulations douces
- Économie et emploi, agriculture, artisanat et économie solidaire
- Biodiversité, environnement, développement durable, eau, air, déchets, Loire
- Aménagement du territoire, logement, habitat, projets de développement rural, technologies de l'information et de la communication
- Apprentissage, insertion, formation professionnelle et formation tout au long de la vie, formations sanitaires et sociales et santé
- Culture et créativité numérique
- Tourisme, jeunesse et sports
- Relations internationales et actions européennes

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives ...) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, exploitations agricoles ...).

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidé par Xavier BEULIN, il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisé en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'autosaisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil régional.

L'assemblée du CESER, entièrement renouvelée fin 2013, a ouvert en 2014 un nouveau programme d'études. Elle a rendu 18 avis sur les questions dont elle a été saisie par le Président du Conseil régional et s'est prononcée trois fois sur les travaux sur la conjoncture. Elle a également contribué à la réflexion sur la réforme territoriale en participant à deux séances communes avec le Conseil régional, l'une sur le périmètre de la Région, l'autre sur ses compétences. Un vœu a été adopté en décembre 2014 suggérant que le nombre d'élus des CESER soit aligné sur celui des conseils régionaux. Si cette suggestion était reprise dans la loi, le CESER Centre-Val de Loire passerait de 100 à 77 membres.

## LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Créée en avril 2011 par le Conseil régional qui a souhaité mettre en place une **instance représentative de la jeunesse de la région Centre-Val de Loire**.

Composée de 72 membres répartis dans 6 collèges (lycéens, apprentis, étudiants, représentants des structures d'éducation populaire, demandeurs d'emploi et jeunes en formation professionnelle, jeunes en situation d'emploi)

Les travaux de la CRJ s'organisent au sein de 4 commissions thématiques (Éducation, formation et emploi - Culture, sport, citoyenneté et ouverture au monde - Environnement et développement durable - Vie quotidienne des jeunes, transport, logement et santé).

Outil au service de la Démocratie participative, la CRJ répond à 3 objectifs :

- Être un espace de dialogue** entre ses membres mais également avec les élus régionaux,
- Être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active,
- Être une force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et relayant les attentes des jeunes de la région Centre-Val de Loire.

Elle est régulièrement saisie par le Président du Conseil régional pour émettre un avis sur des rapports présentés au Conseil régional.

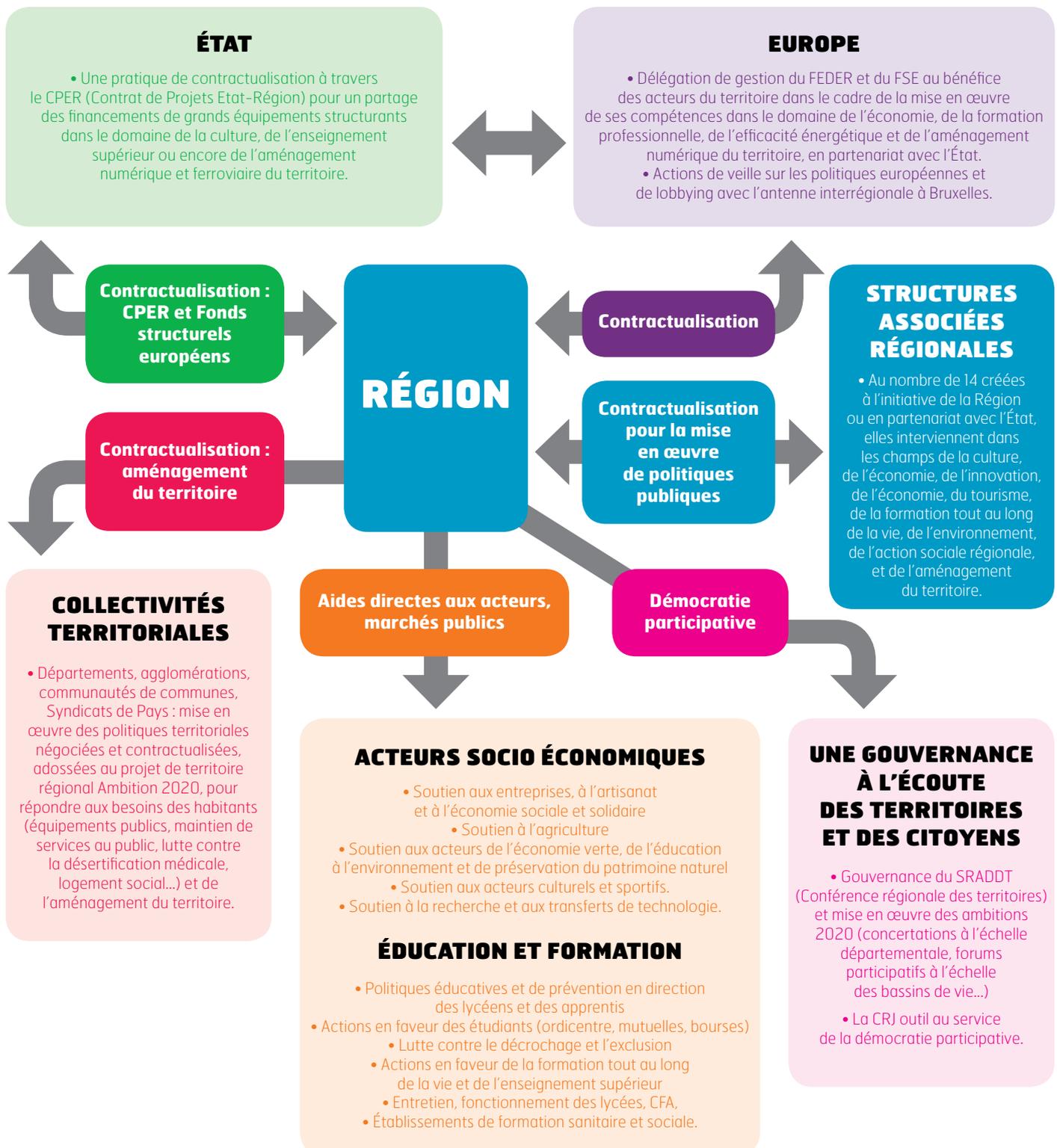


## LA COMMISSION PERMANENTE

**Élue par le Conseil régional, elle est composée du Président, de 15 Vice-présidents et de 20 autres membres représentatifs des groupes politiques**  
Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit une fois par mois.

**900 délibérations** ont été adoptées en 2014 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

# La Région Centre-Val de Loire en action



# LES DÉCISIONS 2014 : LA RÉGION MOBILISE TOUTES SES COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Finances :

- Prolongation du CPER 2007/2013 et préparation du CPER 2014/2020
- Vote du Budget, du Compte administratif et des Décisions modificatives
- Politique achat : Adhésion à Centr'achats et à EPSILON, centrale d'achats de projets informatiques des Régions et adoption de la charte de la charte des fournisseurs responsables

## Éducation et apprentissage :

- La formation professionnelle initiale au cœur de l'engagement pour l'emploi et la reprise économique : ouverture de 5 formations supérieures en CFA, prime de 500 € pour la formation des tuteurs d'apprentis, lutte contre le décrochage, soutien à la constitution de campus métiers, doublement de l'accueil d'apprentis dans les services régionaux
- Mise en place d'une prime de 500 € aux PME et TPE primo employeurs d'apprentis
- Mise en place du SPRO au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : adoption du cadre d'intervention et de l'appel à projets 2014-2015
- Adoption de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2015
- Renouvellement de l'aide à la restauration scolaire pour les lycéens et apprentis
- Prévention des discriminations liées à l'origine dans la formation initiale : adoption du plan d'action
- Le numérique : un levier de performance au cœur de l'innovation éducative et de la réussite des lycéens et apprentis : prise en charge de la maintenance informatique de l'ensemble des lycées publics, remplacement de 2 500 postes informatiques et mise à jour du système d'exploitation de 10 000 ordinateurs, mise à disposition de tablettes numériques au service de la pédagogie dans les lycées
- Plan de déploiement des installations photovoltaïques dans les lycées
- Rénovation du CFA de l'Agglo d'Orléans, restructuration du CFA des Compagnons du devoir à Tours, restructuration des ateliers mécanique automobile du CFA interprofessionnel de Chartre, restructuration de l'internat du CFA interprofessionnel de Bourges
- Travaux de reprise des installations électriques du lycée agricole de Châteauroux
- Construction d'une demi-pension commune aux lycées Alfred de Vigny et Delataille à Loches
- Réhabilitation énergétique du lycée Pasteur à Le Blanc et de l'internat du lycée Pierre et Marie Curie à Châteauroux Restructuration de la demi-pension et du CDI du lycée Alain Fournier à Bourges
- Construction de logements de fonction puis restructuration partielle pour la cité scolaire Chaptal-Vinci à Amboise

## Enseignement supérieur - Recherche :

- Soutien aux projets de recherche collaboratifs des pôles de compétitivité
- Financement des projets de recherche 2014 et lancement de l'appel à projets 2015
- Soutien aux laboratoires de recherche et aux plates formes de transferts de technologies
- Appel à Manifestation d'Intérêt « Ambition Recherche et développement 2020 » : soutien au projet COSMETOSCIENCE
- Création et développement à Chartres d'une nouvelle spécialité d'ingénieur de POLYTECH Orléans
- Financement de travaux dans les IFSI de Tours, Montargis, Châteaudun et Amboise
- Ouverture de l'institut de formation de psychomotriciens et d'une nouvelle formation d'aides-soignants à Loches
- Financement du fonctionnement des établissements de formation sanitaire et sociale à hauteur de 33 M€
- Reconstitution des aides à la réalisation de stages pratiques pour les étudiants en médecine dans les zones médicalement défavorisées et extension aux étudiants masseurs kinésithérapeutes
- Reconstitution de l'aide pour l'accès à une mutuelle complémentaire des étudiants et jeunes en service civique et poursuite du programme ORDICENTRE au bénéfice des étudiants
- Mise en œuvre de la Caution Locative Étudiante (CLE) et abondement du fonds à hauteur de 100 000 €
- Reconstruction-rénovation de l'IUT de Blois et d'une résidence étudiante

## Transport et mobilité :

- Convention TER et convention cadre pour le financement du programme industriel relatif au parc de matériel roulant TER 2014-2020
- Convention avec le STIF concernant les principes de coopération, d'organisation et de prise en charge des trains assurant les dessertes interrégionales
- TER Centre : Acquisition de 14 rames Regio2N
- Projet LGV-POCL : Etudes préliminaires aux études préalables à l'enquête d'utilité publique
- Études diagnostic des voies et ouvrages de la ligne Joué les Tours – Loches
- Travaux de renouvellement des voies des lignes Chartres-Voves, la Guerche – Marseille lès Aubigny, Orléans Pithiviers et Châteauroux- Buzançais
- Convention cadre entre la Région et l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transports pour la mise en œuvre et l'exploitation de l'intermodalité du système billettique

## Économie - Emploi - Formation professionnelle :

- La formation professionnelle au cœur de l'engagement pour l'emploi et la reprise économique : soutien accru à la GPEC Territoriale, mise en place de parcours de formation métiers sur les secteurs porteurs, activation du Fonds RéActif pour anticiper et accompagner la reconversion des salariés, diversification des modes d'accès à la formation professionnelle
- Programme d'achat de formations pour la période 2014-2015
- Poursuite de la mise en œuvre du fonds RéActif et des Pactes de Continuité Professionnelle au côté des OPCA
- Adoption des nouveaux contrats d'appui aux projets des entreprises industrielles et artisanales – convention avec Bpi France
- Lancement de l'appel à projet régional Innovation en direction des projets individuels des TPE/PME et des projets collaboratifs innovants accompagnés par des pôles de compétitivité et des clusters
- Soutien aux PME en transition : souscription de parts du fonds professionnel de capital investissement OPPORTUNITÉS REGIONS 2
- Adoption des CAP viticulture et CAP Légumes 2<sup>ème</sup> génération
- Mise en œuvre du plan d'action régional 2014-2015 de promotion de l'entrepreneuriat des femmes

## Environnement :

- Adoption du Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- Adoption d'un nouveau cadre d'intervention pour les conventions vertes 2015-2017
- Lancement du dispositif « Prêt bonifié pour la rénovation énergétique des logements » (Isolaris 2)
- Lancement du dispositif « audit thermique chez les particuliers » (Energetis 2)
- Lancement du premier appel à projets « Économie circulaire »

## Aménagement du territoire :

- Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale : adoption des « Ambitions 2020 » des bassins de vie de La Châtre, Aubigny, Blois, Orléans, Chartres, Dreux, Chinon et Saint Amand Montrond
- Bonification du taux d'intervention de la Région pour l'avancement de programmes de construction de logements dans le cadre des contrats territoriaux
- Déploiement du THD : Adhésion de la Région et convention de financement pluriannuel des syndicats mixtes « Eure et Loir numérique », « Touraine et Cher numérique », « Loir et cher numérique » et du projet LYSSEO du département du Loiret
- Déblocage de 3 M€ supplémentaires pour le déploiement du THD dans les territoires ruraux
- Engagement à soutenir la réalisation de 50 nouvelles maisons d'exercice groupé de la médecine sur la période 2014-2020
- Financement des travaux de rénovation des EHPAD d'Abilly, Joué lès Tours et la Guerche sur l'Aubois

## Culture :

- Convention d'objectif 2014-2016 avec le Centre chorégraphique national d'Orléans
- Contrat d'objectif pluriannuel 2014-2017 du Centre Dramatique Régional de Tours
- Contrat d'objectif et de moyens 2014-2016 avec la société Touraine TV et EPCC d'Issoudun (BIP TV)
- Convention 2014-2016 de développement cinématographique et audiovisuel entre la Région, l'État, le CNC et l'Agence CICLIC
- Convention d'objectifs et de moyens 2014 : Domaine régional de Chaumont sur Loire, FRAC Centre, Culture o Centre, CICLIC
- Accord-cadre de coopération pour le développement du livre et de la lecture en région Centre-Val de Loire 2014-2016 entre la Région, l'Etat, CICLIC et le CNL

## Tourisme - sport et jeunesse :

- Plan avenir jeunes : Aide financière à la passation du BAFA
- Logement des jeunes : Mise en œuvre d'une aide au dépôt de garantie et d'une plateforme e-logement pour les stagiaires et apprentis
- Loire à vélo : financement des « Échappées de la Loire à vélo »
- Charte de coopération « Vallée des peintres » avec la Région Limousin et les Départements de la Creuse et de l'Indre
- Convention de partenariat avec les Départements d'Indre et Loire et du Loir-et-Cher pour l'émergence d'un cluster tourisme Patrimoine et sites de visite
- Maintien du soutien aux clubs sportifs, aux athlètes et aux manifestations sportives

## Europe et coopération décentralisée :

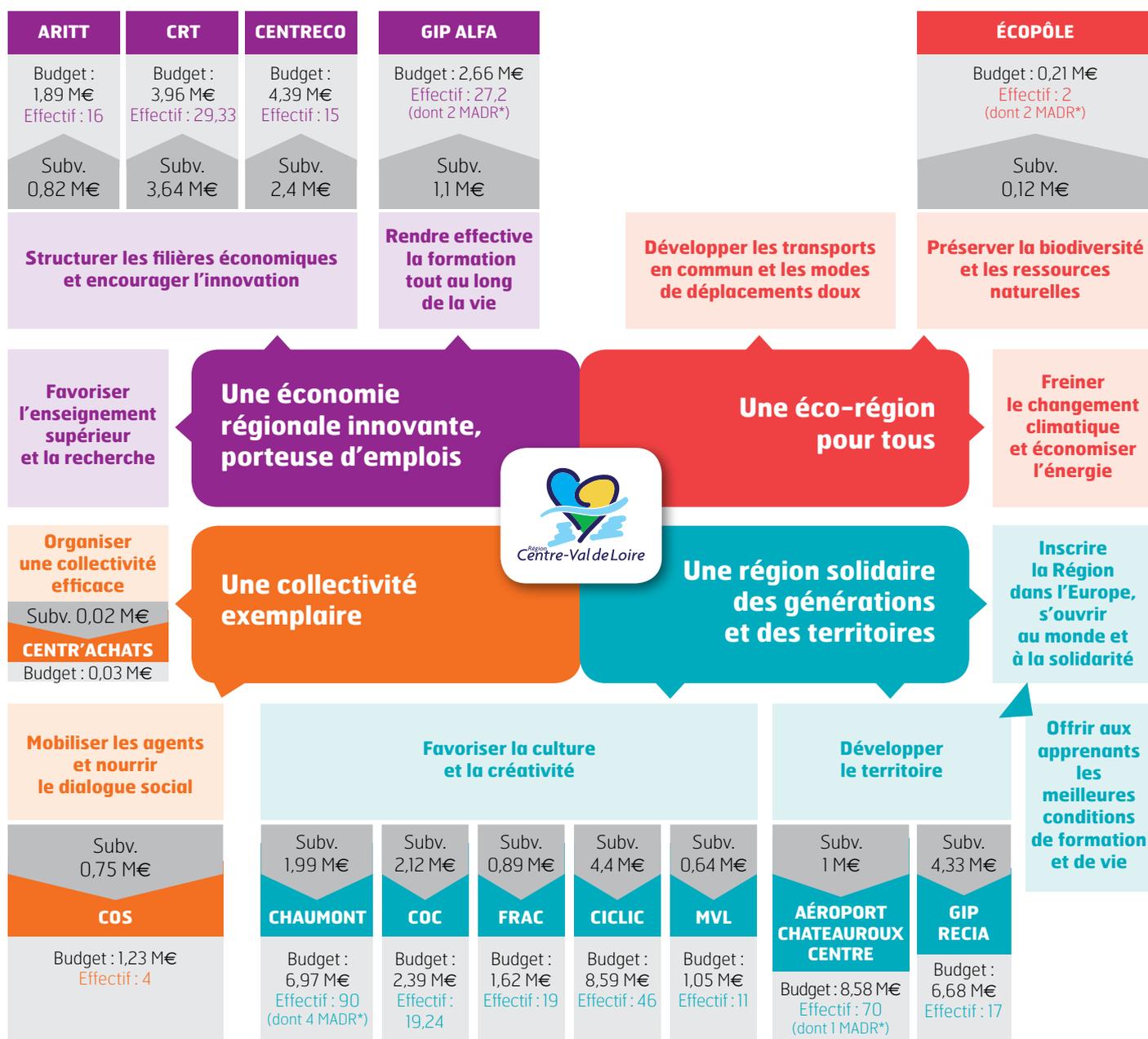
- Candidature de la Région à la gestion des fonds européens 2014-2020
- Poursuite du soutien à l'Université de Tours pour son programme avec l'État du Tamil Nadu
- Poursuite des actions de coopération avec la Région Meknès Tafilalet et du soutien aux jumelages et projets de coopération internationale

# La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de 13 structures associées. Le nombre des partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces 13 opérateurs. Toutefois ces derniers se différencient notamment par :

- **Une création** à l'initiative de la Région ou conjointement avec l'Etat,
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- **Une représentation de l'institution régionale** au sein des conseils d'administrations.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités qu'elles proposent, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.



## L'ARITT

**Association Régionale pour l'Innovation et les Transferts de Technologies en région Centre-Val de Loire**

[www.arittcentre.fr/](http://www.arittcentre.fr/)

Favorise les partenariats recherche-industrie afin d'améliorer les mécanismes de transfert de technologie et de renforcer le potentiel innovateur des entreprises en région Centre-Val de Loire.

## Le CRT

**Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire**

[www.visaloire.com/](http://www.visaloire.com/)

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission permanente d'observation de l'économie touristique.

## CENTRECO

**Association de développement économique de la région Centre-Val de Loire**

[www.centreco.regioncentre.fr/](http://www.centreco.regioncentre.fr/)

Contribue au développement économique et social de la région Centre-Val de Loire, en partenariat avec les acteurs concernés ; conduit une mission d'information, facilite l'expertise en matière de développement économique ; participe à la promotion de l'action et de l'image économique de la Région ; participe au développement international des entreprises de la région Centre-Val de Loire, par la présence sur les grands salons nationaux et internationaux.

## Le GIP Alfa Centre

**Groupe d'Intérêt Public Alfa Centre**

[www.alfacentre.org/](http://www.alfacentre.org/)

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

## Le COS

**Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Région Centre-Val de Loire**

Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.

## Le domaine régional de Chaumont sur Loire

[www.domaine-chaumont.fr/](http://www.domaine-chaumont.fr/)

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de Centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du « Val de Loire » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

## COC - Culture 0 Centre

**Agence Culturelle de la Région Centre-Val de Loire**

[www.cultureocentre.fr/](http://www.cultureocentre.fr/)

Joue un rôle pilote dans l'accompagnement stratégique de l'aménagement culturel de territoire. En accompagnant les artistes, les collectivités et les opérateurs culturels, Culture 0 Centre est volontairement engagée dans le bouillonnement artistique et culturel de la région Centre-Val de Loire et contribue à la mise en réseau de ses acteurs.

## Le FRAC Centre

**Fond Régional d'Art Contemporain du Centre-Val de Loire**

[www.frac-centre.fr/](http://www.frac-centre.fr/)

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre-Val de Loire à l'art contemporain.

## La Mission Val de Loire (MVL)

**Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire**

[www.valdeloire.org/](http://www.valdeloire.org/)

Regroupant les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, la mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action « Val de Loire patrimoine mondial ». Elle assure la gestion du label Unesco, favorise l'appropriation du concept « Val de Loire patrimoine mondial », impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation, de la culture.

## CICLIC

**L'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique**

[www.ciclic.fr/](http://www.ciclic.fr/)

Issue du rapprochement des agences Livre au Centre et Centre Images, l'agence créée en partenariat avec l'État, contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre-Val de Loire. Organisé en 6 pôles (Cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

## LE GIP RECIA

**Groupe d'Intérêt Public Récia (Région Centre Inter Active)**

[www.recia.fr/](http://www.recia.fr/)

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

## L'aéroport Châteauroux Centre-Val de Loire

[www.chateauroux-airport.com/](http://www.chateauroux-airport.com/)

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plate-forme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

## L'Écopole de la région Centre-Val de Loire

[ecopole.regioncentre.fr/](http://ecopole.regioncentre.fr/)

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.

## Centr'Achats

Met à disposition de ses adhérents des accords-cadres ou marchés à bon de commande, sans achat/revente. L'enjeu est de répondre à des besoins croissants d'optimisation de la dépense publique, en mutualisant les achats et les ressources de plusieurs acteurs publics. L'objectif est de réaliser des économies d'achats dans une démarche responsable, durable et respectueuse des fournisseurs et du tissu économique local ; mais également d'apporter un service et une expertise aux adhérents.



**Rendre effective  
la formation  
tout au long  
de la vie**



**Structurer  
les filières  
économiques  
et encourager  
l'innovation**



**Favoriser  
l'enseignement  
supérieur  
et la recherche**

# Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

La sécurisation des parcours professionnels est adossée au triptyque Information, orientation, formation.

Le lancement du Service Public Régional de l'Orientation, l'ouverture de nouvelles formations en apprentissage, la réactivité, l'adaptation et l'innovation dans l'offre des formations répondaient à cette triple exigence afin d'accroître le niveau global de qualification et de garantir le développement social et économique de notre région.

Dans ce sens, 2014 a vu la poursuite de l'élaboration de notre Schéma Régional de Développement Economique, Social, d'Innovation et d'Internationalisation, la simplification des aides directes aux entreprises industrielles et artisanales et l'adoption de nouveaux Contrats d'Appui aux Projets.

La structuration des filières et des réseaux d'entreprises, ainsi que l'accompagnement des projets d'innovation et d'export ont été des priorités fortes. Les créations d'emplois associatifs dans l'économie sociale et solidaire ont été poursuivies.

2014 a été une année de développement pour l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire avec la première rentrée de l'INSA Centre-Val de Loire et l'officialisation de l'ouverture d'une antenne de l'école d'ingénieurs Polytech à Chartres. Le nombre d'étudiants était en hausse à la rentrée 2014 et des aides nouvelles sont venues faciliter la vie étudiante. Cette année a vu l'adoption dans le cadre « Ambition Recherche Développement 2020 » d'un important projet de recherche, « Cosmétosciences », dans le domaine de la cosmétique.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 192 006 200 € pour le déploiement de ces actions.**



# Rendre effective la formation tout au long de la vie

En construisant un service public régional de la formation, la Région Centre-Val de Loire lutte contre le chômage et la précarisation, agit pour la sécurisation des parcours professionnels et favorise l'intégration sociale. L'objectif est d'accompagner les habitants en anticipant, par la formation tout au long de la vie, l'impact des mutations économiques et des évolutions technologiques sur l'emploi. En 2014, **114 217 900 €** ont été investis pour adapter l'offre de formation, proposer des parcours personnalisés, accompagner les jeunes, les salariés et les demandeurs d'emplois de notre région.



**Isabelle GAUDRON,**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée, Apprentissage, Insertion,  
Formation Professionnelle et Formation tout au long de la vie

Informier, orienter, former, sont nos priorités. Avec le lancement du Service Public Régional de l'Orientation, l'ouverture de 21 formations supplémentaires par apprentissage, 11 000 places au programme régional de formation, le Fonds Ré'Actif Emploi Formation doublé et doté de 8 M€, près de 50 000 personnes se sont formées en 2014 grâce à nos financements. Nous contribuons ainsi au développement social et économique de la région.

## ➔ ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

### Une carte des formations réactive et attractive

2014 aura été marquée par la formalisation des relations entre la Région, l'État et les partenaires sociaux et économiques.

La Région poursuit ses efforts en faveur de l'apprentissage et des lycées professionnels, en augmentant le nombre de places offertes pour répondre aux attentes des jeunes et être en phase avec les réalités économiques régionales.





## L'appel à projets « SPRO Centre »

Préfiguratrice du Service Public Régional de l'Orientation, la Région a initié l'appel à projets « SPRO CENTRE » pour un montant total de 250 000 €.



Ce dispositif s'adressant aux acteurs locaux de l'orientation a permis de financer dix projets qui serviront à faire de ce nouveau service public une réalité pour les habitants des bassins de vie concernés.

## ➔ PROPOSER DES PARCOURS PERSONNALISÉS

### Les formations en faveur des demandeurs d'emplois

L'intervention de la Région en faveur du soutien à l'emploi et au développement économique repose notamment sur la mise en place d'actions de formation pour les demandeurs d'emploi. Ces actions visent à favoriser leur accès ou leur retour à l'emploi, en développant leurs compétences professionnelles et en particulier leur qualification, et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Dans le cadre de son Programme Régional de Formation 2014, près de 11 000 personnes ont suivi une telle action.

La Région s'est aussi appuyée sur le Fonds ré-Actif emploi formation, qui concerne avant tout les secteurs d'activités en tension, pour permettre à près de 2 200 demandeurs d'emploi de bénéficier de formations.



### CHIFFRES CLÉS

78 M€ pour la formation des demandeurs d'emploi et salariés fragilisés

395 actions de formation qualifiante, 151 actions de formation d'insertion pour plus de 12 263 demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle

Près de 19 M€ de rémunération versés 333 actions de formation aux savoirs de base prévues pour plus de 29 000 places de formation

45 036 jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle accompagnés par les Missions Locales financées par la Région.



## Des dispositifs de sécurisation des parcours bac professionnels 3 ans par apprentissage

En 2014, 7 CFA ont proposé de mettre en œuvre des actions ciblées pour les bac pro commerce, maintenance automobile, carrosserie, aménagement paysagé et CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole).

Les actions portent sur le réaménagement d'ingénieries de formation, sur le renforcement du lien avec l'entreprise ou le développement de la prévention des ruptures de contrat.

La Région les accompagne à 90 % du coût des opérations pour un montant total de 84 011 € TTC.

## Le GIP Alfa Centre

En 2014, le GIP Alfa Centre, outre la déclinaison de sa feuille de route en articulation directe avec les fiches actions du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, a également mis en place des projets nouveaux, dans un contexte où la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale renforce le rôle des CARIF OREF.

C'est le cas notamment de l'aide apportée dans la préfiguration du SPRO tout au long de l'année 2014 en particulier dans l'appui aux acteurs, en amont de la mise en œuvre du SPRO à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le GIP a également contribué aux « matinales de la formation » organisées par la Région sur des thèmes majeurs du CPRDFP : carte des formations, SPRO, lutte contre les discriminations dans l'apprentissage et l'orientation et formation tout au long de la vie.

[www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr)  
[www.libres-savoirs.regioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.regioncentre.fr)



## CHIFFRES CLÉS

### ORFE :

32 sessions de sensibilisation  
 accompagnement autour de l'outil ORIOM

19 fiches domaines  
 dans le cadre de l'Observatoire des parcours

3 diagnostics sectoriels

3 territoires expérimentaux  
 sur un dispositif d'enquêtes quantitatives et  
 qualitatives sur les besoins en recrutement

2 départements expérimentaux,  
 4 analyses métiers et 1 dossier  
 formation dans le cadre de l'Observatoire  
 sanitaire social et médico-social.

### CARIF INFORMATION :

433 500 visites sur le site Etoile

4 900 personnes conseillées  
 après appel du 0 800 222 100.

### CARIF ANIMATION - PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'ORIENTATION ET DE L'EMPLOI - INSERTION

2 618 professionnels formés,  
 sensibilisés

112 sessions de professionnalisation

# ➔ INNOVER DANS L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE FORMATION

## Le Chèque accompagnement VAE

En 2013, la Région a mis en place un nouveau dispositif en faveur des candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : « le chèque accompagnement VAE ». Ce soutien financier permet aux personnes de les aider à élaborer leur dossier, à présenter l'entretien avec le jury (mise en situation...).

En 2014, 375 aides ont été accordées pour un montant total de 253 570 €. Plus de 70 % des bénéficiaires étaient des femmes. 51 % du public aidé avait une formation de niveau IV et V.



## CHIFFRES CLÉS

**2 745 personnes** accueillies dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (soit 398 réunions collectives)

**3 308 personnes** reçues en entretien conseil par les Points Relais Conseil en VAE

**375 chèques** accompagnements VAE ont été attribués pour un montant de **dépenses de 247 970 €**

**14 conventions** Pacte de Continuité Professionnelles signées

**2 250 salariés** fragilisés ont bénéficié d'un soutien de la Région

**1 937 entreprises** concernées. Les actions ont représenté plus de **164 300 heures** de formation

**2 669 jeunes** bénéficiaires de l'aide régionale ont permis de conduire pour un montant de 562 800 €

## L'Expérimentation tablettes dans les CFA

Parce que le numérique constitue un levier précieux pour faciliter l'apprentissage et lutter contre les inégalités scolaires, la Région Centre-Val de Loire a, depuis 2000, développé une politique volontariste en matière de numérique éducatif. Elle s'est concrétisée par plusieurs actions fortes avec le déploiement du réseau régional haut débit, une politique d'investissement en équipements informatiques et audiovisuels ambitieuse, la mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail et un accompagnement à l'intégration des TIC dans les pratiques avec la création d'un pôle d'appui TIC.

Forte de cette dynamique, la Région a décidé de franchir une nouvelle étape en dotant d'un lot de 36 tablettes les établissements exprimant un projet pédagogique le justifiant.

A travers la dotation tablettes, la Région souhaite accompagner les formateurs dans leurs pratiques innovantes, en levant les difficultés matérielles. Des usages nombreux peuvent être envisagés et permettre à chaque apprenant, quel que soit son niveau d'équipement personnel d'utiliser l'outil numérique pour faciliter ses apprentissages.

32 CFA ont bénéficié du dispositif avec à la clé une dotation globale de 1 152 tablettes.





# Structurer les filières économiques et encourager l'innovation

Grand territoire industriel et agricole, la Région Centre-Val de Loire entend maintenir ses filières et agir en faveur de l'emploi et du développement économique durable de son territoire. Pour cela, elle soutient de nombreux secteurs tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, l'économie sociale et solidaire, créatrice d'emplois de proximité. Elle encourage l'innovation et la croissance des entreprises, tout en œuvrant pour des activités respectueuses de la nature et le développement d'une économie verte. La Région a consacré **58 436 100 €** en 2014 en faveur de ses interventions.



**Marie-Madeleine MIALOT,**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée, Economie et Emploi,  
Agriculture, Artisanat, Economie Solidaire,  
Innovation par les Entreprises et Pôles de compétitivité

2014 a vu l'aboutissement d'un travail important mené avec les acteurs économiques de simplification des aides directes que nous accordons aux entreprises. Notre volonté, renforcée en ces temps de crise, était de les rendre plus lisibles, plus souples et d'accélérer leur versement pour répondre aux besoins des PME - PMI et des TPE - TPI. 2014 a vu également un engagement régional fort dans l'accompagnement des projets d'innovation et d'export des PME de la région.

## ➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE



### L'adaptation des dispositifs d'aides aux entreprises

Dans le cadre de la démarche de construction du Schéma Régional de Développement Economique, Social, d'Innovation et d'Internationalisation et suite à une vaste consultation auprès des entreprises et des représentants socio-économiques, la Région Centre-Val de Loire a décidé d'adapter ses dispositifs afin de mieux répondre à leurs attentes mais également de mieux affirmer la lisibilité et la visibilité de l'action régionale.

Cette refonte des contrats d'appui aux projets (les CAP) vise à simplifier les processus d'instruction, accélérer le versement des aides pour suivre au plus près le rythme des projets et trouver une meilleure articulation avec les acteurs du financement public et privé. La Région a également souhaité mieux valoriser les pratiques vertueuses des entreprises en matière sociale et environnementale.



## ➔ STRUCTURER LES FILIÈRES ET ENCOURAGER LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES



### L'adoption du CAP Viticulture 2<sup>ème</sup> génération

Le CAP viticulture 2<sup>ème</sup> génération, adopté le 11 avril, signé le 11 juin, est un projet ambitieux de 18 931 931 €, pour lequel la Région apporte une aide de 2 124 745 € sur quatre ans.

La région Centre-Val de Loire voit la surface de son vignoble et le nombre d'exploitations viticoles décliner depuis 10 ans, avec une disparité forte de compétitivité entre les appellations.



Dans ce contexte, quatre enjeux ont été identifiés pour la filière : la pérennisation des exploitations, le maintien du potentiel de production, la gestion des volumes et le positionnement produit.

La profession a élaboré un programme cohérent, qui intègre les différents acteurs de la filière et dont le cœur du projet est le fonctionnement du Vinipôle. Les volets œnotourisme et export sont également prioritaires.

### La filière des métiers d'Art

Les entreprises métiers d'art sont un gage de qualité et de savoir-faire qui permettent une connaissance et une reconnaissance du territoire au niveau national et parfois même international.

En région Centre-Val de Loire, plus de 1 200 entreprises appartiennent aux métiers d'art.



La Région finance le programme mis en œuvre par le réseau des Chambres de métiers, organisé autour de deux thématiques :

- Promotion et valorisation des métiers d'art,
- Soutien au développement des entreprises et à l'action commerciale.

A ce titre, le Salon régional des métiers d'art, qui s'est tenu du 7 au 9 février 2014 au parc des expositions d'Orléans, a permis d'accueillir 140 professionnels des métiers d'art ayant leur atelier de production en région Centre-Val de Loire ainsi que les établissements de formation aux métiers d'art de la région.

### CHIFFRES CLÉS

Salon régional des métiers d'art :  
plus de 15 000 visiteurs  
et 140 exposants



## La démarche Qualinat

La Région a décidé d'expérimenter la démarche QUALINAT sur le territoire de la Brenne, seule marque reconnue « Qualité Tourisme » par le Ministère en matière de Tourisme de Nature.

A l'issue de la campagne de sensibilisation menée avec le Parc Naturel Régional auprès des guides du territoire, 30 guides ont répondu favorablement et se sont inscrits au programme de formation mis en œuvre par le Comité Régional du Tourisme.

La Maison du Parc sur la partie du référentiel « Structure d'accueil » et 21 guides nature sur la partie « Guidage » du référentiel ont réussi les tests.



## Ma Rando à Vélo



Dans le cadre de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable (2012-2015), la Région s'est fixé l'objectif d'être la 1<sup>ère</sup> destination de tourisme à vélo en France. La mise en ligne du site [www.marandoavelo.fr](http://www.marandoavelo.fr), réalisé par le Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire, marque une étape essentielle dans la valorisation des itinérances douces (vélo, pédestre, équestre, fluviale) en région.

### CHIFFRES CLÉS

956 000 cyclistes  
sur La Loire à Vélo

19,8 millions d'€  
de retombées économiques  
directes sur les territoires

## Le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire (CRT)

Le CRT a poursuivi la promotion de la région à travers ses cinq marques touristiques majeures au bénéfice de l'ensemble des acteurs touristiques régionaux.

Les travaux engagés en partenariat avec l'État et la Région Pays de la Loire pour la création de la marque Val de Loire ont permis de réaliser le code de marque et d'obtenir la signature d'un contrat de destination qui reconnaît le Val de Loire comme l'une des 11 destinations françaises majeures.

Le CRT a également participé aux groupes de travail pour l'étude sur la marque Sologne et au projet de contrat de destination Perche. Concernant la promotion des filières prioritaires, le CRT a lancé en 2014 :

- le site web « ma rando à vélo », 1<sup>er</sup> volet du site régional dédié aux itinérances douces

- la réalisation du plan marketing pour le tourisme de nature
- le site web Escapades aux jardins
- le dossier et action presse pour l'art contemporain.

- Château de la Loire : [www.loire-chateaux.org](http://www.loire-chateaux.org)
- La Loire à Vélo : [www.loireavelo.fr](http://www.loireavelo.fr)
- Visaloire : [www.visaloire.com](http://www.visaloire.com)
- Val de Loire séminaire : [www.val-de-loire-seminaire.fr](http://www.val-de-loire-seminaire.fr)

### CHIFFRES CLÉS

Audience des sites web du CRT :  
5 536 518





## ➔ ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION

### L'entrepreneuriat au féminin

Encourager l'entrepreneuriat des femmes, c'est d'abord répondre à l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes en offrant à toutes et à tous des moyens pour s'investir et se réaliser dans la création ou la reprise d'entreprises.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la convention 2014-2015 signée entre l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et la Caisse des Dépôts et Consignations en faveur de l'égalité professionnelle et du développement de l'entrepreneuriat au féminin.

Le plan d'actions régional 2014-2015 s'articule alors autour de trois thématiques :

- Coordination, promotion, communication
- Sensibiliser, orienter et informer
- Renforcer l'accompagnement des créatrices et faciliter leur accès aux financements



### CHIFFRES CLÉS

46 actions collectives à l'international (Centrexport)

400 participations d'entreprises régionales

3 nouvelles études sectorielles :

- « L'industrie du médicament en région Centre »,
- « L'industrie des dispositifs médicaux en région Centre »,
- « L'industrie automobile en région Centre »

4 réunions d'information

sur les enjeux et perspectives économiques des secteurs de l'industrie ferroviaire, la pharmacie, les dispositifs médicaux, et sur l'attractivité de la région Centre-Val de Loire pour les entreprises étrangères

76 adhérents

à la signature régionale © du Centre : producteurs, artisans, transformateurs et restaurateurs

### CENTRECO-Centrexport



- [www.centreco.regioncentre.fr](http://www.centreco.regioncentre.fr)
- [www.centrexport.regioncentre.fr](http://www.centrexport.regioncentre.fr)
- [www.1001-opportunités.fr](http://www.1001-opportunités.fr)
- [www.invest-in-centre.cn](http://www.invest-in-centre.cn)



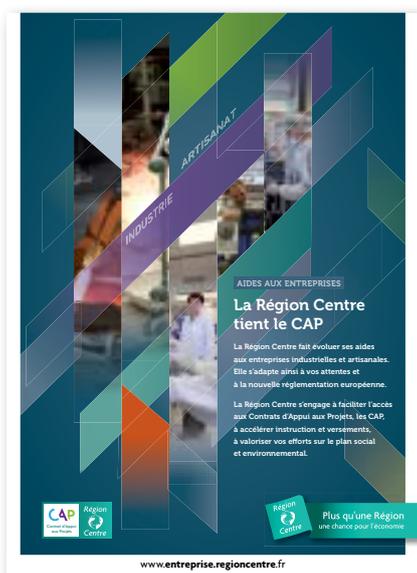
CENTRECO participe activement au développement et à la promotion économique du territoire, en partenariat avec les acteurs économiques régionaux. Ses missions sont d'informer (veille, études), de promouvoir (publicité, relations presse, Internet), d'accompagner les projets d'implantation d'entreprises (conseils, prospection) et le développement à l'export (Centrexport) et de valoriser des savoir-faire et produits régionaux avec la signature régionale © du Centre.

Les principales actions 2014 :

- Organisation d'opérations de promotion en GMS avec les réseaux consulaires, animation sur des salons gastronomiques valorisant les produits © du Centre, création d'un site internet © du Centre
- Développement de la présence de CENTRECO sur les réseaux sociaux
- Refonte complète des sites [1001-opportunités.fr](http://1001-opportunités.fr) et [centreco.regioncentre.fr](http://centreco.regioncentre.fr)
- Prospection mutualisée d'investisseurs au Canada et au Benelux
- 8 nouvelles opérations sur les 46 actions réalisées au titre du programme de Centrexport notamment en Décoration intérieure (Singapour), en Équipements hôteliers (Emirats Arabes Unis), en Viticulture (Etats-Unis, Pologne et Corée du Sud)



## ➔ FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES



### Le partenariat Région Centre-Val de Loire et Bpifrance

Dans le cadre du rapport « adaptation des aides économiques », la Région et Bpifrance, partenaires historiques sur les questions liées à la garantie bancaire ou l'innovation, ont souhaité renforcer leur partenariat.

C'est dans cet esprit qu'a été mis en place un fonds commun destiné à financer les projets de R&D issus des pôles de compétitivité.

Une plateforme numérique d'orientation ([entreprise.regioncentre.fr](http://entreprise.regioncentre.fr)) a également été développée de manière à proposer aux entreprises porteuses de projets d'innovation, d'export, de développement ou de transmission, les solutions de financement les plus adaptées à leurs besoins.



## ➔ DÉVELOPPER LES ASSOCIATIONS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE

### Bilan Cap'Asso : créations et consolidations d'emplois dans le milieu associatif

Avec son dispositif Cap'Asso (Contrat d'Appui à l'Emploi Associatif en région), la Région a marqué son souhait d'apporter une réponse adaptée aux différents et nombreux besoins du monde associatif.

Cap'Asso permet d'apporter un soutien financier aux projets d'activités pérennes mis en place par les associations intégrant la création et/ou la consolidation d'emploi, et qui ont un impact social sur la population régionale. L'aide est sur 3 ans et elle est éventuellement renouvelable.

#### CHIFFRES CLÉS

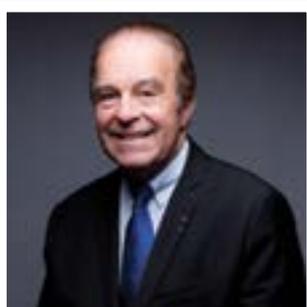
357 postes financés  
9,1 M € accordés





# Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

La Région Centre-Val de Loire maintient son engagement en matière de structuration et de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, qui constituent des facteurs importants du développement et de l'attractivité du territoire. Ainsi, la Région œuvre en faveur du rayonnement de ses pôles universitaires et de recherche, tant au niveau national qu'international. Elle soutient également les projets de recherche en accompagnant les coopérations entre laboratoires et acteurs socio-économiques. La Région a consacré **19 352 100 €** à ces actions en 2014.



**Patrick RIEHL,**  
9<sup>e</sup> Vice-président délégué, Universités, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation et Transfert de Technologie

L'adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Étudiante a permis de lancer une forte dynamique qui s'est concrétisée en 2014 notamment par l'officialisation de l'ouverture de Polytech à Chartres et l'adoption de l'AMI « Cosmétosciences », projet de recherche consacré à la cosmétique dans le cadre « Ambition Recherche Développement 2020 ». La hausse du nombre d'étudiants constatée à la rentrée 2014 conforte notre ambition des 70 000 étudiants d'ici 2020.

## ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

### Les écoles d'ingénieurs et l'antenne de Polytech à Chartres

Le développement des formations d'ingénieur s'inscrit dans le double objectif de mieux répondre aux besoins des entreprises et d'offrir à tous les jeunes l'opportunité d'accéder à des formations supérieures.

Grâce à l'appui de la Région, l'Université d'Orléans et son école d'ingénieur Polytech'Orléans ont décidé de créer une nouvelle spécialité, dans le domaine du Génie Industriel appliqué à la pharmacie et à la cosmétique. La formation, localisée à Chartres, devrait ouvrir à la rentrée 2015.

L'objectif sera d'atteindre un effectif de 100 élèves ingénieurs à l'horizon 2020, effectif qui sera ensuite doublé à l'horizon 2025.

#### CHIFFRES CLÉS

Hausse de **29 %** des effectifs des formations d'ingénieurs dans la région depuis 2002



## ➔ SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE

### Les réseaux thématiques de recherche (RTR)

Les RTR ont pour vocation de rassembler les équipes de recherche régionales, nationales et internationales reconnues dans un domaine particulier pour créer des synergies entre ces acteurs de la recherche et éventuellement les acteurs économiques régionaux concernés par le domaine. Ils permettent aux laboratoires de développer

de nouveaux partenariats, de renforcer leur visibilité et leur attractivité, et d'accéder plus facilement à des financements nationaux et européens. Sept RTR ont été créés en 2014. Parmi les thématiques visées : biotechnologies, infectiologie, traitement de l'image, milieux et diversité, etc.

#### CHIFFRES CLÉS

7 RTR soutenus  
1 143 000 €  
engagés sur la période  
2014-2018



#### CHIFFRES CLÉS

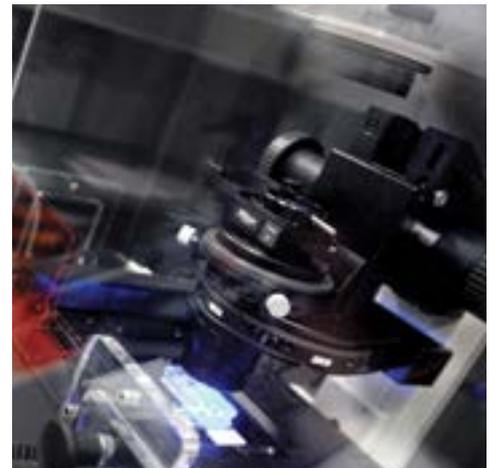
1 257 entreprises  
innovantes répertoriées  
400 entreprises  
assistées

[www.arittcentre.fr](http://www.arittcentre.fr)

### L'Agence Régionale d'Innovation et de Transfert de Technologie (ARITT)

L'ARITT permet aux entreprises d'intégrer plus de technologie et d'innovation, et aux chercheurs de se rapprocher du monde économique. L'ARITT accompagne ainsi les PME régionales à travers le Réseau Centre Innovation, en les conseillant en matière d'ingénierie de projets et en mettant à leur disposition son Centre de Ressources et d'Innovation.

2014 a vu la mise en place de la nouvelle Stratégie Régionale de l'Innovation, qui s'appuie sur la « Spécialisation Intelligente ». Avec l'appui de l'ARITT, cinq domaines de spécialisation ont été identifiés, sur lesquels les efforts en matière d'innovation se concentreront dans les années à venir.



## ➔ FACILITER LA VIE ÉTUDIANTE

### La caution locative des étudiants

L'objectif de la Caution Locative Etudiante (CLE) est de permettre aux étudiants qui disposent de revenus minimaux d'accéder, pour un coût modeste, à la location d'un logement pour suivre les études qu'ils ambitionnent sans avoir à avancer le montant de la caution. Ce dispositif national, financé par l'Etat et confié au réseau d'opérateurs CNOUS-CROUS, est renforcé par les Régions partenaires.

La Région Centre-Val de Loire a contribué à hauteur de 100 000 € à la constitution du fonds de garantie locative de la CLE. Ce dispositif a démarré à la rentrée 2014.

#### CHIFFRES CLÉS

100 000 €  
apportés par la Région

150 dossiers reçus fin 2014



## ➔ INFORMER LES CITOYENS

### Le 2<sup>e</sup> forum régional de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et la mise en place d'un conseil stratégique

Le second forum régional de la CSTI s'est tenu le 17 novembre 2014. Il a rassemblé 90 participants qui ont partagé leurs réflexions autour de trois ateliers de travail. Ces travaux donneront lieu à de nouveaux projets de médiation scientifique en 2015.

Le 11 décembre s'est tenue la première réunion du Conseil Stratégique Régional de la CSTI. Il rassemble des représentants des acteurs de la CSTI (médiateurs, muséums, établissements de recherche, rectorat, etc). Ses missions sont d'identifier les enjeux prioritaires qui guideront les futures actions, et de conseiller la Région sur les prospectives en terme de CSTI.



#### CHIFFRES CLÉS

400 000 € pour les actions de CSTI

90 000 personnes touchées



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région Centre-Val de Loire s'inscrit résolument dans le mouvement de la transition écologique qui vise à faire évoluer nos modes de production et de consommation pour les rendre soutenables, et ouvre des opportunités pour créer de nouvelles activités ou dynamiser les filières existantes. A travers son Agenda 21, elle soutient des actions promouvant des pratiques responsables au sein des entreprises, l'agriculture biologique, l'économie circulaire, et des projets de recherche exemplaires en matière d'efficacité énergétique.

## La bonification des aides aux entreprises

Dans le cadre de la refonte de ses dispositifs, la Région a entrepris une démarche de reconnaissance des pratiques exemplaires des entreprises en termes de création d'emploi, de pratiques sociales et environnementales. Cela se traduira par des bonifications financières des aides CAP, accompagnées d'une reconnaissance régionale « entreprise régionale et durable en région Centre-Val de Loire ». Cette dernière sera valorisable auprès de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise : salariés, fournisseurs, clients, actionnaires, banquiers, assureurs...

## Appel à projets Économie Circulaire

En 2014, la Région a engagé deux appels à projets (AP) encourageant l'émergence de projets innovants en matière d'économie circulaire :

- Un AP, en partenariat avec l'ADEME, sur le développement du réemploi (réparation, réutilisation, recyclage, valorisation des déchets), et sur l'écologie Industrielle et/ou Territoriale (optimisation des flux de matières, de déchets et d'énergie) a permis d'accompagner 12 projets pour un montant de 450 k€ dont près de 100 k€ apportés par la Région.
- Un AP « Innovation » ciblant en particulier les entreprises porteuses d'initiatives relatives à l'écoconception, au développement de solutions innovantes dans les process industriels et au déploiement de solutions pour l'économie de la fonctionnalité.



Coût projet AffichEco : 1 M€

5 partenaires

Subventions Région : 140 K€

### CHIFFRES CLÉS

## Terre de Liens

L'association Terre de Liens agit pour permettre l'installation et le développement de l'agriculture biologique en accompagnant les projets qui favorisent des dynamiques locales, en gérant des opportunités foncières, en sensibilisant collectivités locales et citoyens sur la question du foncier agricole.

Une convention cadre triennale avec la Région, déclinée en 2014 pour 35 000 €, a permis à Terre de Liens de développer son activité et de réaliser ses premières acquisitions foncières et installations.



## Soutien au programme de recherche du pôle S2E2

Ce projet a pour objectif de mesurer l'impact sur le comportement des habitants de l'affichage de leur consommation d'énergie. L'étude a intégré tous types de logements et d'usages en région Centre Val-de-Loire. Les partenaires sont les Universités de Tours et d'Orléans, le Centre de Ressources Technologiques CRESITT et les sociétés LEGRAND, DALKIA et ENERGIO.

Le projet est exemplaire car il réunit techniciens, scientifiques et sociologues autour de la réduction de la facture énergétique et constitue une première en France.





**Développer  
les transports  
en commun**

et les modes  
de déplacement doux



**Préserver  
la biodiversité**

et les ressources  
naturelles



**Freiner  
le changement  
climatique**

et économiser l'énergie

# Une éco-région pour tous

La Région Centre-Val de Loire a conforté en 2014 son action en faveur du développement des transports en commun pour la mobilité des habitants et l'aménagement et le développement durable du territoire.

C'est ainsi qu'a été négociée la nouvelle convention TER Centre pour la période 2014-2020 qui garantit un service plus conforme aux besoins des usagers. Les efforts ont également porté sur les investissements dans les infrastructures et les matériels, sur l'intermodalité, ainsi que l'optimisation des tarifs et services.

De nombreux outils ont été mis en place pour informer et sensibiliser aux enjeux environnementaux afin de prévenir les risques, de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, de restaurer la qualité de l'eau. Il s'agit de faire que le respect de l'environnement devienne l'affaire de chacun. La création de l'observatoire régional de la biodiversité, le renouvellement des

conventions vertes, l'élaboration des trames vertes et bleues ainsi que le classement de réserves naturelles concourent à ces objectifs.

La mise en œuvre du Plan Climat Régional contribue à freiner le changement climatique et à réduire la pollution de l'air en économisant l'énergie et en développant les énergies renouvelables. Ceci s'est traduit par les investissements pour l'efficacité énergétique dans nos lycées, l'accompagnement des acteurs régionaux dans les économies d'énergie, la rénovation de logements, le soutien à la construction durable et à l'économie circulaire ainsi qu'aux entreprises qui intègrent fortement la préoccupation environnementale.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 233 743 600 € pour le déploiement de ces actions.**



# Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux

Pour favoriser le report vers des modes de transports durables, tout en préservant le pouvoir d'achat de ses citoyens et renforcer l'attractivité de son territoire, la Région Centre-Val de Loire s'engage dans le développement d'une offre de transport performante, en œuvrant pour l'amélioration des services rendus aux usagers et en proposant des conditions de voyage optimales. Ainsi, **207 535 000 €** ont été investis en 2014 pour atteindre ces objectifs.



**Jean-Michel BODIN,**  
5<sup>e</sup> Vice-président délégué, Transports, Infrastructures,  
Circulations douces et Intermodalité

La nouvelle convention TER Centre pour la période 2014-2020 renforce de manière significative les garanties aux usagers pour un service public plus conforme à leurs besoins. Tous les projets prévus dans le contrat de projets Etat/Région 2007-2013 sont en voie d'achèvement, les travaux nécessaires à la pérennisation des lignes de fret de proximité ont été engagés. La Région confirme ainsi son action pour répondre aux besoins de mobilité des habitants, ainsi que pour l'aménagement et le développement durable du territoire régional.

## ➔ DÉVELOPPER LES SERVICES OFFERTS AUX USAGERS DU TER

### Des nouvelles rames TER REGIO 2N sur la ligne le Mans-Chartres-Paris :

Le 1<sup>er</sup> décembre 2014, la Région Centre-Val de Loire a présenté sa 1<sup>ère</sup> rame REGIO 2N en gare de Chartres. 144 M€ sont investis par la Région pour l'acquisition de 14 rames de ce nouveau matériel. Dédié à la ligne Paris-Chartres-Le Mans, qui concentre 43 % du trafic TER, il offrira des conditions de voyage optimales, une capacité renforcée et sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. L'intégralité de ce nouveau matériel est pelliculée aux couleurs de la Région.

#### CHIFFRES CLÉS

144 M€

14 nouvelles rames

572 places assises par rame

1 144 places assises en heures de pointe.  
(circulation de deux rames accouplées)

### Une nouvelle convention TER Centre 2014-2020

La Région a signé avec la SNCF une nouvelle convention TER pour 2014-2020. Afin de conforter la fréquentation, la Région fixe des objectifs ambitieux pour l'amélioration du service rendu aux usagers : ponctualité des trains, nombre de places offertes, suppressions, propreté, font l'objet d'un suivi renforcé. Un système d'indemnisation des abonnés est mis en place. L'accessibilité du service aux personnes à mobilité réduite est progressivement améliorée.

#### CHIFFRES CLÉS

2014 : 145 M€ pour l'exploitation,  
8,5 M€ pour l'investissement

300 trains et 50 000 voyageurs par jour



**DEVENEZ SUPER MOBILE POUR VOS ÉTUDES**

**Vous circulez tous les jours ? Abonnement mensuel Étudiant Apprenti Centre\***

- \*Éligible à l'été, entre votre lieu de résidence et votre lieu d'études.
- \*Sauf option, la Région Centre prend en charge une partie de votre abonnement.

**Vous vous déplacez T à 2 fois par semaine ? Cartes TER SAC+ et TER Apprenti\***

- \*Éligible de réduction vers votre lieu d'études.
- \*100% de réduction sur tous les parcours TER de la région.
- \*Les week-ends et jours fériés, et tous les jours de juillet à octobre.
- \*Éligible à la Région Centre, les cartes TER SAC+ et TER Apprenti, validées 1 an, ne coûtent que 30 euros.

LES TRANSPORTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Centre-Val de Loire | teacentre | SNCF

## L'Abonnement Elèves Etudiants Apprentis (AEEA)

Dans le cadre du plan régional Avenir Jeunes, l'Assemblée régionale a adopté lors de la session des 19 et 20 décembre 2013 le plafonnement de l'abonnement mensuel AEEA à 75 euros pour les étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans sur des parcours intrarégionaux.

Dans le même temps, pour les distances les plus courtes, les tarifs identiques à ceux de l'Abonnement de Travail, plus avantageux, s'appliquent.

Cette nouvelle tarification s'applique depuis février 2014.

### CHIFFRES CLÉS

Fin septembre 2014,

**1 400 bénéficiaires** sur  
**1 500 potentiels** recensés.

## FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

### La convention billettique

Pilote du projet régional billettique, la Région coordonne le travail des Autorités Organisatrices de Transports de la région pour la mise en place d'une carte, support unique des titres de tous les réseaux de transport collectif sur le territoire régional.

L'année 2014 a vu le vote en assemblée régionale de la convention cadre d'interopérabilité billettique avec 8 partenaires.



### La nouvelle application JV Malin

JV-Malin.fr facilite la vie des voyageurs en région Centre-Val de Loire en donnant accès sur un seul site à toutes les informations (horaires, trajets, tarifs...) des différents transporteurs du territoire.

En 2014, l'application jvmalin (Android et IOS) a été lancée et permet l'accès à de nouvelles fonctionnalités notamment grâce à la géolocalisation.

## ➔ AMÉLIORER LES RELATIONS INTER-RÉGIONALES



### Les travaux de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux

Après la phase de réalisation des travaux d'infrastructure et de génie civil (terrassment, ouvrages d'art et plate-forme) entamée en 2011 et qui s'achèvera en 2015, les travaux d'équipement ferroviaires (pose des voies, des caténaires et de la signalisation) ont débuté à l'automne 2014 sur la section Nouâtre-Payré. Ils s'achèveront en janvier 2016. Ils seront menés sur la section Nouâtre-Saint-Avertin de mai 2015 à mars 2016.

La Région cofinance l'opération et y a consacré plus de 3 M€ en 2014.

### CHIFFRES CLÉS

Tours-Bordeaux en  
**1h30** en 2017

**302 km** de ligne  
à grande vitesse

+ de **8 000**  
emplois au  
plus fort du chantier

### CHIFFRES CLÉS

**5 passages**  
à niveau

**10,5 M€** au total :

**5,3 M€** État

**4,7 M€** Région

**0.5 M€**

Département de l'Indre

### La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) : aménagement de passages à niveau

Afin de moderniser la ligne POLT et en particulier d'améliorer la sécurité sur la ligne, le CPER 2007-2013 prévoit de supprimer cinq passages à niveau dans le département de l'Indre : les passages à niveau n° 193 et 194 à Montierchaume, le passage à niveau n° 214 à Vigoux et les passages à niveau n° 180 et 181 à Neuvy-Pailloux. Le département de l'Indre assure la maîtrise d'ouvrage des opérations. Trois opérations (suppressions des passages à niveau n° 193, 194 et 214) ont été achevées fin 2014. La suppression des passages à niveau 180 et 181, dont la réalisation a été décidée en 2014 grâce aux économies réalisées sur les trois premières opérations, est programmée pour 2016-2017.



## ➔ DÉVELOPPER LE TRAFIC PÉRI-URBAIN

### La ligne ferroviaire Tours-Loches

En 2012, l'étude relative à l'étoile ferroviaire de Tours a souligné le potentiel de développement de la ligne ferroviaire Tours-Loches. Cette voie unique non électrifiée connaît des limitations temporaires et permanentes de vitesse en raison de l'ancienneté de l'infrastructure.

La Région souhaite rétablir l'attractivité de cette ligne par des travaux ciblés de rénovation permettant d'améliorer le temps de

parcours et de pérenniser la ligne pour le transport de voyageurs comme de marchandises.

En 2014, elle a confié à SNCF Réseau la réalisation d'une étude de diagnostic de la voie, des ouvrages d'art et des ouvrages en terre, ayant pour objectifs d'établir un programme de rénovation, d'évaluer le coût et les modalités de réalisation.





## ➔ RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

### Le projet de réouverture totale de la ligne Chartres-Orléans

Dans le cadre de la réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-Orléans, la Région Centre-Val de Loire a confié à SNCF Réseau la réalisation d'études complémentaires. Elles doivent permettre de finaliser le programme technique, d'affiner le coût de l'opération et de prendre en compte l'évolution du contexte réglementaire. Les résultats de ces études sont attendus pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

En parallèle, la Région Centre-Val de Loire et SNCF Réseau ont souhaité l'organisation d'une concertation associant habitants, élus, acteurs économiques et associations, qui permettra d'enrichir ces études. Ce temps dédié au dialogue et à l'échange s'est tenu entre le 13 octobre et le 3 décembre 2014. Un site dédié au projet a pour l'occasion été créé :

[www.chartres-orleans.fr](http://www.chartres-orleans.fr)

#### CHIFFRES CLÉS

5 réunions publiques

550 participants

400 contributions écrites





# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Faire de la Région Centre-Val de Loire la première région à biodiversité positive, telle est l'ambition que la Région a inscrite dans le SRADDT et la Stratégie Régionale pour la Biodiversité adoptés en 2011. Inscrivant son action dans des démarches transversales et partenariales, la Région Centre-Val de Loire souhaite que la sauvegarde de la biodiversité, levier de préservation de la richesse naturelle du territoire, soit également un levier de développement scientifique et économique. **9 412 200 €** ont été investis par la Région en 2014 pour mettre en œuvre cette ambition.



**Pascale ROSSLER,**  
8<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée, Biodiversité,  
Éducation à l'Environnement, Loire, Tourisme et Patrimoine

Dans la continuité des engagements de Nagoya, la Région a mis en place en 2014 de nombreux outils pour une meilleure appréhension par tous des enjeux environnementaux, notamment l'érosion de la biodiversité, et leur prise en compte transversale dans l'aménagement du territoire. L'éducation à l'environnement permet ainsi la mise en œuvre de réponses locales, déclinées au quotidien par chacun, habitant ou acteur du territoire... Ensemble, nous pensons global et agissons local.

## ➔ STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Classement de deux réserves naturelles régionales : le Marais de Taligny (37) et « des terres et étangs de Brenne, Massé-Foucault » (36)

En 2014, la Région Centre-Val de Loire a classé deux nouvelles réserves naturelles sur des zones humides :

- Le marais de Taligny à La Roche Clermault (37)
- Les terres et étangs de Brenne, Massé-Foucault à Rosnay (36), véritable condensé, sur 320 ha, du patrimoine naturel et paysager de la Brenne.





## Soutien à l'élaboration des trames vertes et bleues

Afin de décliner le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), la Région soutient l'élaboration de trames vertes et bleues (TVB) locales, à l'échelle d'un ou plusieurs pays, agglomérations ou PNR. Fruit d'un travail partenarial réunissant élus et acteurs du monde naturaliste, agricole ou cynégétique, ces études débouchent sur une cartographie et un programme pluriannuel d'actions.

### CHIFFRES CLÉS

5 Réserves naturelles régionales classées en région Centre-Val de Loire soit près de 400 ha

Quasi l'intégralité du territoire régional engagé dans la démarche dont 9 études TVB finalisées

50 % des crédits réservés à la biodiversité accompagnent les TVB locales dans les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale



## RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU

### CHIFFRES CLÉS

126 communes engagées dans l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » fin 2014



### L'opération « Objectif Zéro Pesticide » (OZP)

« Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » est un programme d'accompagnement des communes qui souhaitent réduire l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Une commune peut ainsi bénéficier d'un accompagnement technique et en communication : diagnostic, élaboration d'un plan de réduction des pesticides, sensibilisation du personnel communal et des habitants... Jusqu'en 2014, c'est le dispositif régional « Conventions vertes » qui a soutenu le déploiement d'OZP sur le territoire. A partir de 2014, ces opérations sont accompagnées dans le cadre de la politique territoriale de la Région.



## La Semaine des rivières et les contrats de bassins



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Région Centre-Val de Loire a organisé la Semaine des rivières, du 1<sup>er</sup> au 8 juin, en partenariat avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, les Départements, les Communes et les Syndicats de rivière. Organisés le long des 25 400 km de cours d'eau du territoire régional, de nombreuses animations, balades, spectacles, expositions, visites de chantiers, conférences, inaugurations... ont permis aux habitants, durant toute une semaine, de rencontrer les acteurs du réseau et ainsi de mieux comprendre les enjeux et la nécessité de redonner aux rivières leur bon état écologique, pour retrouver des eaux en bonne santé.

La Région Centre-Val de Loire s'engage très fortement en faveur de la sauvegarde et de la préservation de ses rivières. Elle finance dans le cadre des Contrats de Bassins conclus avec les Agences de l'Eau, les Communes, les Départements et les Syndicats de rivière, de nombreuses opérations : renaturation, plantations, entretien de la végétation, installation de passes à pois-

sons, reméandrage, installation de barrages... Pour assurer l'animation de ces actions, plus de 70 emplois ont été créés avec l'aide de la Région Centre-Val de Loire et les Agences de l'eau : un véritable réseau d'ingénieurs, d'animateurs et de techniciens de rivière a ainsi pu voir le jour. La Région consacre chaque année un budget de 2 M€ à cette politique.



## ➔ PRÉVENIR LES RISQUES



### Déploiement du dispositif de sensibilisation des scolaires aux risques d'inondation par les Maisons de Loire

La sensibilisation au risque inondation et la culture du risque constituent des enjeux forts de l'axe ligérien. Les cinq Maisons de Loire et leur Fédération ont proposé un projet dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes citoyens afin qu'ils s'approprient les connaissances nécessaires pour mieux prendre en compte ce risque. L'objectif de ce projet, soutenu par la Région pour un montant de 131 980 €, est de pouvoir en faire bénéficier 100 classes pendant l'année scolaire 2014-2015 (2 500 élèves).

### L'accompagnement des travaux de la Maison de Loire du Loir-et-Cher

La Région Centre-Val de Loire a accompagné la Communauté de Communes du Grand Chambord pour la rénovation de la Maison de Loire du Loir-et-Cher : réhabilitation du bâtiment, aménagement de l'espace extérieur et création d'un espace d'exposition permanent...

L'objectif est de créer un espace innovant, attractif, permettant une éducation au patrimoine naturel et culturel ligérien de qualité (scolaires, grand public...). La réalisation d'un espace scénographique lié au fleuve incite également les touristes à venir à la Maison de Loire qui se situe sur le parcours de la Loire à vélo et tout près de Chambord.

L'accompagnement régional s'élève à hauteur de 275 200 €.

## ➔ INFORMER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



### Adoption du nouveau dispositif Conventions Vertes 2015-2017

La Région a révisé le dispositif des conventions vertes visant à soutenir le réseau associatif régional dans :

- la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement (pour les scolaires, habitants, touristes...) sur des thématiques prioritaires identifiées au sein de l'EcoPôle

- la réalisation des inventaires naturalistes nécessaires pour améliorer la connaissance sur les évolutions de la biodiversité dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) mis en œuvre par l'EcoPôle.



## Lancement du Livre Rouge des habitats naturels et espèces menacés de la région Centre-Val de Loire

Environ 200 participants (élus locaux, agents communaux et habitants) ont assisté le 11 octobre 2014 au lancement du livre rouge des habitats naturels et espèces menacés de la région, organisé

par la Région Centre-Val de Loire et Nature Centre pour les sensibiliser aux enjeux de la préservation de la biodiversité et leur présenter les outils mis en place pour les accompagner et agir chacun à son niveau.

### L'EcoPôle



L'EcoPôle a adopté, en 2014, sa stratégie 2014-2020 visant trois objectifs :

- Sensibiliser à l'environnement sur diverses thématiques (biodiversité, urbanisme, agriculture respectueuse de l'environnement, alimentation bio, locale, et de saison, l'eau, énergie et changements climatiques, déchets et risques majeurs, développement durable, santé-environnement)
- Assurer l'animation technique de l'Observatoire Régional de la Biodiversité
- Former les acteurs de l'environnement

[www.ecopole.regioncentre.fr](http://www.ecopole.regioncentre.fr)

L'Observatoire Régional de la Biodiversité, co-piloté par l'Etat et la Région et animé par l'EcoPôle avec un partenariat élargi (naturalistes, agriculteurs, gestionnaires de milieux, chasseurs...), a pour objectif l'information de tous les publics et des décideurs sur les évolutions de la biodiversité régionale.

[www.observatoire-biodiversite-centre.fr](http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr)

## ➔ RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR ET GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX

### Les diagnostics des déchets du BTP

Le Grenelle de l'Environnement a confié aux Conseils généraux l'élaboration des plans de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics.

Préalablement à l'élaboration de ces plans, une première série de diagnostics de la gestion des déchets du BTP menés par la Cellule Economique Régionale du BTP du Centre (CER BTP Centre) a été réalisée sur les départements du Cher et de l'Indre, et a débuté sur le département du Loiret.

Ces diagnostics ont pour objectifs d'estimer et de mieux connaître les flux de déchets du BTP et leurs filières de traitement.

Après le Cher, l'Indre, l'Eure-et-Loir et le Loiret aidés en 2013 pour lancer ces travaux, la Région a attribué en février 2014 une subvention de 16 090€ à la CER BTP Centre pour conduire l'état des lieux des déchets du BTP dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher.

#### CHIFFRES CLÉS

1,2 million de tonnes de déchets  
générées par les entreprises du BTP du département  
du Cher en 2012

872 milliers de tonnes de déchets  
générées par les entreprises du BTP du département  
de l'Indre en 2012



# Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

Avec le SRADDT et le Plan Climat Energie, la Région s'est dotée de stratégies et objectifs ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique et préparer la transition énergétique. En mobilisant tous les acteurs de son territoire, publics et privés, particuliers et citoyens, maîtres d'ouvrages et professionnels de la construction ou des énergies vertes, la Région Centre-Val de Loire entend inciter chacun à des savoirs, des pratiques et comportements plus respectueux de l'environnement. La Région a mobilisé **16 796 300 €** en 2014 en ce sens.



**Gilles DEGUET,**  
3<sup>e</sup> Vice-président délégué, Agenda 21,  
Énergie, Climat, Environnement (eau, air, déchets)

Le seul moyen de contenir le dérèglement climatique et de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C est de réussir à utiliser moins de 20 % des réserves d'énergies fossiles déjà connues (pétrole, gaz, charbon). Pour y parvenir, les deux principaux leviers, sur lesquels la Région s'est de nouveau fermement engagée en 2014 sont, premièrement, l'efficacité énergétique et, deuxièmement, les énergies renouvelables.

## ➔ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT RÉGIONAL

### Création d'une plate-forme de formation à la rénovation thermique des bâtiments

En 2014, la quasi-totalité des projets de plateaux techniques de formation Energie, soutenus en 2012 et 2013, a été finalisée, notamment le plateau « parois opaques » du lycée des métiers de St Pierre des Corps. La collaboration avec le GRETA 37 et le bureau d'études Eneyria a également permis la création d'un module de formation à l'approche inter-métiers : pour aboutir à une rénovation énergétique globale performante, plusieurs corps de métiers du bâtiment doivent apprendre à travailler de concert. Ces plateaux techniques sont mutualisés entre plusieurs organismes de formation et sont accessibles pour la formation initiale et la formation continue.

### CHIFFRES CLÉS

Des plateaux techniques de formation dont :

9 plateaux « maîtrise de l'énergie/ efficacité énergétique de l'enveloppe du bâtiment » dont 2 orientés « éco-construction » et construction paille

6 plateaux « énergies renouvelables » dont 2 sur la thématique des capteurs géothermiques

1 plateau éclairage  
2 plateaux « ventilation »



## Le soutien à la filière méthanisation

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'ADEME, la Région Centre-Val de Loire a soutenu 6 projets pour un montant de 1 030 000 € : construction d'unités de méthanisation à Beauce Gâtinais Biogaz à Pithiviers (45), Brenne Elevage, à Céron (36) et Central Dunois (28). Ces projets produiront du biogaz permettant d'alimenter l'équivalent de 3 000 maisons individuelles chauffées au gaz. D'autres projets basés sur des concepts encore peu développés en région Centre-Val de Loire, ont également été retenus : unités de Vitry aux Loges (45) et Méthasec (41).

### CHIFFRES CLÉS

**3,01 M€ de financement**

pour la méthanisation en 2014 (ADEME/Région),

soit un total de **7,348 M€** depuis 2009

dans le cadre du **partenariat ADEME/Région et FEDER.**

## L'accompagnement des collectivités

Les collectivités territoriales sont de plus en plus sensibilisées aux questions d'efficacité énergétique, notamment dans le cadre des agendas 21 locaux auxquels elles participent. Néanmoins, elles manquent d'une ingénierie adaptée. Pour les accompagner, la Région met à la disposition des plus petites d'entre elles des prestations pour réaliser les études énergétiques nécessaires à l'obtention des aides régionales au titre du Plan isolation (dans le cadre des Contrats territoriaux). En 2014, un nouveau marché régional a été conclu, en élargissant à titre expérimental les prestations offertes, au-delà de diagnostics bâtiments, à des diagnostics bois, géothermie, patrimoine et suivi de travaux. La Région soutient aussi la mise en place d'un réseau de conseillers en énergie partagé sur les territoires. Ces énergéticiens sont mis à

disposition des petites communes adhérentes au service mutualisé. A ce jour, 6 conseillers sont répartis sur le territoire (Indre-et-Loire, Cher, Agglomération du pays de Dreux, Pays Vendômois...)

### CHIFFRES CLÉS

**28 Pré-diagnostics** Conseil Isolation financés en 2014 (sur 250 Pré-diagnostics Conseil Isolation de 2010 à 2014)

**76 bâtiments publics**

(hors HLM) isolés en 2014 (sur 181 de 2010 à 2014)



## La rénovation globale des logements

Après la signature, par l'Etat, l'ADEME et la Région, en décembre 2013 d'un Plan Bâtiment Durable régionalisé articulé au Plan National de Rénovation Énergétique de l'Habitat, l'année 2014 a permis la mise en place d'une large concertation et la création de 8 groupes de travail mobilisant l'ensemble des acteurs travaillant sur cette thématique. Les conclusions et préconisations seront présentées, au printemps 2015, sous la forme d'une feuille de route comprenant les axes :

- Structuration des entreprises pour une offre globale
- Optimisation des outils de financement de la rénovation énergétique et des coûts de rénovation
- Accompagnement des particuliers pour engager des travaux de rénovation

- La rénovation du parc de logement social
- La formation et la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »
- La caractérisation du bâti de la région Centre-Val de Loire
- Les démarches territoriales : plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat.

En parallèle, la Région a mené un travail d'adaptation, en vue de leur renouvellement en 2015, de ses 2 dispositifs en faveur de l'accompagnement des particuliers pour leurs travaux de rénovation, le prêt à taux 0%, Isolaris Centre et le diagnostic thermique, Energétis, en veillant à maintenir l'articulation avec les dispositifs nationaux existants (éco-PTZ, crédit d'impôt, aides ANAH,...)

### CHIFFRES CLÉS

**Energetis 2014 :**

206 demandes

158 prestations réalisées

**Isolaris 2014 :**

565 prêts

accordés à fin octobre 2014

Part Région : 118 160 euros

Investissement financé : 2,55 M€

## → ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE

### Partenariat interrégional pour la création d'un référentiel de formateurs experts dans l'accompagnement des chantiers

Pour parvenir à développer l'offre de rénovation globale pour l'habitat, une montée en compétences des professionnels du bâtiment est nécessaire. Dans le cadre de l'expérimentation DOREMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation des Maisons Individuelles) menée en région Rhône-Alpes, les groupements d'artisans sont accompagnés par un formateur expert dit « accompagnateur chantier ». La Région Centre-Val de Loire s'est associée à 4 Régions - l'Alsace, la Bourgogne, la Lorraine et Rhône-Alpes - pour financer la création d'un référentiel de formation de ces accompagnateurs chantier (formation modulaire) réalisé par le collectif Negawatt - Néopolis - Energetech-Terranergie. La première session de formation sera dispensée en 2015.

Les territoires engagés dans un projet de plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat (PLREH) proposeront cet accompagnement chantier aux professionnels du bâtiment qui pourront également suivre une formation.



### La filière Matériaux Biosourcés

La Région soutient un certain nombre de structures favorisant la promotion de la filière « matériaux biosourcés » (MBS).

ARBOCENTRE accompagne l'ensemble des acteurs de la filière bois dans l'objectif de structurer l'offre en bois-construction et bois-énergie mais aussi de stimuler la demande en bois de la part du grand public notamment en s'appuyant sur des relais départementaux.

ENVIROBAT est soutenue par la Région pour travailler sur la qualité environnementale des bâtiments et notamment sur l'animation d'un réseau régional sur les MBS. En outre, ENVIROBAT assure une animation de la filière paille.

Enfin, le cluster régional VALBIOM accompagne les industriels et les PME qui souhaitent innover en produisant des matériaux intégrant des MBS.

Le cadre d'intervention des Contrats de Solidarité voté en octobre 2012 prévoit la possibilité de bonifier de 10 points le taux d'intervention régionale en cas de recours à une part significative de MBS. Un tableau excel permettant aux maîtres d'ouvrage de mesurer cette part significative a été mis au point par la Région avec le concours d'ENVIROBAT.



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transition énergétique et la promotion des activités humaines prenant en compte la préservation de l'environnement figurent parmi les thèmes prioritaires de l'Agenda 21 régional. En 2014, la Région a poursuivi son engagement dans ces domaines avec le lancement d'un plan d'installations photovoltaïques dans les lycées et le déploiement de plateformes locales de rénovation énergétique ainsi que par l'approbation du Schéma régional de cohérence écologique.

## Un plan d'installations photovoltaïques dans les lycées

Dans une optique de participation à la transition énergétique et d'exemplarité sur son propre patrimoine, la Région Centre-Val de Loire a mené une étude de faisabilité pour un programme d'installation de centrales de production d'électricité solaire photovoltaïque sur les toitures de ses lycées, dans les meilleures conditions de rentabilité possibles.

Dans les conditions économiques actuelles, la stratégie adoptée pour l'auto-consommation consiste en la réalisation d'installations de petites tailles qui produiraient de l'électricité à un niveau de puissance optimisée (faible) pour être intégralement consommée sur site et couvrir ainsi une partie des consommations de veille après politique de réduction.



### CHIFFRES CLÉS

#### 20 établissements

sélectionnés (3 dans le département du Cher - 1 en Eure et Loir - 3 dans l'Indre - 5 en Indre et Loire - 5 en Loir et Cher - 3 dans le Loiret)

Budget dédié : 1,2 M€

Début des travaux : juin 2015

## Le soutien au déploiement de plateformes locales de rénovation énergétique

En 2014, les premiers projets de plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat ont émergé. 3 territoires se sont engagés : le Pays Gâtinais/Agglomération de Montargis, l'Agglomération de Blois et la Communauté de Communes de Loches.

Ces projets visent la création d'une dynamique locale en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat qui comporte 3 volets :

- une information et sensibilisation renforcées des particuliers ;
- une montée en compétence des professionnels du bâtiment incluant un travail sur la maîtrise des coûts des travaux et sur l'éclosion de regroupement d'artisans ;
- une Offre Unique de Financement qui consiste à proposer aux particuliers une offre clé en main pour le financement de leurs travaux.

## L'approbation du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Depuis 2010, l'Etat et la Région co-élaborent un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) qui vise à identifier la trame verte et bleue régionale. Ce sont les réservoirs de biodiversité et les corridors qui permettent aux espèces animales et végétales de se déplacer. La fragmentation des habitats naturels liée à l'artificialisation des sols (étalement urbain, infrastructure) est un des premiers facteurs de dégradation de la biodiversité. L'enjeu est donc d'intégrer les « infrastructures vertes » dans les politiques d'aménagement des territoires. En 2014, le projet de schéma a été soumis à consultation puis à enquête publique et a reçu un avis favorable de la commission d'enquête sans réserve. Le SRCE a été adopté par l'assemblée régionale le 18 décembre 2014.





**Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie**



**Développer le territoire**



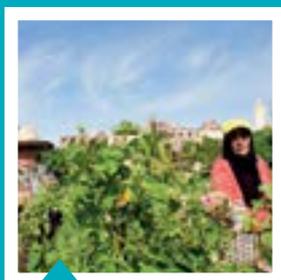
**Favoriser la culture et la créativité**

# Une région solidaire des générations et des territoires

L'intensité et la durée de la crise ont conduit la Région à renforcer ses soutiens aux habitants comme aux territoires les plus fragilisés.



**Inscrire  
la Région Centre-  
Val de Loire  
dans l'Europe**



**S'ouvrir au monde  
et à la solidarité  
internationale**

L'action régionale s'est attachée à offrir aux jeunes les meilleures conditions de formation et de vie en agissant sur la qualité des lieux d'étude dans les lycées, CFA, IFSI et les locaux de l'enseignement supérieur. Elle a conforté leur accompagnement en déployant son Plan « Avenir Jeunes » par des aides aux transports, au logement, à la restauration scolaire, par l'accès aux outils numériques et le soutien aux jeunes sans formation.

Le développement du territoire régional a mobilisé près de 90 millions d'euros d'aides aux communes et intercommunalités. Ces moyens ont participé à conforter l'investissement public notamment dans le secteur du BTP en apportant aux habitants les équipements et services de proximité dont ils ont besoin.

Il s'est agi à travers Ambitions Santé 2020 du lancement de 50 nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires, de nouvelles formations sur les territoires et d'incitations à l'exercice médical dans les zones défavorisées. En matière

de numérique, cette année a vu l'adoption de conventions avec trois des départements pour le déploiement du THD et des moyens accrus pour les territoires ruraux. Ces derniers ont été accompagnés en outre dans leurs initiatives citoyennes.

L'année 2014 a confirmé la justesse de la politique culturelle régionale alliant valorisation de son riche patrimoine et soutien à la création avec les fréquentations du domaine de Chaumont et des Turbulences-Frac et la vitalité partout du spectacle vivant. La Région a maintenu son soutien actif à la pratique sportive pour tous et conforté son action volontariste à l'international en faveur de la jeunesse.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 408 536 700 €  
pour le déploiement de ces ambitions.**

# Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie

Acteur majeur de l'accompagnement pédagogique des jeunes apprenants (lycéens, apprentis, étudiants, jeunes des filières sanitaires et sociales...), la Région Centre-Val de Loire est propriétaire des lycées publics et autres lieux de formation éducatifs et sportifs dont elle assure la construction, la restructuration et l'entretien. Afin d'offrir les meilleures conditions matérielles d'enseignement, d'accueil, de restauration, d'hébergement dans ses lycées, elle adapte en permanence ses interventions aux enjeux sociétaux et à l'évolution des enseignements. Elle a investi **271 540 500 €** en 2014 afin d'offrir aux jeunes de son territoire des lieux de formation de qualité.

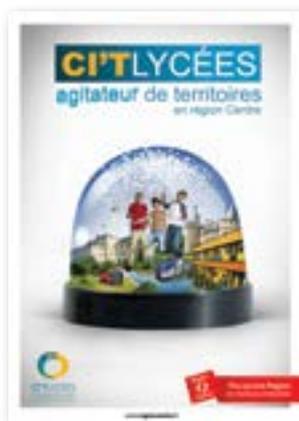


**Chantal REBOUT,**  
10<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée, Éducation et Lycées

En 2014, les investissements dans les lycées ont permis de les rendre plus agréables, plus économes et respectueux de l'environnement. Avec les équipes éducatives et les lycéens nous esquissons le « Lycée du futur » et avançons dans la sensibilisation aux gaspillages alimentaire et d'énergie, ainsi que sur l'ouverture des lycées à leurs territoires. Ces actions permettront à nos lycées et nos jeunes de participer au défi de la transition écologique dans une démarche citoyenne.

## ➔ PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

CiT Lycées, collaboration et initiatives entre territoires et lycées



A travers CiT Lycées, la Région encourage l'ouverture du lycée vers le territoire, la construction de partenariats durables et accompagne l'élaboration de projets avec les jeunes et pour les jeunes.

Ainsi, de nombreux projets s'organisent avec la contribution de multiples acteurs des domaines sociaux, économiques et culturels, dynamiques pour le territoire.

Parmi les 21 projets mis en œuvre, citons l'inventaire de la richesse architecturale et patrimoniale de la cité scolaire pour les journées du patrimoine à Orléans la Source, le recrutement de deux jeunes en service civique pour mener à bien les projets entre les lycées et Mairie à Blois, l'organisation d'une semaine d'intégration des nouveaux lycéen-ne-s

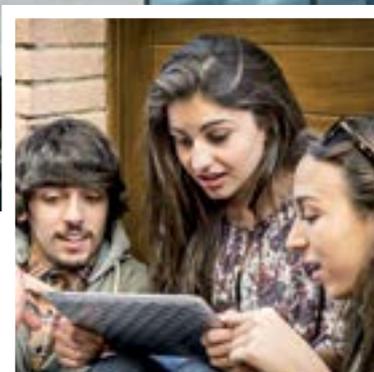
pour découvrir l'environnement local à Issoudun, la restauration d'une manifestation dans l'espace public « défilé et bal du père cent » pour un printemps citoyen à Vierzon, des rencontres pour faire connaître les métiers et les entreprises locales à partir de vidéos réalisées par les lycéen-ne-s de Romorantin...

### Le 1<sup>er</sup> colloque sur les lycées du futur

La Région Centre-Val de Loire a ouvert en 2014 un cycle de colloques sur le lycée de demain : qu'est-ce qu'un lycée et que sera le lycée de demain ?

Le premier colloque s'est tenu dans l'hémicycle de l'hôtel régional, le 20 mai 2014 sur le thème : « Lycée de demain : espaces à inventer ? ».

Les actes de ce colloque sont sur le site de la Région : <http://www.regioncentre.fr/colloques-lycees-demain.html>



## Les travaux de construction ou de restructuration dans les lycées

En 2014, la Région poursuit son effort d'investissement pour la modernisation des lycées. On notera les opérations remarquables livrées que sont la restructuration des internats du LP Albert Bayet à Tours, les travaux d'amélioration de la performance énergétique ainsi qu'une opération de clos et couvert au Lycée Paul-Louis Courier à Tours, l'aménagement des locaux libérés par les ateliers pour installer la vie scolaire et le GRETA au LP Denis Papin à Romorantin-Lanthenay, la 1ère phase de restructuration (extension de l'externat et des filières agricoles) du Centre de Formation d'Apprentis Agricoles Départemental de Bellegarde, la réalisation d'un plateau sportif et la création d'une

salle de musculation au lycée Maurice Genevoix à Ingré, la 1ère tranche de restructuration de la filière hôtellerie-restauration (livraison de cuisines pédagogiques, locaux de vie scolaire et restaurant d'application) au LP Châteauneuf à Argenton-sur-Creuse, la restructuration de la filière Accompagnement, soins et services à la personne des LP Marguerite Audoux à Gien et François Clouet à Tours.

Au-delà de ces opérations majeures, une multitude de chantiers sont conduits en partenariat avec les lycées eux-mêmes, afin d'améliorer le cadre de vie par des opérations de rénovation de tous types.

## Les travaux de restructuration et de rénovation dans les CFA

En 2014, la Région a consenti un effort exceptionnel pour la modernisation des centres de formation d'apprentis, avec la prise en charge de 4 opérations immobilières majeures représentant un engagement financier de la Région de 14 millions d'€ :

- Rénovation du CFA de l'Agglo d'Orléans (400 apprentis) : coût de l'opération 3,914 millions d'€ HT / subvention Région : 2,740 millions d'€
- Restructuration du CFA des Compagnons du devoir à Tours (370 apprentis) : coût de l'opération 8,8 millions d'€ TTC / subvention Région : 4 millions d'€
- Restructuration des ateliers mécanique automobile du CFA interprofessionnel de Chartres (1 150 apprentis) : coût de l'opération 6,1 millions d'€ TTC / subvention Région : 5,1 millions d'€
- Restructuration de l'internat du CFA interprofessionnel de Bourges (750 apprentis) : coût de l'opération 2,7 millions d'€ TTC / subvention Région : 2,2 millions d'€

Ces travaux bénéficieront chaque année à près de 2 700 jeunes et 2 200 entreprises.

### CHIFFRES CLÉS

4 opérations majeures lancées dans les CFA en 2014 pour 14 M€  
 2 700 jeunes et 2 200 entreprises concernées par les travaux





## L'extension de la Faculté de médecine de Tours-La Riche

Inscrite au Contrat de Projets Etat-Région, la construction d'une extension de la Faculté de Médecine s'est achevée en janvier 2014. Ce bâtiment, constitué de deux amphithéâtres et situé sur le site de la Riche, permet d'accueillir dans d'excellentes conditions de travail les 1 500 étudiants de Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES). La nécessité de cette opération était associée à la progression des effectifs due à l'augmentation du numerus clausus et à l'intégration des études de pharmacie, odontologie, maïeutique et kinésithérapie. La Région a financé cette opération à hauteur de 10,12 M€ pour un coût total de 12,38 M€.

### CHIFFRES CLÉS

#### Coût de l'opération :

12,38 M€ dont 10,12 M€ financés par la Région

5 700 étudiants en médecine dont 1 500 en PACES

## Les travaux de restructuration dans les organismes de formation sanitaire et sociale

2014 a vu la livraison des nouveaux locaux de l'école de la Croix rouge de Tours. Cette opération d'un montant de 10,5 millions d'€ TTC a été soutenue par la Région à hauteur de 4,5 millions d'€. Ce sont plus d'un millier d'apprenants qui seront accueillis chaque année dans cette structure de formation moderne et adaptée aux formations dispensées. La Région a également consacré 843 000 € en 2014 pour la modernisation des locaux de plusieurs écoles et notamment les ISFSI de Dreux, Blois et Châteaudun et les écoles du social de Tours et d'Olivet.



## ➔ OFFRIR AUX LYCÉENS DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

### CHIFFRES CLÉS

75 000 convives par jour

9 millions de repas servis sur une année

94 restaurants

65 lycées labellisés Self'O Centre

### Développer l'usage de denrées Bio dans les restaurants scolaires

Depuis 2010, la Région poursuit son engagement d'offrir aux jeunes une restauration de qualité en introduisant des produits biologiques et de proximité dans les menus proposés dans les 94 restaurants scolaires. Elle met en place des actions de valorisation de l'équilibre alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire dans une logique d'économie durable. La labellisation « Self'OCentre » pour 69 % des restaurants scolaires les engage à consommer de manière régulière les produits biologiques. Souhaitant accompagner les établissements dans le développement de produits bio, la Région leur propose de les soutenir financièrement grâce à un appel à projet lancé à l'été 2014. Ce sont ainsi 20 établissements qui ont répondu favorablement à cet appel.



# → ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

## 15 nouvelles mesures en faveur des jeunes

En 2014, avec son plan « Avenir Jeunes », la Région a mis en œuvre 15 nouvelles mesures pour renforcer l'accès à l'autonomie et à l'emploi des jeunes grâce à des aides qui concernent le transport et la mobilité, le logement, la santé, le sport, les loisirs, la culture et la citoyenneté.

Parmi ces mesures, les jeunes peuvent bénéficier :

- du dispositif de soutien au dépôt de garantie offrant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans la possibilité d'accéder à leur premier logement par le biais d'une avance remboursable. En 2014, 12 jeunes ont bénéficié du dispositif,
- de l'aide régionale à la formation générale au BAFA (en 1/2 pension ou en pension complète) qui permet une déduction de 100 € sur les frais d'inscription à l'un des 12 organismes agréés ayant signé une convention de partenariat avec la Région. En 2014, près de 1 800 jeunes (17-25 ans), domiciliés en région, ont bénéficié de ce dispositif,
- de la création d'une plateforme e-logement, développée par le GIP Alfa Centre, qui recense l'offre d'hébergements disponibles en région Centre-Val de Loire (en internat de lycée, CFA, MFR, Résidences Habitat Jeunes...) afin d'aider les personnes qui entrent en formation à trouver un toit,
- de l'aide à la restauration scolaire et à l'hébergement. Lancée en 2009, la Région a souhaité poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif qui consiste à prendre en charge une partie du prix de la restauration et de l'hébergement (en internat) restant à la charge des familles d'élèves en difficultés. C'est ainsi plus de 22 000 familles qui ont pu profiter de cette aide depuis 6 ans. 4 349 jeunes ont bénéficié de cette aide pour un budget dédié en 2014 de 450 000 €.

<http://elogement.regioncentre.fr/>

## Primes régionales de soutien à l'apprentissage

L'Etat a fixé, par la loi, à 1 000 € le montant de la prime apportée par les Régions aux employeurs d'apprentis à partir de 2014.

La Région Centre-Val de Loire a souhaité renforcer le soutien apporté aux employeurs d'apprentis avec la mise en place à la rentrée 2014, de 2 aides complémentaires :

- 1 prime de 500 € pour les nouveaux employeurs d'apprentis ou les employeurs n'ayant pas recruté d'apprentis depuis 4 années. La prime est réservée au recrutement d'apprentis CAP afin de faciliter l'accès à la qualification pour les jeunes les plus fragiles
- 1 prime de 500 € pour l'aide à la formation des maîtres d'apprentissage.

L'ensemble de ces aides est réservé aux employeurs de moins de 11 salariés.



## Développement des outils numériques et informatiques dans les lycées et les CFA

En écho à des demandes fortes d'accompagnement à des pratiques pédagogiques innovantes et considérant que l'équipement matériel ne doit pas être un frein, la Région a souhaité doter l'ensemble des lycées et CFA d'un lot de 36 tablettes numériques pour être prêtées à des fins pédagogiques aux élèves qui n'auraient pas, en dehors de l'établissement scolaire, de matériels disponibles. Il s'agit bien de ne pas créer d'inégalités dans l'apprentissage liées à un équipement individuel inégal. Le numérique ne doit pas être le privilège du plus grand nombre mais une opportunité pour tous.

En parallèle, la Région Centre-Val de Loire a délibéré favorablement pour la prise en charge de la maintenance des infrastructures et des équipements informatiques nécessaires à l'enseignement. Elle sera déployée en deux ans sur 2015 et 2016, avec prise en charge progressive des différents secteurs.

### CHIFFRES CLÉS

#### Budget :

2 163 200 € en investissement  
et 140 000 € en fonctionnement

Acquisition de 4 680 tablettes,  
bornes wifi et équipements  
nécessaires pour leur mise en  
œuvre dans un contexte éducatif

89 établissements ont répondu  
à l'appel à projets lancé en sep-  
tembre 2014

## ID en campagne : des parcours d'insertion à destination des jeunes en situation de grande précarité



Dans le cadre d'ID en campagne, la Région soutient l'insertion professionnelle des jeunes en situation de grande précarité. Ainsi, dans le Lochois, la Mission Locale de la Touraine Côté Sud s'est engagée dans l'expérimentation du dispositif « INSOLITS » (Interventions Solidaires en Touraine du Sud). Sur 2 ans, des missions en service civique sont proposées à 8 jeunes en très grande précarité dans des structures associatives ou des collectivités locales du Lochois.

Sur les 4 premiers jeunes engagés, 3 ont reçu une proposition d'emploi ou de formation à l'issue de leur mission. Les jeunes ont pu découvrir le monde du travail grâce à un accompagnement et un suivi renforcé, tant en individuel (par une psychologue du travail) qu'en collectif par la Mission Locale.

Le partenariat a permis un regard croisé sur ces jeunes avec les travailleurs sociaux, la mission locale, les collectivités, des associations « donneurs d'ordre ».



### « Assure ton Avenir : lutte contre le décrochage scolaire »

Après « Assure ta Rentrée ! », opération emblématique fédérant les partenaires de l'orientation pour prendre en charge les jeunes sans solution de formation à la rentrée scolaire, la Région, avec le projet global « Assure ton Avenir ! », s'engage pour l'insertion de tous les jeunes à travers :



- un soutien à l'activité des vingt plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs
- des parcours « Assure ton Année ! » pour « remettre en selle » les jeunes avant de les réinscrire dans des parcours de formation qualifiants
- « Accroche-toi, décroche ton Bac », pour re-préparer le Bac et obtenir le précieux sésame, indispensable pour une poursuite d'études.

### CHIFFRES CLÉS

#### Pour l'Académie Orléans-Tours :

5 993 jeunes de plus de 16 ans non-diplômés et a priori « perdu-e-s de vue » en mars 2014

Baisse régulière des taux de jeunes identifiés en situation de décrochage dans notre région :

-4,1 points depuis 2011

Un budget de 245 945 € pour le projet « Assure ton Avenir »

#### « Assure ta Rentrée ! »

#### Résultats de l'opération 2014 :

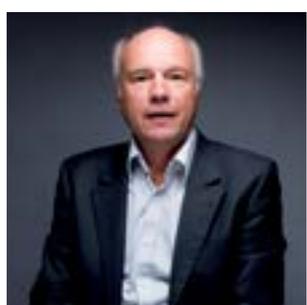
3 336 jeunes suivi-e-s car sans solution de formation connue à la rentrée scolaire 2014

(60 % de garçons et 40 % de filles)

22 sessions d'accueil mises en place.

89 % des jeunes ont une solution à l'issue de l'opération (retour en formation ou accompagnement personnalisé par le réseau des missions locales)

## ➔ SOUTENIR L'ENGAGEMENT SPORTIF



**François DUMON,**  
13<sup>e</sup> Vice-président délégué,  
Jeunesse, Sport, Fonds Européens

En 2014, la Région Centre-Val de Loire a conforté sa politique de soutien actif à la pratique sportive en concertation avec le mouvement sportif, qu'il s'agisse du haut niveau comme des amateurs. Le sport joue un rôle social déterminant, c'est un outil essentiel de cohésion sociale, porteur des valeurs de citoyenneté, de respect de l'autre et des règles. La Région Centre-Val de Loire est un soutien indéfectible aux milliers de dirigeants, de bénévoles qui font la richesse du mouvement sportif en région.



### De nouvelles conventions pluriannuelles de partenariat avec les ligues

La Région a réformé en 2014 ses modalités de contractualisation avec les structures régionales pour la période 2014-2017.

Son intervention s'articule dorénavant autour de trois axes de financement : une part forfaitaire déterminée par le nombre de licenciés du comité, une part « appel à projets » sur les questions de l'égalité femme-homme, de l'accès à la pratique sportive des publics empêchés (situation de handicap notamment) et du développement de projets éco-responsables et une part « actions » au titre des missions d'intérêt général qui leur incombent.

41 ligues, soit 10 de plus que lors de la précédente génération de conventions, représentant 470 000 licenciés ont été soutenues à hauteur de 1 620 000 € pour les 3 ans.

#### CHIFFRES CLÉS

**41 ligues soutenues**

(soit 10 de plus que lors de la précédente génération de conventions)

**à hauteur de 1 620 000 €  
sur 3 ans**

**470 000 licenciés concernés**

### Soutien aux clubs de haut-niveau « Elite »

La Région apporte une aide aux clubs-phares du territoire régional évoluant au meilleur niveau national de leur discipline. Elle entend également contribuer à la préparation des jeunes sportifs à l'accès au sport de haut niveau.

De façon globale, ce dispositif a permis de soutenir environ 7 clubs professionnels au titre de la mission d'intérêt général qui leur incombe et environ 34 clubs amateurs chaque année.

### Soutien régional aux manifestations sportives

La Région apporte son soutien financier à l'organisation de manifestations sportives dans une soixantaine de disciplines. Elle a ainsi accueilli des compétitions internationales et nationales sur l'ensemble du territoire régional, parmi lesquelles : le championnat de France seniors d'aviron à Bourges, le championnat de France de cyclo-cross à Lignières, le championnat de France élite de natation à Chartres, le top 10 Européen de tennis de table à Tours...



# Développer le territoire

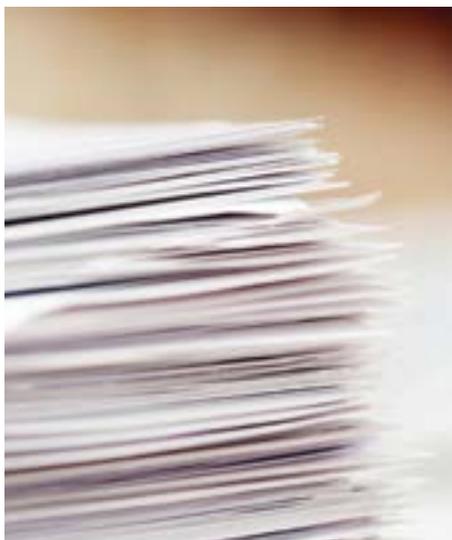
Consolider l'équilibre et la cohésion du territoire, construire une vision partagée du développement pour une attractivité renforcée, telles sont les ambitions de la Région Centre-Val de Loire. Ainsi, après avoir co-construit son SRADDT, la Région travaille à sa déclinaison opérationnelle avec la démarche participative « Ambitions 2020 », et déploie des politiques partenariales à travers ses contrats de solidarité territoriale. Elle entend ainsi lutter contre la désertification médicale, développer les logements sociaux, déployer une couverture numérique maximale, tout en conservant un lien fort avec ses territoires ruraux. La Région a investi **97 814 600 €** en 2014 pour réaliser ces objectifs.



**Dominique ROULLET,**  
7<sup>e</sup> Vice-président délégué, Aménagement du Territoire, SRADDT

En 2014, la Région Centre-Val de Loire a accordé près de 90 millions d'euros d'aides aux communes et aux communautés de communes. Plus que jamais, nous avons souhaité soutenir de manière volontariste l'investissement public local et agir ainsi pour le développement et la croissance de nos territoires. Alors que notre pays traverse une grave crise économique et sociale, la Région Centre-Val de Loire réaffirme sa solidarité avec les collectivités infrarégionales.

## ➔ CONTRACTUALISER AVEC L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS



### Point d'avancement des CRST

Depuis l'adoption en octobre 2012 du cadre d'intervention des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, déclinaison opérationnelle du SRADDT sur les Bassins de Vie, 19 démarches Ambitions 2020 ont été conduites et 6 Contrats ont été signés pour un montant de 84 M€ : Agglomération de Tours et Pays Indre et Cher; Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne; PNR Brenne; Pays de Bourges; Pays Grande Sologne, et Pays Giennois.

#### CHIFFRES CLÉS

**6 CRST SIGNÉS**  
pour un montant de **84 M€**

### Bonification du plan BTP

Afin de favoriser un accroissement des investissements sur les territoires, la Région a décidé de faire bénéficier les maîtres d'ouvrages publics et associatifs d'une bonification du taux d'intervention régional prévu au Contrat territorial (jusqu'à +20 %), et dans la limite de 50 % de la dépense.

Cette opportunité concernera toute opération dont le dossier de demande de subvention aura été reçu complet au plus tard le 30 juin 2015 au Conseil régional.

## → OBSERVER LE TERRITOIRE

### Publication de deux nouvelles études régionales

La Région réalise régulièrement des études afin d'approfondir la connaissance de son territoire. En 2014, deux études ont été publiées : l'une, en partenariat avec l'INSEE, sur la projection des effectifs de lycéens à l'horizon 2030, l'autre sur les pratiques de Recherche-Développement et d'innovation au sein des entreprises. Elles sont disponibles sur le site de la Région : [www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr) (rubrique L'avenir de ma Région>Stratégies et études).



## → SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

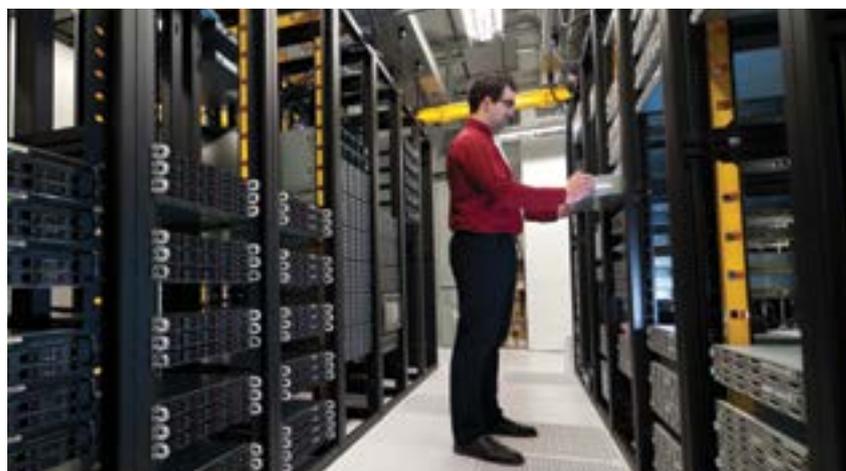


**Yann BOURSEGUIN,**  
15<sup>e</sup> Vice-président délégué, Logement, Habitat,  
Technologies de l'Information et de la Communication,  
Démocratie Participative

L'année 2014 a été celle de l'accélération du déploiement du Très Haut Débit dans l'ensemble des départements du Centre-Val de Loire, grâce en particulier à l'apport financier conséquent de la Région – 173 millions d'euros d'ici à 2020. Ainsi, résolument engagés dans un accès au THD pour tous et partout, nous préparons l'avenir et agissons sur le développement de nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

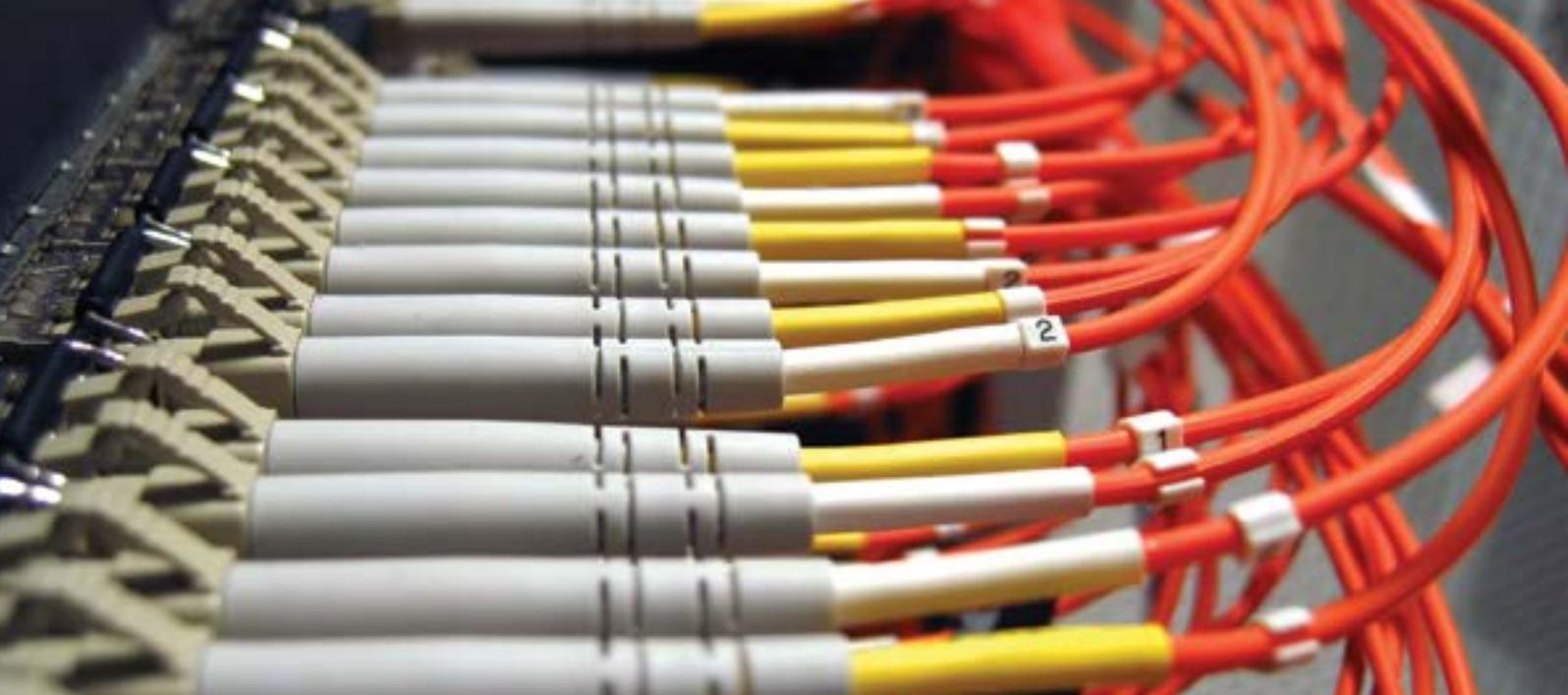
### Adoption des conventions de financement pour le déploiement des infrastructures numériques en Eure-et-Loir, Cher, Indre-et-Loire et Loiret

Dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique, l'Etat et la Région ont fixé comme objectif la couverture en très haut débit à 70 % de la population dans les 10 prochaines années, et une amélioration notable du débit pour l'ensemble de la population. Pour remplir cet objectif, la Région mobilise près de 170 M€ auprès des maîtres d'ouvrages que sont les syndicats mixtes ou les départements. Pour fixer cet engagement des conventions pluriannuelles ont été signées en 2014 pour les départements d'Eure-et-Loir, du Cher, d'Indre-et-Loire et du Loiret. Pour l'Indre et le Loir-et-Cher, les conventions seront signées au premier semestre 2015.



### Aménagement numérique : 3 millions d'euros supplémentaires en faveur du Très Haut Débit dans les territoires ruraux

Afin d'accélérer les études d'ingénieries, de développer un modèle de déploiement en milieu rural, et de lancer les premiers travaux notamment en montée en débit, la Région a engagé dès 2014, 3 millions d'euros supplémentaires dans les territoires ruraux. Ces crédits s'ajoutent aux 11,9 M€ déjà engagés en 2014 en faveur des infrastructures numériques. Cet engagement financier s'inscrit dans la contractualisation pluriannuelle.



## Le GIP RECIA Région Centre Inter Active



En 2014, le GIP RECIA a permis le renouvellement du marché du réseau régional Haut et Très haut débit, avec un changement de prestataire. L'ensemble des lycées est maintenant connecté à la fibre optique, technologie permettant des usages numériques innovants. Le GIP RECIA a également accompagné la Région dans l'expérimentation du déploiement de tablettes numériques pour les lycéens. Enfin, le GIP s'est

particulièrement mobilisé, à la demande de l'Etat et de la Région, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Cohérence régionale d'aménagement numérique (SCoRAN).

[www.recia.fr](http://www.recia.fr)

## Soutien au développement de la filière aéronautique : développement de la plateforme aéroportuaire de Châteauroux

Au total depuis 2007, date à laquelle la Région est devenue propriétaire, ce sont plus de 16 millions d'euros qu'elle a consacrés à l'aéroport de Châteauroux « Marcel Dassault » pour son fonctionnement et son développement. Après avoir remis à niveau l'ensemble des bâtiments, installations et pistes de l'aéroport, elle engage la création d'une zone d'activités de 40 ha, directement embranchée sur la piste, qui débutera par le lancement d'une 1<sup>ère</sup> tranche d'un hangar aéronautique de 8 000 m<sup>2</sup>. L'objectif de la Région est de créer un pôle d'emplois et d'activités dans la maintenance aéronautique, en soutien à la filière régionale. En plus des activités de traitement du fret, afin de renforcer la notoriété de l'aéroport, l'attractivité du territoire et les services aux habitants, le trafic passagers sera développé avec en 2015 l'ouverture d'une liaison avec Nice.



## ➔ MAINTENIR LES SERVICES SUR LES TERRITOIRES



**Philippe FOURNIÉ,**  
11<sup>e</sup> Vice-président délégué,  
Formations Sanitaires et Sociales, Santé

Le plan « Urgence Santé » permettait de répondre rapidement à une situation qui se dégradait de jour en jour. Avec « Ambitions Santé 2020 », la Région engage une deuxième phase : la structuration de la médecine de premier recours de demain, accessible à tous et partout. Pour répondre aux besoins de tous les territoires, nous avons ouvert des formations délocalisées, notamment pour les aides-soignants à Loches. Tous ces efforts permettent de former, année après année, un nombre croissant de professionnels de santé en région et de poursuivre l'installation des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) dans tout le territoire régional.

### Plan Urgence Santé : nouvelles mesures pour 2014-2020

En février 2014, la Région a souhaité prolonger et amplifier son action en faveur d'une meilleure offre de soins engagée dans le cadre du Plan Urgence Santé défini en janvier 2012, en adoptant le programme Ambitions Santé 2020.

Dans ce cadre, la Région s'est engagée notamment dans :

- le financement de 4 chefs de clinique/assistants des hôpitaux qui participent à l'encadrement des internes du CHR d'Orléans, et contribuent à l'attractivité du territoire pour l'installation de futurs médecins ;
- l'aide financière aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année de médecine pour la réalisation de stages pratiques de médecine générale dans les zones médicalement défavorisées et les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP). Au total 429 étudiants ont bénéficié de cette aide dont 133 dans une MSP.
- le soutien à l'installation de jeunes chirurgiens-dentistes ;
- l'ouverture de nouvelles formations : en septembre 2014, une formation de psychomotriciens au sein de l'Institut de formation paramédicale rattaché au CHR d'Orléans (avec 25 places par promotion) et une formation d'aide-soignant de 20 places à Loches conduite par l'Institut de formation rattaché au Centre hospitalier d'Amboise-Château-Renault ;
- l'aide aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année des filières de rééducation (masseurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens) réalisant tout ou partie de leurs périodes de stage en zones sous-dotées ou en MSP ;
- l'inauguration à Chambray les Tours du nouvel Institut régional de formation sanitaire et sociale rattaché à la Croix rouge française pouvant accueillir près de 1 000 étudiants ;

#### CHIFFRES CLÉS

58 MSP financées au 31/12/2014 regroupant plus de 600 professionnels de santé dont près de 200 médecins généralistes

429 étudiants en médecine soutenus pour leur stage ambulatoire



- la poursuite du maillage en MSP : via le soutien à la création pour la période 2014-2020 de 50 structures d'exercice regroupé supplémentaires, soit sous forme de MSP ou de centre de santé, soit sous forme de structures plus légères mais complémentaires (cabinets paramédicaux, cabinets satellites de MSP). Le plan précédent (50 MSP pour la période 2007-2013) était arrivé à son terme avec 51 projets soutenus au 31 décembre 2013, dont 43 mises en service. L'année 2014 a vu la programmation de 7 nouveaux projets.
- le soutien à la télémédecine (financement de chariots télémédecine et câblage Très Haut débit dans les MSP...)

### 3<sup>e</sup> conférence régionale des maisons de santé pluridisciplinaires

La 3<sup>e</sup> conférence des MSP s'est tenue le 7 novembre à Châteauroux. Elle a rassemblé plus de 100 participants autour du thème « La télémédecine au service des territoires », dont 40 % d'élus ; 20 % de professionnels de santé ou organismes les représentant et 10 % de Pays ou PNR, souvent représentés par les animateurs des Contrats Locaux de Santé. Les témoignages ont permis notamment de présenter le chariot de télémédecine, le dépistage de la rétinopathie diabétique ou encore les différentes fonctionnalités du dossier patient.



## ➔ FAVORISER LES DYNAMIQUES LOCALES POUR LES TERRITOIRES RURAUX



**Michelle RIVET,**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée,  
Projets de Développement Rural

L'avenir s'invente dans les campagnes, j'en suis persuadée. En 2014, l'initiative citoyenne et la créativité collective ont contribué au lien social sur les territoires ruraux : de l'installation d'une éco crèche à celle d'un commerce rural de nouveau type, de la remise au goût du jour d'une production traditionnelle à la réinvention de l'alimentation collective, d'une culture participative à des initiatives mêlant dimensions artistique et sociale, ID en campagne cultive l'avenir de nos territoires.

### ID en campagne : des initiatives innovantes en milieu rural

L'année 2014 a été marquée par :

- le dépôt des initiatives en continu, permettant un meilleur accompagnement des porteurs de projets en amont du dépôt comme en aval. Encore très variées, elles ont concerné notamment, la réouverture d'un commerce à La Guerche sur l'Aubois grâce à la mobilisation des habitants, l'expérimentation d'un atelier de création textile en Brenne, l'expérimentation d'un produit de tourisme nature dans le Loir-et-Cher...

- l'organisation des premières rencontres régionales de l'innovation en milieu rural à Vierzon le 24 mai. Réunissant plus de 120 personnes, elles ont permis de questionner les éléments favorables à l'innovation en milieu rural et de faciliter le transfert d'expériences à travers le témoignage d'acteurs locaux notamment.



#### CHIFFRES CLÉS

89 initiatives retenues,  
dont 11 en 2014 pour 281 722 €

3/4 des initiatives  
déposées en 2014 ont été retenues  
contre 1/2 dans le cadre des appels  
à projets

2,8 M€ d'aide régionale  
réservée, dont 281 722 € en 2014

1,9 m€ de crédits engagés, dont  
752 751 € en 2014 (soit 40 % de  
l'engagement total)



### Le programme Leader 2014-2020

La Région Centre-Val de Loire a lancé l'appel à projets LEADER (de novembre 2014 à avril 2015) dans la perspective de sélectionner les territoires (Groupes d'Action Locale – GAL) pour la période de programmation européenne 2014-2020. 23,6 millions d'euros de fonds FEADER seront réservés aux GAL Leader pour la mise en œuvre de leur stratégie au bénéfice de projets ruraux pilotes et innovants.



# Favoriser la culture et la créativité

La Région Centre-Val de Loire est devenue au fil des ans un interlocuteur essentiel de l'élaboration des politiques publiques culturelles, éléments emblématiques de l'ambition de notre collectivité et de l'identité de ses territoires. Contributrice et actrice des projets, la Région a investi **34 774 900 €** en 2014, au service de la création et de la diffusion artistique et culturelle, de l'éducation à la culture, de la préservation et de la valorisation de son patrimoine.



**Carole CANETTE,**  
12<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée  
Culture et Créativité numérique

Dotée d'un exceptionnel patrimoine, berceau d'une éternelle renaissance, la Région Centre-Val de Loire développe une politique culturelle résolue et innovante alliant valorisation de ce patrimoine et soutien à la création. L'année 2014 confirme la pertinence de cette stratégie avec une fréquentation record du domaine de Chaumont et des Turbulences-Frac Centre, et également par la formidable vitalité du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.

## ➔ PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

### Le FRAC Centre

En 2014, les Turbulences – Frac Centre ont confirmé leur rôle majeur pour la diffusion, la sensibilisation et le soutien à la création contemporaine en région Centre-Val de Loire.

Poursuivant sur le succès de l'inauguration de son nouvel équipement en septembre 2013, le Frac Centre a proposé un programme riche d'expositions (« Double Jeu », « Villes visionnaires », « Maquettes - Xavier Veilhan »), d'actions culturelles et pédagogiques (Samedis Turbulents, Université populaire, conférences) qui ont attiré 49 077 visiteurs depuis son ouverture.

Sa collection aura été au cœur du projet artistique, aux Turbulences comme sur tout le territoire régional, au travers d'une dizaine d'expositions hors-les-murs, de nombreuses actions pédagogiques et du parcours patrimonial « Songe d'une nuit d'été ».

[www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)



### CHIFFRES CLÉS

27 188 visiteurs  
aux Turbulences en 2014

Plus de 4 532 scolaires  
accueillis

9 434 participants  
aux expositions et actions culturelles  
et pédagogiques en région  
Centre-Val de Loire

15 expositions réalisées

307 œuvres prêtées

96 œuvres acquises

17 œuvres  
reçues en donation

## Le Fonds régional pour le patrimoine culturel

La Fondation du Patrimoine accomplit un travail considérable de restauration et sauvetage d'éléments du patrimoine rural. Le Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, alloué par la Région

et géré par la Fondation du Patrimoine, est destiné à la restauration du patrimoine non protégé ou inscrit au titre des monuments historiques. En 2014, des projets sur l'ensemble de la région ont vu le jour.



### CHIFFRES CLÉS

En 2014, le FRPCP a permis de soutenir **26 projets** pour **3,6 M €** de travaux et **528 324 €** de subventions.



## Opération Jean Linard, web documentaire

Lancée en 2014, la collection de web-documentaires intitulée « Révéléateur de patrimoine » est un support innovant de médiation numérique créé par la direction de l'inventaire du patrimoine de la Région. Le premier volume, « Jean Linard, une Cathédrale à ciel ouvert », lauréat du premier prix « Patrimoine et Innovation(s) » du CLIC France, offre une découverte en immersion d'un site contemporain original dans le Cher.

[jeanlinard-patrimoine.regioncentre.fr](http://jeanlinard-patrimoine.regioncentre.fr)

## Le Domaine régional de Chaumont sur Loire

En 2014, le Domaine a poursuivi son activité culturelle et artistique en proposant une programmation riche structurée autour de trois axes : « art contemporain », « jardins » et « patrimoine ».

La création a pris la forme de jardins (Festival international des jardins, jardins des Prés du Gouloup, récompensés par le prix « International Garden Tourism Awards »), d'installations d'art contemporain parsemées sur le site, dont la présentation de la première partie de la commande passée par la Région à Gabriel Orozco ou encore des œuvres de plasticiens et



photographes reconnus internationalement. L'effort d'enrichissement, de restauration et de mise en valeur de ses collections a été poursuivi, par la mise en place de nouveaux audio-guides au château, ou la restauration des façades de l'escalier Renaissance.

[www.domaine-chaumont.fr](http://www.domaine-chaumont.fr)

### CHIFFRES CLÉS

**414 218 entrées**  
au Domaine régional en 2014

**23<sup>e</sup> édition**  
**du festival**  
**International**  
**des jardins**  
sur le thème « Jardins  
extraordinaires, jardins  
de collections »



# ➔ CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE



## Le dispositif PACT

L'objectif des « PACT Région Centre-Val de Loire » est de permettre de structurer une offre culturelle portée par une ou plusieurs communautés de communes, une structure œuvrant sur un territoire intercommunal ou un parc naturel régional. Chaque projet soutenu doit s'adapter aux spécificités territoriales et prendre en considération les orientations de la politique culturelle régionale : la diffusion de la création artistique, la conquête de nouveaux espaces pour la culture et de nouveaux publics (empêchés, en difficultés sociales ...).



### CHIFFRES CLÉS

En 2014, 67 PACT ont été financés

## Le premier partenariat avec le Centre National du Livre en faveur de la filière

La Région Centre-Val de Loire et Ciclic ont ratifié une des premières conventions de développement du livre et de la lecture avec leurs partenaires, la Drac et le Centre national du livre. Celle-ci répond aux enjeux de décentralisation et d'imbrication des aides publiques et comprend un soutien à la librairie, un programme d'éducation artistique et culturelle et une aide à la création.

## Les 17<sup>e</sup> Rendez-vous de l'histoire

La 17<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de l'histoire, festival gratuit, a eu lieu à Blois du 9 au 12 octobre 2014, sur le thème « Les Rebelles » et a accueilli 1 000 intervenants, 150 éditeurs, 400 conférences et débats (dont une nouvelle rubrique sur l'économie), des journées d'étude, des expositions, ainsi que des ateliers, des films, et des cafés historiques.

### CHIFFRES CLÉS

Plus de 40 000 visiteurs, près de 400 rencontres

12 expositions, 11 spectacles

Plus de 300 auteurs et 200 exposants au salon du livre

Une cinquantaine de films projetés

### CHIFFRES CLÉS

#### Excentrique :

7 territoires, 36 équipes artistiques accueillies dont 11 compagnies de la région Centre-Val de Loire, 10 600 spectateurs, + de 1 000 habitants mobilisés sur les projets d'implication

3 Résidences de territoire : Commune de La Riche et Commune de Joué-lès-Tours, Commune de Levroux et Communauté de communes d'Ecueillé-Valençay, Commune de Cheverny et Communauté de Communes du Grand Chambord

6 Contrats d'émergence et de développement : Parc Naturel Régional du Perche, Communauté de communes Plaines et Vallées Dunoises, Commune de Pithiviers, Communauté de Communes du Grand Chambord, Communauté de Communes Boischaux Marche, Commune de Levroux et Communauté de Communes d'Ecueillé-Valençay

3 compagnies accompagnées au titre de l'Incubateur

2 équipes artistiques accompagnées au titre du Briefing

2 équipes artistiques accompagnées au titre du Laboratoire d'Idees Artistiques

## Culture O Centre Atelier de développement culturel de la Région Centre-Val de Loire



En 2014, Culture O Centre a développé ses nouvelles modalités d'accompagnement et de soutien aux collectivités, opérateurs et équipes artistiques. Incubateurs, briefings, laboratoires d'idées artistiques, veille territoriale sont les nouveaux outils. L'agence a poursuivi l'animation de rencontres, débats et parcours thématiques. Elle s'est investie dans l'accompagnement de six contrats d'émergence et de développement. Année de transition et d'évolution pour le Festival Excentrique qui se transforme au bénéfice des résidences de territoire, et pour l'Agence qui intègre ses nouveaux locaux au sein des Turbulences – Frac Centre.

[www.cultureocentre.fr](http://www.cultureocentre.fr)





## Soutien régional au spectacle vivant

La Région Centre-Val de Loire soutient la création et la production des artistes professionnels implantés sur son territoire et également des productions d'envergure portées par les structures labellisées. Ces projets bénéficient d'une forte visibilité régionale, nationale voire internationale, notamment au sein de manifestations artistiques de renommée.

### CHIFFRES CLÉS

**43 équipes** musique, théâtre, danse soutenues

**2 productions** d'envergure financées

Montant global : **340 900 €**

## Printemps de Bourges : 300 places offertes au Secours Populaire

Dans le cadre de sa politique des publics, la Région soutient la programmation de festivals de rayonnement national contribuant à élargir le public du spectacle vivant et à favoriser le meilleur accès de tous à la culture. Le Printemps de Bourges est la manifestation culturelle qui a le plus de retentissement à l'extérieur de la région Centre-Val de Loire. Pour que tous puissent profiter de l'effervescence musicale du festival, la Région a offert 300 places au Secours Populaire pour la soirée reggae du 25 avril au « W ». Enfin, les « iNOUÏS du Printemps », véritable pépinière artistique du festival, présente une trentaine de groupes et artistes en développement, issus d'une sélection de plus de 4 000 candidatures réalisée par le Réseau d'antennes en région.



### CHIFFRES CLÉS

**65 595 spectateurs** aux concerts dont 56 311 payants

La fréquentation cumulée pendant le festival sur les scènes ouvertes et les différents stands est évaluée à environ

**200 000 personnes.**

**150 artistes** ou groupes se sont produits durant **6 jours**

### CHIFFRES CLÉS

**20 maisons d'édition,**  
**10 librairies et 8 lieux**  
de résidence d'auteur soutenus

**631 lectures** d'hiver proposées

**Patrimoine**  
**cinématographique :**  
**1 298 films** numérisés et sauvegardés

Éducation - Lycéens et apprentis au cinéma :  
**12 785 élèves** concernés

Cinémobile : **57 500 spectateurs**

Festival du film de Vendôme :  
**11 300 spectateurs**

Univers web Ciclic :  
**269 834 visiteurs**  
uniques (tous sites confondus)

**242 jours de tournage**  
sur le territoire régional

Soutien à la création cinématographique :  
**86 films** soutenus

Cinéma d'animation : **24 prix**  
attribués à des films tournés en résidence

CICLIC - L'Agence régionale  
du Centre pour le livre, l'image  
et la culture numérique



Amorcée en 2013, l'extension de l'écosystème numérique de Ciclic s'est concrétisée en 2014. Il s'enrichit de trois nouvelles communautés : un site pour apprendre à décrypter les images, un autre dédié à la vie littéraire en région Centre-Val de Loire, et un espace invitant à la découverte d'œuvres de cinéma indépendant.

Upopi, Livre et Ciel font leur apparition dans la constellation numérique de Ciclic, qui comprenait déjà les sites Mémoire, Cinémobile et ciclic.fr. Le Cinémobile a, lui, fêté ses trente ans et s'engage résolument dans une nouvelle ère avec un nouveau camion financé par la Région, des circuits redessinés, et un calendrier adapté.

[www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)  
[www.memoire.ciclic.fr](http://www.memoire.ciclic.fr)



## ➔ ÉDUCER À LA CULTURE



### Des chèquiers Clarc destinés aux lycéens et aux apprentis de la région

Ce dispositif permet l'accès du plus grand nombre de jeunes aux biens, services culturels et sportifs (depuis l'année scolaire 2014-15). D'une valeur de plus de 50 €, il est gratuit et

s'adresse à tous les lycéens et apprentis inscrits dans un établissement scolaire ou dans un Centre de Formation d'Apprentis, ainsi qu'aux services civiques volontaires.

#### CHIFFRES CLÉS

Pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, près de **45 000** chèquiers commandés par millésime.



#### CHIFFRES CLÉS

Pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, en moyenne **141 projets** soutenus dans près de **87 établissements** scolaires.

#### « Aux Arts Lycéens et Apprentis »

Ce dispositif permet de sensibiliser les lycéens et les apprentis aux arts et à la culture par le développement des pratiques artistiques et la rencontre avec des artistes professionnels dans tous les domaines artistiques et culturels. Les productions des jeunes sont valorisées au printemps de chaque année scolaire.



### La Mission Val de Loire (MVL) Les Rendez-vous du Val de Loire 2014

Les Rendez-vous du Val de Loire représentent un des temps forts de l'année 2014. Cette rencontre biennale réunit l'ensemble des acteurs du Val de Loire pour réfléchir sur les enjeux et les actions liés à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les objectifs de ces Rendez-Vous sont pluriels :

- Favoriser l'échange et l'expression de chacun,
- Capitaliser les expériences,
- Apporter des regards extérieurs, nationaux, internationaux,
- Alimenter la réflexion prospective sur un projet de développement du Val de Loire,
- Informer les acteurs des activités de la Mission Val de Loire.

L'édition 2014 de ces Rendez-vous du Val de Loire est un réel succès. Près de 500 participants étaient présents à Tours, au Centre de congrès Vinci : « cette journée est essentielle pour nous les acteurs », « nous sommes rentrés avec des idées », « des contacts avec d'autres partenaires, pour des actions à mettre en commun »... Les témoignages des participants à cette journée du 25 novembre 2014 sont unanimes !

[www.valde Loire.org/](http://www.valde Loire.org/)



#### CHIFFRES CLÉS

**500 participants**  
**54 stands projets**  
**15 séances 20/20**





# Inscrire la Région Centre-Val de Loire dans l'Europe

La Région Centre-Val de Loire inscrit son action en lien avec les priorités de l'Union européenne. Gestionnaire de crédits FEDER et FSE, elle apporte son expertise et son soutien aux porteurs de projets. Elle participe à la construction et à la promotion de l'Europe, en informant et sensibilisant les citoyens, en fédérant les énergies européennes présentes en région, en favorisant les échanges et la mobilité de ses jeunes en Europe. Elle a investi 3 164 200 € en 2014 sur son budget, et géré **24 945 500 €** de fonds européens.



**Karine GLOANEC MAURIN,**  
14<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée,  
Relations Internationales, Coopération Interrégionale,  
Europe, Politiques Européennes

Le lancement d'une expérimentation franco-allemande pour l'enseignement de l'histoire, le développement de coopérations interuniversitaires, le soutien aux expériences professionnelles européennes témoignent de l'action volontariste de notre région à l'international en faveur de notre jeunesse. Cette année marque également le lancement de la nouvelle programmation des fonds européens et affirme la place majeure de la Région Centre-Val de Loire dans leur gestion pour la période 2014-2020.

## ➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES

Lancement du nouveau Dispositif d'Euro Métiers Centre dans le cadre d'ERASMUS+

L'année 2014 a permis de mettre un œuvre le projet lancé en 2013 et cofinancé par le programme européen Leonardo. 547 jeunes ont été envoyés en stage en Europe (172 apprentis, 73 jeunes diplômés de l'apprentissage et 302 lycéens) pour un budget total de 1 074 770 € (Union européenne : 686 552 € / Région : 388 220 €).

### CHIFFRES CLÉS

**Parcours d'Europe-Trans'Europe Centre :**

5 574 lycéen-ne-s | 463 apprenti-e-s  
pour un montant de 2 003 600 € | pour un montant de 167 700 €

Les Matins de l'Europe sur le thème « Les jeunes et l'Europe : la mobilité européenne construit-elle des Citoyens européens ? »

La 20<sup>ème</sup> édition des Matins de l'Europe, qui s'est déroulée le 10 juin 2014, était consacrée aux « Jeunes et l'Europe ». L'objectif était de mettre en lumière le parcours et l'engagement européens des jeunes de la région. Les membres de la Conférence Régionale de la Jeunesse (CRJ) se sont largement impliqués pour préparer cette matinée. Pour clôturer la session, une Résolution exprimant leurs souhaits pour l'Europe a été adoptée par la CRJ.

## ➔ INTERVENIR À BRUXELLES

L'Antenne de Bruxelles :  
un espace au service  
des délégations de la Région

Elus de l'Établissement public Loire, CEMEA, acteurs Education populaire de la région et de Saxe-Anhalt, élus de la 11<sup>ème</sup> Commission de la Région, Pôle de Compétitivité Elastopole, AMOMA du Cher, CRT, ARITT, Directions Tourisme et Recherche... : toutes ces structures ont été accueillies à l'Antenne de la Région Centre-Val de Loire à Bruxelles en 2014. Elles ont ainsi pu rencontrer des interlocuteurs européens afin de présenter et défendre les intérêts et projets régionaux.

### CHIFFRES CLÉS

environ 15 délégations  
et 200 personnes

10 Lettres d'info

environ 40 revues  
de presse



## ➔ CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Le Dispositif régional  
d'accompagnement  
des projets européens

La Région Centre-Val de Loire a poursuivi, en 2014, son accompagnement des projets à dimension européenne des acteurs régionaux. Au total, ce sont 22 projets qui ont été soutenus, pour un montant de 94 720€ (soit 95 % de l'enveloppe disponible). Environ 14 000 personnes ont été touchées par ces actions d'information et de sensibilisation.



### Bilan des Matins de l'Europe 2014

Les 4 Matins de l'Europe organisés en 2014 ont rassemblé 270 participants sur les thématiques de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des jeunes et l'Europe, de la coopération européenne et la stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente et du programme LEADER dans le cadre de l'appui à la coopération européenne et à l'innovation.

## ➔ MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

Clôture des fonds européens  
2007-2013 et lancement  
de la nouvelle programmation  
2014-2020

Les acteurs régionaux concernés par les fonds européens se sont retrouvés à Azay-le-Rideau à l'invitation du Préfet de Région et du Président de Région. Autour de représentants de la Commission européenne, les 300 participants à cette journée ont pu participer au premier bilan de la mobilisation des fonds européens durant la période 2007-2013. Ils ont également assisté au lancement de la programmation 2014-2020 désormais gérée par la Région.

La Région, autorité de gestion des fonds européens

L'année 2014 a permis à la Région de finaliser la négociation des programmes FEDER/FSE Centre-Val de Loire et FEDER Loire avec la Commission européenne. Près de 289 M€ sont donc désormais disponibles pour être mobilisés autour des enjeux prioritaires du territoire. En parallèle, la Région poursuit son travail autour du programme de développement rural FEADER qui sera validé en 2015.



### CHIFFRES CLÉS

3 programmes

623 Millions €  
de crédits européens pour  
7 années



# S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

En matière de coopération internationale, la Région Centre-Val de Loire s'appuie sur deux lignes directrices. En premier lieu, il s'agit d'apporter un soutien à des projets structurants conduits avec différentes autorités locales dans le monde, appelées « zones prioritaires de coopération décentralisée ». D'autre part, la Région met en place les dispositifs propres à créer, sur le territoire régional, un environnement favorable à l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi qu'au déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale. La Région a consacré **1 242 400 €** à ces actions en 2014.

## ➔ APPROFONDIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le dispositif « jumelages de villes en Europe »

En 2014, 155 acteurs régionaux du jumelage ont été réunis pour une consultation sur leur mise en réseau. La Région et l'association Centraider ont accompagné la préfiguration de ce réseau régional qui a pour ambition de promouvoir la reconnaissance du jumelage européen, de valoriser les projets exemplaires et de faciliter l'échange de pratiques.

### CHIFFRES CLÉS

33 projets soutenus

85 700 € d'aide régionale votée

1 750 jeunes impliqués /  
Parcours d'Europe - Étape jumelage

## ➔ SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les 14<sup>èmes</sup> Rencontres de la coopération internationale

Organisée à Blois, sous le titre « Un monde à partager », cette manifestation a permis d'échanger autour du thème de la solidarité internationale et de réunir 650 participants dont 250 lycéens. Dans sa nouvelle édition, les Rencontres mobilisent la jeunesse. Cette année, les lycéens blésois ont participé à une projection/débat et échangé avec des experts, sur la question du développement agricole.

Pédagogie de la mémoire de la Shoah et culture de la paix

La Région Centre-Val de Loire et le Land de Saxe-Anhalt se sont engagés dans une coopération autour de la pédagogie de la Mémoire de la Shoah et la culture de la paix, avec le Rectorat, la DRAAF et le Cercil-Musée Mémorial des Enfants du Vel d'Hiv. Le projet a été officiellement lancé par le Président et le représentant du Ministre Président du Land, le 10 octobre 2014.



### CHIFFRES CLÉS

Budget régional alloué : 100 000 € sur trois ans

10 outils pédagogiques franco-allemands créés à l'issue du projet



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 régional impose d'investir tous les domaines d'intervention pour y définir des critères de durabilité. La charte régionale pour les manifestations écoresponsables adoptée en 2014 en est une parfaite illustration. La Région encourage également les territoires à prendre en compte les principes de durabilité et sensibilise les lycéens au travers du dispositif « Lycéens citoyens ».

## Une charte régionale des évènements éco-responsables



Cette charte, adoptée par la Région, vise à accompagner les organisateurs de manifestations culturelles, sportives, environnementales... dans la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable (optimisation des déplacements, gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau, accueil des personnes à mobilité réduite). Les organisateurs, adhérant volontairement à la charte, ont des engagements à respecter mais également des avantages. La charte favorise notamment le partage d'expériences (via des formations et ateliers gratuits) et la mutualisation du matériel.



## Conditionnalité dans le cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST)

Dans les 6 premiers CRST signés, figurent des conditionnalités pour favoriser la préservation et le développement de la biodiversité, les économies d'énergie et le recours à des publics en insertion avec notamment :

- 20 % des dotations de base pour la mise en œuvre du Plan Climat et de la Stratégie biodiversité
- la nécessaire réalisation de la cartographie trames vertes et bleues par les territoires
- l'introduction de clauses d'insertion pour les opérations supérieures à 500 000 €.

### CHIFFRES CLÉS

Pour les 6 CRST adoptés :

3,7 M€ réservés

pour la biodiversité

10,2 M€ réservés

pour la mise en œuvre du Plan climat

## Le soutien aux Agendas 21 locaux et le Réseau des Territoires Durables



Pour encourager le déploiement des agendas 21 locaux, la Région a lancé un appel à candidature en 2014. 17 collectivités y ont répondu. Elles bénéficieront d'un accompagnement préalable à l'élaboration d'un agenda 21, réalisé par un prestataire extérieur mandaté par la Région. La Région anime également le réseau Territoires Durables qui regroupe 250 collectivités dans le but d'échanger des pratiques durables. En 2014, 7 rencontres thématiques ont été organisées.

### CHIFFRES CLÉS

Budget Lycéens Citoyens 2014 :

114 090 € ; 44 projets

Lycéens Citoyens en 2014 ; Plus de

17 000 élèves impactés ;

2 projets d'agenda 21 ;

8 projets d'éducation à

l'environnement pour un DD ;

13 projets savoir-faire et métiers ;

21 projets de Citoyenneté culturelle

### Appel à projets

« Apprentis et Lycéens Citoyens »

La Région encourage la réalisation de projets éducatifs dans les lycées publics à travers le dispositif Lycéens Citoyens. Ainsi, les jeunes peuvent se mobiliser avec leurs professeurs ou conseillers de vie scolaire autour d'un projet fédérateur sur l'agenda 21, l'éducation à l'environnement, les savoirs-faire et métiers et la citoyenneté culturelle.

Pendant 2 années, ces lycées bénéficient d'un accompagnement méthodologique et de journées de formation pour leurs jeunes éco-référents avant de continuer en toute autonomie.



**Organiser  
une collectivité  
efficace**



**Mobiliser  
les agents  
et nourrir  
le dialogue  
social**

# Une collectivité exemplaire

La Région poursuit sa démarche d'amélioration continue de sa gestion, mobilisant ses 3 200 collaborateurs, interrogeant ses pratiques et ses process, déployant de nouveaux métiers, tout en restant soucieuse d'une intégration réussie de ses agents.

Depuis l'adoption en 2008 de son Agenda 21, la Région Centre-Val de Loire s'est engagée à être exemplaire. Le nouveau plan d'action 2014-2020 de l'Agenda 21, voté en juin 2014, réaffirme cet engagement et l'inscription de la collectivité dans un processus d'amélioration continue de son fonctionnement.

Les outils de pilotage déployés depuis 2009 (feuilles de route, développement de la conduite de projet, animation renforcée entre autres) ont permis un management global de la collectivité plus performant. L'année 2014 a été marquée par le lancement du projet Optimisation qui a pour objectif de simplifier pour être plus efficace.

Dans un contexte de réforme territoriale ainsi que de transfert de l'autorité de gestion des fonds européens aux Régions, l'institution s'attache à conduire une politique des ressources humaines dynamique. Le dialogue social dense permet de poursuivre les avancées pour l'ensemble des agents régionaux. L'efficacité de l'action publique est corrélée à l'objectif de maintien des grands équilibres financiers régionaux, dans un contexte de ressources particulièrement contraint. La politique des achats récemment mise en place contribue à la maîtrise des dépenses régionales et affiche dès 2014 un dépassement des objectifs de gains.



# Organiser une collectivité efficace

La Région Centre-Val de Loire porte, depuis 2008, une démarche Agenda 21 qu'elle anime tant en interne que sur l'ensemble de son territoire et a réaffirmé son engagement en ce sens en 2014. Continuellement tournée vers une optimisation de son organisation et une recherche permanente d'économie de ses moyens, elle déploie de nouvelles méthodes de travail collectives qui rendent possibles la mise en œuvre d'une amélioration continue de ses pratiques et une gestion toujours plus rigoureuse de ses dépenses.

## ➔ RENFORCER LA CONCERTATION ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Réunions extraordinaires Région-CESER sur la réforme territoriale

A la suite de la présentation en conseil des ministres des deux projets de loi fondant la réforme territoriale, le Conseil régional s'est réuni à deux reprises avec le CESER pour apporter une contribution au débat national. Les actes de ces rencontres ont été adressés à l'ensemble des parlementaires de la région.

Le 18 juin 2014 : les débats ont porté sur le renforcement des compétences régionales et son corollaire ; l'octroi de ressources adaptées, la fusion évoquée de la Région Centre avec les Régions Limousin et Poitou-Charentes ainsi que la gouvernance de cette future entité.

Le 15 octobre 2014 : les contributions ont été axées sur les compétences des Régions de demain et leur articulation entre les niveaux de collectivités.

### Forums Ambitions 2020

En 2014, la Région a poursuivi sa démarche participative « Ambitions 2020 », lancée en 2013, afin de définir les priorités d'action à l'échelle de chacun des bassins de vie du SRADDT. La démarche a été conduite, en 2014, sur 8 bassins de vie. 16 comités de pilotage associant les acteurs des territoires se sont tenus et 8 forums participatifs ont réuni entre 55 et 160 participants, soit au total plus de 800 personnes mobilisées.

#### CHIFFRES CLÉS

8 démarches Ambitions 2020 conduites en 2013

Au total, 19 démarches Ambitions 2020 engagées sur 2013-2014

800 personnes mobilisées dans le cadre des forums en 2014

### Le renouvellement de la Conférence Régionale de la Jeunesse (CRJ)

Le 22 novembre, l'effectif de la Conférence Régionale de la Jeunesse a été renouvelé de moitié, avec 30 nouveaux membres accueillis par le Président de la Région.

Pour ses trois ans, la dynamique de cette instance a été remarquable à travers les 9 avis rendus sur la politique régionale et sa contribution à des actions et projets initiés par la Région pour les jeunes.



## ➔ RENFORCER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ

### Une organisation tournée vers la transversalité

L'année 2014 a été l'occasion pour la collectivité de s'orienter vers une organisation plus transversale grâce à :

- un pilotage global permettant d'optimiser les effets de levier entre les politiques régionales, les contractualisations (CPER, conventions avec les Départements, CRST) et la gestion des fonds européens,
- une réorganisation des directions supports, pour mieux accompagner la mise en œuvre des politiques régionales

(Direction Générale des Ressources Humaines, Direction des Systèmes d'Information, Direction Europe et Partenariats),

- un aboutissement des réorganisations de deux Directions Générales Déléguées (Education, Culture et Sports ; Formation, Recherche, Economie et Emploi),
- une simplification des feuilles de route.

## ➔ DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

### Le projet Optimisation

Le projet « Optimisation » a été lancé en avril 2014 pour favoriser la simplification administrative, réaliser des gains d'efficacité dans les services et renforcer la lisibilité de l'action régionale.

Des groupes de travail mobilisant une cinquantaine d'agents ont proposé plus de 70 actions d'optimisation à mettre en œuvre portant notamment sur la simplification de

l'achat public, la gestion des subventions, l'administration du courrier, la simplification des feuilles de route...

La dématérialisation financière déployée à partir de juin 2014 s'inscrit également dans cette démarche d'optimisation. Elle a permis notamment d'améliorer la qualité comptable et de réduire l'utilisation du papier.

### CHIFFRES CLÉS

78 actions

d'optimisation proposées par les agents

1/3 des actions

réalisés en 2014

120 agents formés pour la dématérialisation financière

20 000 mandats et 4 000 titres

dématérialisés de juin à décembre 2014



## ➔ AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

Politique des achats - Dépassement des objectifs de gains : 7,2 M€ à fin 2014

L'objectif de gains d'achats Région à fin 2015 a été atteint avec un an d'avance. C'est le résultat d'un travail collaboratif très important, avec le soutien fort de la Commission d'Appels d'Offres.

Tous les leviers ont été utilisés : travail sur le besoin, sourcing, stratégies d'achats, négociation.



### Des actions de mutualisation des achats

La Région Centre-Val de Loire a été à l'origine de la création de Centr'Achats, Centrale d'Achats regroupant des Acheteurs publics du territoire : collectivités, EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement), structures associées de la Région et opérateurs de l'Etat. Le 1<sup>er</sup> marché contractualisé pour la fourniture de gaz a été un succès avec 30 % d'économies. Cette performance se traduit

concrètement par un gain budgétaire de plus de 1,5 M€ sur le budget 2015 de la collectivité.

La Région Centre-Val de Loire a également participé à la création d'EPSILON, démarche de coopération interrégionale en matière d'achats et de commande publique dans le domaine de l'informatique.

## ➔ GARANTIR LES MEILLEURS MOYENS POUR L'ACTION RÉGIONALE



### Lancement d'un programme d'émission de billets de trésorerie

La bonne note financière de la Région lui permet de financer sa trésorerie à moindre coût, directement sur les marchés financiers. Dès l'agrément de la Banque de France obtenu à l'été 2014, la Région a lancé 4 émissions de billets de trésorerie qui ont généré 112 K€ d'économies de frais financiers.

## ➔ FAIRE BIEN ET LE FAIRE SAVOIR

### Communiquer au quotidien, valoriser les territoires

Au travers de campagnes de communication et de supports d'information tous medias, la Région fait connaître ses actions auprès des habitants. Animatrice des territoires, elle soutient de nombreux événements culturels, sportifs... La nouvelle dénomination « Centre-Val de Loire » conforte l'identité de notre région et renforce son attractivité au plan national et mondial.





# Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

L'administration régionale représente un effectif total de 3 200 salariés, mobilisés pour le déploiement des politiques publiques et la gestion des services et équipements régionaux. En cohérence avec son projet de pilotage et de management global, la collectivité veille à soutenir la mobilisation des agents et les accompagner dans l'évolution de leurs compétences et parcours professionnels, organiser un dialogue social constructif, et favoriser l'égalité femme/homme.



**Jean-Marie BEFFARA,**  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué Finances,  
et Moyens Généraux et Personnel

En 2014, près de 300 agents se sont installés dans un nouveau cadre de travail sobre et fonctionnel : le bâtiment Calvin. La réorganisation de trois directions et la démarche d'optimisation des procédures dessinent une collectivité en mouvement pour répondre aux attentes des habitants. La désignation de nouveaux représentants du personnel suite aux élections professionnelles ouvre une nouvelle étape dans le dialogue social.

## ➔ DONNER DU SENS À L'ACTION DE CHACUN

### Une animation plurielle

Afin que chacun trouve du sens dans son action au quotidien, la collectivité renforce son mode de travail transversal et développe les cohésions entre les agents d'un même métier.

Les cadres (Comité des managers, des Directeurs), les assistant(e)s, les acteurs de l'achat..., tous échangent sur leurs pratiques, s'informent et contribuent à optimiser concrètement les modes de faire.

Dans un contexte d'évolution des organisations, de développement de projets communs à plusieurs Directions, cette animation plurielle a vocation à favoriser les solidarités.

## ➔ FAIRE ÉVOLUER ET VALORISER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

### «Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées» : l'expérimentation du télétravail

Dans le cadre de la démarche engagée au titre de l'agenda 21, la collectivité régionale a mis en place, à titre expérimental, le télétravail pour les agents reconnus travailleurs handicapés. Cette action récente a pour objectifs principaux le maintien en emploi des agents, la réduction des déplacements et des temps de transports.

Cette politique expérimentale a été mise en place pour un agent du siège en 2014 et un autre a entamé le processus.

Cette démarche, qui se finalisera en 2014, permettra l'implication de tous les acteurs, les représentants du personnel, le médecin de prévention et les membres du CHSCT.



## ➔ RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

### Les élections des représentants du personnel aux instances

Les élections professionnelles se sont déroulées pour la première année simultanément dans l'ensemble des fonctions publiques. Elles avaient pour objet de désigner les représentants des personnels au Comité technique et aux Commissions administratives paritaires, avec l'enjeu de la représentativité au niveau national. Elles ont eu lieu le 4 décembre 2014 et, pour la première fois au Conseil régional, par voie électronique.

La CGT devient ainsi la première organisation syndicale du Conseil régional, suivi de la CFDT, de la FSU, de l'UNSA et de FO.

Suite à ces élections, les nouvelles instances ont été installées dans le cadre du paritarisme choisi par la collectivité.

#### CHIFFRES CLÉS

##### Nombre de sièges par syndicat :

Pour les Commissions administratives paritaires :

CFDT : 6 ; CGT : 3 ; UNSA : 3 ; FO : 2 ; FSU : 2

Pour le Comité technique :

CFDT : 4 ; CGT : 4 ; UNSA : 2 ; FO : 2 ; FSU : 3

Pour le Comité hygiène, sécurité et conditions de travail :

CFDT : 2 ; CGT : 3 ; UNSA : 2 ; FO : 1 ; FSU : 2

## ➔ ACCOMPAGNER LES AGENTS

### Elaboration du plan de prévention des risques psychosociaux

La Région a lancé une démarche de prévention dès 2012. Ainsi, un diagnostic a été conduit selon une méthodologie pluridisciplinaire alliant démarche d'enquête et d'observation (qualitatif) et démarche d'analyse (quantitatif).

Afin de réduire les facteurs de risques identifiés, un projet de plan d'action de prévention a été élaboré dans le cadre d'un groupe de

travail issu du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et partagé avec les managers de la collectivité. Il sera l'un des thèmes majeurs du dialogue social en 2015.

### Le Comité des Œuvres Sociales de la Région Centre-Val de Loire



Le Comité des Œuvres Sociales continue d'axer sa politique en faveur des sorties collectives pour permettre à ses adhérents, toujours plus nombreux, de partager des moments conviviaux.

Un grand nombre d'agents se sont ainsi retrouvés à l'occasion de sorties sur une journée : illuminations de Paris, Nocturne à Vincennes, tournoi des six nations, journée du patrimoine... ; sur un week-end : au Mont-Dore ou en Thalasso ; ou lors de voyages plus longs : en Corse, à Madère, en Indonésie.

#### CHIFFRES CLÉS

2 673 adhérents et 750 000 €  
de subvention régionale



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21, voté en 2008, constitue un acte fondateur puisqu'il introduit la préoccupation de durabilité dans tous les champs d'intervention de la Région. Un nouveau plan d'action 2014-2020 de l'Agenda 21, document opérationnel et évaluable à l'aune de la durabilité, a été voté en juin 2014. Ce plan intègre un volet « Collectivité exemplaire » avec pour objectifs entre autres de développer l'efficacité énergétique dans les bâtiments, d'élaborer une politique d'achats responsables, de favoriser la démocratie participative, de faire évoluer et de valoriser les emplois et compétences des agents...

## L'adaptation de l'Agenda 21 régional

L'Agenda 21 de la Région, voté en 2008, comprenait un « plan d'action 2007-2013 pour un avenir durable en région Centre ». Il faisait référence aux contractualisations avec l'Etat et l'Europe, calées sur cette période. Or, celles-ci arrivaient à leur terme. Les nouvelles stratégies régionales (SRADDT, Plan Climat Energie, stratégies sectorielles) nécessitaient également de faire évoluer l'Agenda 21. Ainsi, une réflexion sur l'adaptation du plan d'action a été menée avec son comité consultatif (composé d'élus régionaux, représentants du CESER et personnalités qualifiées). Elle a abouti à un ajustement de la structure du plan d'action, portant désormais sur 2014-2020, et à une actualisation du contenu des thèmes prioritaires. Ce nouveau plan d'action a été adopté en juin 2014.



## Une Charte des Relations Fournisseur Responsables

La Région Centre-Val de Loire a été la première Région à signer la Charte des Relations Fournisseur Responsables, marquant ainsi son engagement vers pour un lien toujours plus fort avec ses fournisseurs et des achats respectueux de l'environnement et du territoire.

Des réunions d'information sont également organisées afin de faciliter l'accès à la commande publique des entreprises de la région.

### CHIFFRES CLÉS

7,2 M€ de gains d'achats à fin 2014

3 Conventions fournisseurs organisées

## Un nouveau bâtiment économe en énergie

A partir du mois de juin 2014, 250 agents ont été installés dans ces nouveaux locaux et 170 redéployés dans les autres bâtiments pour prendre en compte l'évolution de l'organisation administrative de la collectivité.

Cette opération a permis de regrouper les services de la Région autour de son siège dans un immeuble moderne et économe en énergie.



# Rapport financier



**Jean-Marie BEFFARA,**  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué Finances,  
Moyens Généraux et Personnel

La collectivité s'est désendettée en 2014. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, la gestion active de la trésorerie et de la dette et les premiers gains issus de la politique d'achat via la centrale d'achat régionale Centr'Achats ont dégagé des marges de manœuvre. Ces leviers ont permis le maintien de l'investissement régional et le financement du plan de soutien à l'investissement public au bénéfice de l'économie régionale.

La Chambre régionale des comptes du Centre-Limousin a examiné la gestion du Conseil régional et a rendu son rapport d'observations définitives le 18 juillet 2014. Ce rapport a été communiqué en session plénière du 16 octobre 2014.

L'ensemble du rapport relève la bonne gestion de la collectivité qui a su maintenir de bons ratios malgré une perte de levier fiscal et un moindre dynamisme de ses recettes. Dans un contexte où « l'ensemble régional étant lui-même généralement considéré en bonne santé financière comparativement aux autres catégories de collectivités territoriales, et notamment par rapport aux départements », le rapport souligne que pour la Région Centre-Val de Loire, « l'évolution (est) plus protectrice des grands équilibres budgétaires que celle de la moyenne des régions métropolitaines ». Il constate que « la santé financière (est) globalement sauvegardée sur la période » et que les grands équilibres sont maintenus. Ainsi, « la Région Centre est économe en dépenses de fonctionnement par habitant. Elle dispose de recettes légèrement inférieures à ses homologues ».

Plusieurs recommandations ont été formulées sur la fiabilité des comptes que la collectivité a mis en œuvre dans le courant de l'année 2014.

## Les ratios légaux (ATR)

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les collectivités territoriales, et notamment pour les Régions, de faire figurer des données synthétiques sur leur situation financière en annexe des documents budgétaires. La population retenue pour le calcul des ratios est de 2 556 835 habitants (INSEE, population légale 2011 en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014).

Ratios ATR	Région Centre-Val de Loire CA 2014	Région Centre-Val de Loire CA 2013	Régions CA 2013*
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population <i>Mesure du service rendu par habitant</i>	266,81 €	260,77 €	268,61 €
2 - Produits des impositions directes / population <i>Mesure de l'importance du produit issu de la fiscalité directe locale</i>	70,14 €	66,85 €	70,84 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population <i>Mesure des recettes pérennes du budget. Elles sont principalement constituées par la fiscalité directe et indirecte et les dotations de l'État</i>	357,01 €	352,74 €	348,80 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population <i>Mesure de l'effort d'équipement consenti par la Région dans les infrastructures et les équipements dédiés aux habitants</i>	32,47 €	28,49 €	38 €
5 - Encours de la dette / population <i>Mesure de l'ampleur de l'endettement. L'encours de la dette équivaut au « capital restant dû » de l'emprunt contracté</i>	234,26 €	236,10 €	273,10 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / population <i>Mesure de la principale dotation de l'État versée à la Région</i>	91,43 €	95,42 €	90,88 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement <i>Mesure du volume des frais de personnel dans l'ensemble des frais de fonctionnement</i>	17,05 %	17 %	17,75 %
9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'épargne nette</i>	79,98 %	79,20 %	82,76 %
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget par la mise en parallèle de l'effort d'investissement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i>	9,10 %	8,10 %	11 %
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure volumétrique de l'endettement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i>	65,62 %	66,90 %	78,26 %

\* Données SFL-Observatoire des finances locales, CA 2013 des régions métropolitaines hors Ile-de-France.

# Les grands équilibres financiers 2014

## Fonctionnement

Dépenses  
de fonctionnement :  
**672,6 M €**  
Dont 8,8 M € de rattachements

Frais financiers : **15,1 M €**

Épargne brute :  
**232,5 M €**

Recettes  
de fonctionnement :  
**920,1 M €**

Fiscalité directe : 180,7 M €  
Fiscalité indirecte : 200,8 M €  
Dotations / compensations : 500,2 M €  
Autres recettes : 38,3 M €

Résultat 2013 :  
**17,9 M €**

## Investissement

Remboursement du capital  
de la dette : **48,3 M €**

Dépenses  
d'investissement :  
**312,7 M €**

Dépenses d'intervention : 308,2 M €  
Dépenses de gestion : 2,5 M €

Dépenses réalisées : **1,048 Md€**

Reports : **24,4 M €**

Autofinancement :  
= Épargne brute

- Remboursement du capital de la dette  
(232,5 - 48,3) = **184,2 M €**

Recettes  
d'investissement :  
**68,4 M €**

Emprunt :  
**55 M €**

Recettes réalisées : **1,061 Md€**

Reports : **20,6 M €**

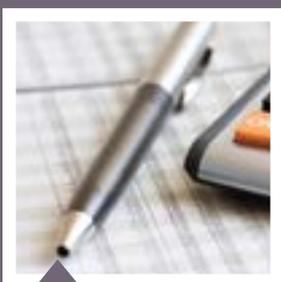
Résultat 2014  
**8,9 M €**



Des dépenses  
maîtrisées  
en adéquation  
avec les priorités  
régionales



Des modalités  
de gestion  
qui intègrent  
une perspective  
pluriannuelle



Des recettes  
contraintes

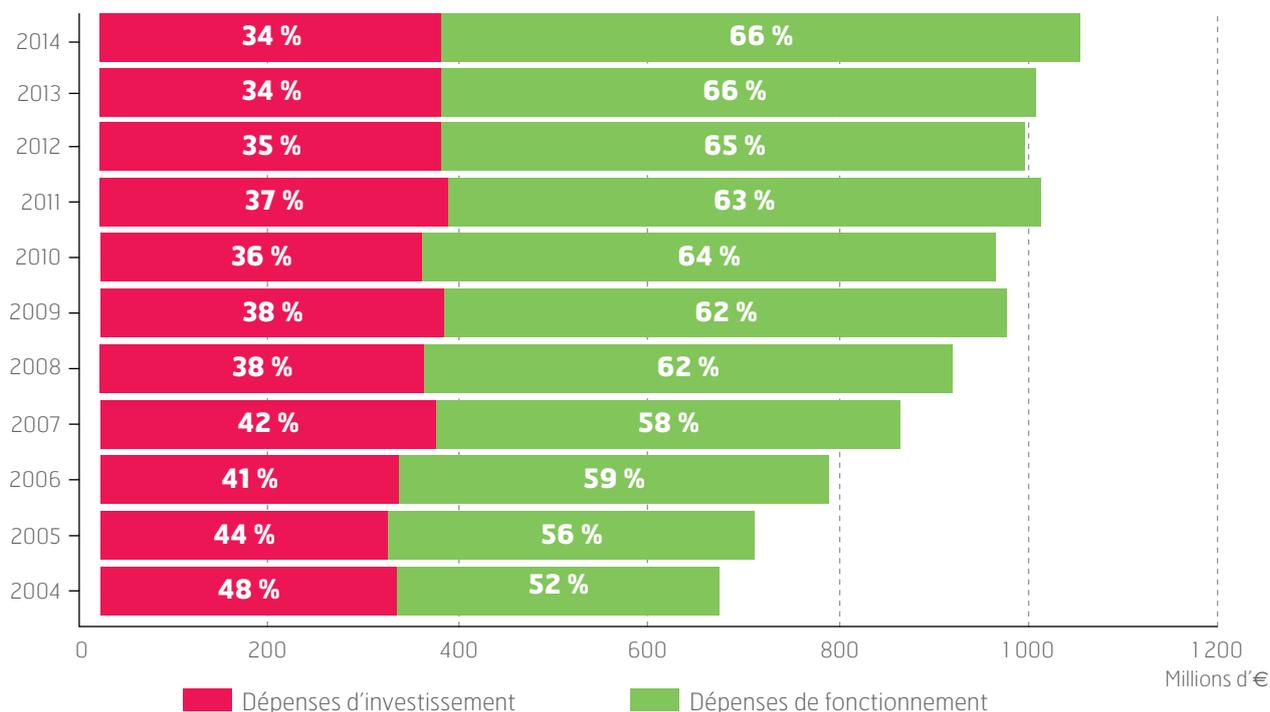
La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 95,5 % (hors réaménagement de la dette et reports). Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 96,8 % (hors résultat reporté, reports et réaménagement de la dette). Le volume des reports est en diminution puisqu'il s'élève à 24,4 M€ contre 39,6 M€ en 2013. Cette diminution s'explique en partie par la mise en œuvre du rattachement des charges à l'exercice. En effet, 8,8 M€ de dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'un rattachement sur 2014.



# Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales

## ➔ UNE MODIFICATION DU PROFIL DES DÉPENSES RÉGIONALES

Évolution des dépenses de la Région Centre-Val de Loire depuis 2004



De 2004 à 2014, le budget global de la Région Centre-Val de Loire a doublé (+ 52,2 %) pour atteindre, en 2014, plus d'un milliard d'euros.

Sur une décennie, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. En 2004, les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées. Les transferts de compétences opérés par la loi relative aux libertés et responsabilités locales de 2004, et notamment le transfert des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement des lycées, sont venus modifier ce profil.

En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont augmenté de 91,4% contre 9,3% pour les secondes. Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché la poursuite de la dynamique d'investissement. En effet, en 2014, le budget global d'investissement a été porté à près de 310,7 M€ (fonds européens compris). Un effort financier a notamment été fait en faveur du soutien à l'économie régionale et en particulier au secteur du bâtiment.

# LA RÉGION SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR SON TERRITOIRE

## CHIFFRES CLÉS

**INTERVENTIONS RÉGIONALES :**  
80,1 % du budget

En 2014, 80,1 % des dépenses sont concentrées sur les interventions régionales (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette). Les dépenses d'intervention régionale s'élèvent à 308 M€ en investissement et 530 M€ en fonctionnement, soit 838 M€ au total. Les dépenses liées à l'enseignement représentent 36 % de l'ensemble des dépenses d'intervention, suivies par celles des transports (24 %) et de l'action économique (18 %).

## Répartition du Budget Global :

1,046 Milliards d'€

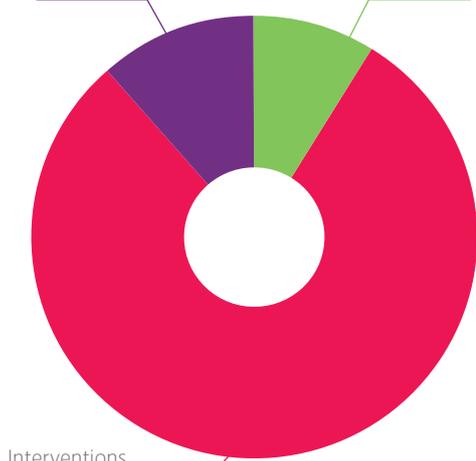
(hors réaménagement de la dette)

Moyens généraux  
frais de personnel

**121,5 M€**  
**(11,53 %)**

Moyens généraux  
hors personnel

**86,7 M€**  
**(8,28 %)**



Interventions  
régionales  
**838,5 M€**  
**(80,10 %)**

## Les dépenses d'intervention de la Région :

838 M€ en 2014

- Culture : 35,6 M€
- Sport : 9,5 M€
- Europe : 26,7 M€

Autres  
**71,7 M€ (9 %)**

- Aménagement : 88,6 M€
- TIC : 4,3 M€
- Environnement : 13,4 M€

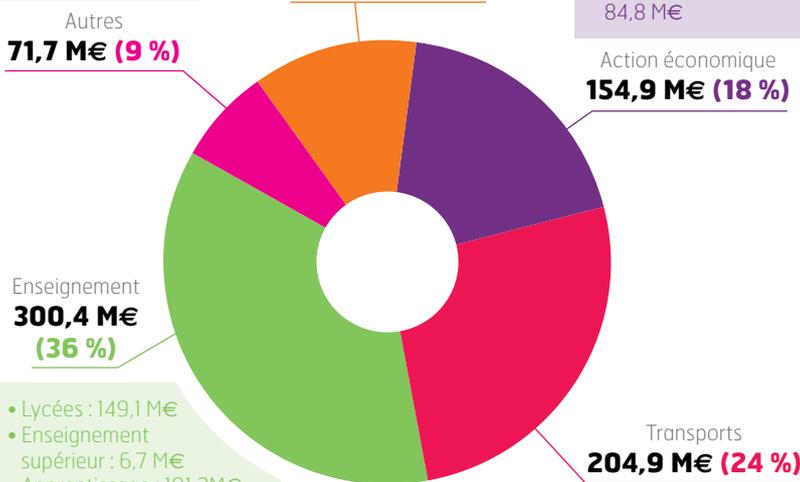
Aménagement du territoire  
**106,3 M€ (13 %)**

- Économie : 36,6 M€
- Tourisme : 6,6 M€
- Recherche : 26,8 M€
- Formation Professionnelle : 84,8 M€

Action économique  
**154,9 M€ (18 %)**

Enseignement  
**300,4 M€**  
**(36 %)**

- Lycées : 149,1 M€
- Enseignement supérieur : 6,7 M€
- Apprentissage : 101,2 M€
- Formations Sanitaires et Sociales : 43,3 M€



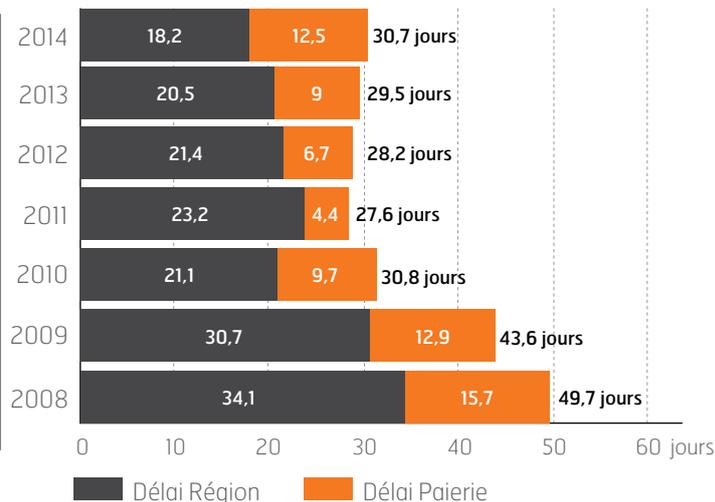
Transports  
**204,9 M€ (24 %)**

# UN DÉLAI INTERNE DE PAIEMENT EN DIMINUTION

La Région dispose réglementairement d'un délai de 30 jours pour payer ses factures dès leur réception. A l'intérieur de ce délai, les services de la Région doivent transmettre les éléments nécessaires au règlement des factures sous vingt jours au comptable public, charge à lui de procéder à la mise en paiement sous dix jours.

Avec la dématérialisation comptable mise en œuvre en juin 2014, les procédures au sein des services et avec la paierie régionale ont été optimisées pour réduire les délais de traitement administratif des paiements.

Aussi, **le délai de traitement des factures interne à la Région a-t-il diminué de deux jours par rapport à l'année 2013** (18,2 jours en moyenne en 2014 contre 20,5 jours en 2013). Le délai global, lui, est en légère hausse du fait de la dégradation du délai de la paierie régionale de près de trois jours (12,5 jours en moyenne en 2014 au lieu de 9 jours en 2013).



# Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle

## ➔ LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

Pour les opérations devant être réalisées sur plusieurs exercices, la Région pratique la gestion pluriannuelle des crédits.

Les autorisations de programme (AP) pour la section d'investissement et les autorisations d'engagement (AE) pour la section de fonctionnement, constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement respectif des investissements et des dépenses de fonctionnement.

Par le vote de ces autorisations, la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention ou une participation à

un tiers ainsi qu'à financer des opérations de travaux. Ceci permet également d'adapter la programmation technique des projets aux capacités financières de la Région, notamment en programmant les décaissements sur plusieurs années.

Le stock d'AP et d'AE « vivantes » de la collectivité (AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement) sur les six dernières années se présente ainsi :

Stock d'AP vivantes au 31/12 (en M€)



Stock d'AE vivantes au 31/12 (en M€)



En 2014, le niveau du stock des AP est en diminution par rapport aux trois années précédentes et retrouve celui constaté en 2010. En effet, si le volume des créations d'AP reste stable, celui des clôtures d'AP est en nette progression, du fait de la finalisation des projets concernés (196 AP ont été clôturées en 2014).

A contrario, le stock des AE augmente significativement en 2014. Ce phénomène s'explique par le passage en AE de dispositifs qui n'étaient pas gérés ainsi auparavant (670 M€ de création), suivant la tendance initiée sur les trois dernières années, mais amplifiée cette année par la mise en place d'une AE de 544 M€ pour le suivi de la convention TER 2014-2020.

En outre, il convient de préciser que ces stocks augmenteront en 2015 avec la création des AP et AE correspondant au CPER 2015-2020, au CPIER et à la nouvelle génération de Conventions Région – Département.

La réglementation impose le suivi annuel d'un ratio de couverture des AP et des AE (rapport entre le stock des AP et des AE affectées restant à mandater et le montant global de crédits mandatés durant l'exercice considéré).

L'évolution respective du ratio de couverture des AP et des AE depuis 2008 figure dans le graphique ci-dessous :

Nombre d'années nécessaires au financement du stock d'AP et AE affectées

■ AP  
■ AE



Le ratio de couverture des AP et AE affectées constitue une fourchette médiane de l'engagement régional dans la mesure où l'affectation correspond à une réserve de crédits destinée à la réalisation d'une opération identifiée et évaluée.

Cet indicateur, purement informatif, est exprimé en nombre d'années. Plus la durée est courte, plus la collectivité est en capacité

d'honorer ses dépenses. Toutefois, une durée trop courte signifierait une mauvaise approche de la gestion pluriannuelle.

En 2014, les deux ratios se maintiennent par rapport à 2013 malgré les deux phénomènes évoqués plus haut, à savoir une diminution du stock d'AP vivantes et une croissance importante du stock d'AE vivantes. En effet, l'évolution du stock des affectations n'est pas obligatoirement corrélée à celle du stock global des AP ouvertes.

## ➔ LE CRÉDIT-BAIL : UN EXEMPLE D'OPTIMISATION DES ENGAGEMENTS DE LA RÉGION

La Région a souscrit, en 2006, un premier crédit-bail visant au financement de 11 rames de TER exploitées notamment sur la ligne Tours-Vierzon. Cette opération a été réitérée en 2009 avec la signature d'un second contrat dont les 14 rames sont fléchées sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

Ce montage repose sur le fait que le crédit bailleur (la Société Générale via une entité ad hoc) acquiert et finance les rames mises à disposition de la Région (crédit preneur). Cette dernière s'acquitte de loyers de fonctionnement payables sur une durée déterminée à la signature des contrats. A l'issue des conventions, la Région dispose d'une option d'achat qui lui permet d'acquérir définitivement ces biens pour une valeur résiduelle symbolique.

L'objectif de la Région était de recourir au montage juridique le moins coûteux car reposant sur une bonification fiscale pour le crédit bailleur. Cette économie ainsi placée est génératrice

d'intérêts, lesquels sont partagés entre le crédit bailleur et la Région sous forme de réduction de marge de financement.

Ce montage permet à la Région de réduire le montant des loyers versés. Par ailleurs, la SNCF lui reverse avec quelques mois de décalage la TVA qu'elle a acquittée précédemment sur les loyers.

Si les rames ont déjà été livrées et la mise en loyer réalisée en 2009 pour le premier crédit-bail, la livraison de la première rame du second contrat a eu lieu en décembre 2014, la réception des 13 rames restantes suivra en 2015, la période de location devrait s'ouvrir, quant à elle, à partir de 2016.

Sur l'ensemble des loyers payés au titre du premier crédit-bail depuis juin 2009, l'économie réalisée par rapport à un financement classique peut être estimée, au 31/12/2014, à plus de 2,251 M€.

## ➔ LE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE

Le Contrat de Performance Energétique (CPE), signé en juillet 2010 avec la société Efficentre (filiale d'Eiffage), a permis de réaliser, dans 18 lycées des 6 départements de la région, des travaux fléchés sur l'efficacité énergétique pour un volume de plus de 32 M€ dans un délai restreint (2 ans).

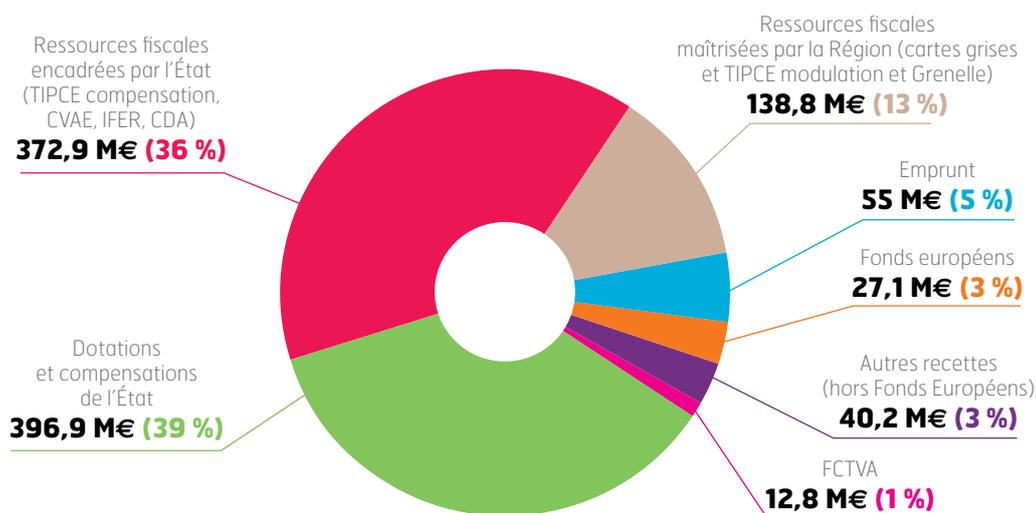
La volonté de la Région était de réaliser des économies d'énergie dans les lycées du périmètre du CPE via un montage dans lequel

le titulaire s'engageait contractuellement sur la performance énergétique et était soumis à des pénalités en cas de non atteinte des objectifs.

Efficentre a notamment réalisé la conception, le financement et la réalisation des travaux ainsi que l'entretien-maintenance et l'exploitation des ouvrages. La Région, quant à elle, paie des loyers sur une durée de 15 ans.

# Des recettes contraintes

Répartition globale des recettes 2014 (fonctionnement + investissement)



## ➔ DES RECETTES FORTEMENT DÉPENDANTES DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES ET PEU DYNAMIQUES

Le pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'État et les collectivités territoriales consiste en une baisse des dotations de l'État ainsi qu'en une substitution de certaines dotations par de nouvelles ressources fiscales. De ce fait, les ressources régionales se recomposent avec la diminution de la part des dotations et compensations de l'État (- 6 points par rapport à l'exercice 2013) et l'augmentation de la part des ressources fiscales encadrées par l'État dans l'ensemble des ressources régionales (+ 5 points).

### Des dotations de l'État en baisse après avoir été gelées pendant trois ans

Les dotations de l'État (39 % des recettes) comprennent les dotations de fonctionnement, d'équipement et de compensation dans le cadre des transferts de compétences de l'État aux Régions. Sous l'effet de la mise en œuvre du pacte de confiance et de responsabilité, le montant des dotations de l'État a baissé en 2014 :

- la dotation globale de fonctionnement a baissé de 7,4 M€ (- 3,1 %) au titre de la participation des collectivités territoriales au redressement des comptes publics ;
- la dotation régionale de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage (DGD FPA) a été remplacée par de nouvelles ressources fiscales maîtrisées par l'État (33,4 M€).

### De nouvelles ressources accordées aux Régions sans effet sur leur autonomie fiscale

Les ressources fiscales encadrées par l'État (36 % des recettes) correspondent aux taxes dont ni le taux ni l'assiette ne sont maîtrisés par les Régions. C'est en substitution de la DGD FPA, désormais supprimée, qu'une nouvelle part de la taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques (TICPE) et le produit des frais de gestion de certaines impositions locales se sont ajoutés

aux ressources fiscales maîtrisées par l'Etat déjà existantes. Parmi elles, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) dont les bases et le produit sont moins dynamiques et plus volatiles d'un exercice à l'autre que la taxe professionnelle. En dépit d'un contexte économique défavorable, mais sous l'effet du mécanisme de péréquation des ressources postérieures à la réforme de la taxe professionnelle et de plusieurs vagues de rattrapage dans l'encaissement des impôts dus au titre des exercices antérieurs, le produit total de la CVAE a progressé de 7,1 % en 2014.

### La progression du produit des ressources fiscales fragilisée par la conjoncture économique

Les Régions bénéficient de quatre leviers fiscaux : la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation, la modulation régionale de la TICPE pour financer l'accroissement des charges liées aux transferts de compétences, la majoration « Grenelle » de la TICPE pour assurer le financement de projets structurants dans le domaine des transports et la taxe régionale sur les permis de conduire – que la Région a fait le choix de ne pas mettre en œuvre. Ces ressources

fiscales maîtrisées par la Région représentent 13 % des recettes. Avec le recul des immatriculations (- 0,7 %) et de la consommation de carburants sur le territoire régional (- 1,77 % tous carburants confondus), les ressources fiscales maîtrisées par la Région sont particulièrement exposées au contexte économique difficile et à l'atonie de la consommation des ménages. Compte tenu de ces éléments, l'augmentation du tarif de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation sur la base de l'inflation prévisionnelle (+ 0,63 centimes par cheval fiscal) n'a eu qu'un effet limité sur la progression du produit perçu par la Région (+ 1 M€).

**Les autres ressources régionales** se composent de l'emprunt (5 %), des fonds européens au titre de la délégation de gestion accordée à la Région pour la programmation 2007-2014 (3 %), des contributions versées par d'autres collectivités dans le cadre d'actions cofinancées ou des remboursements par les entreprises des prêts accordés par la Région (3 %) ainsi que du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée sur certains investissements régionaux (1 %).

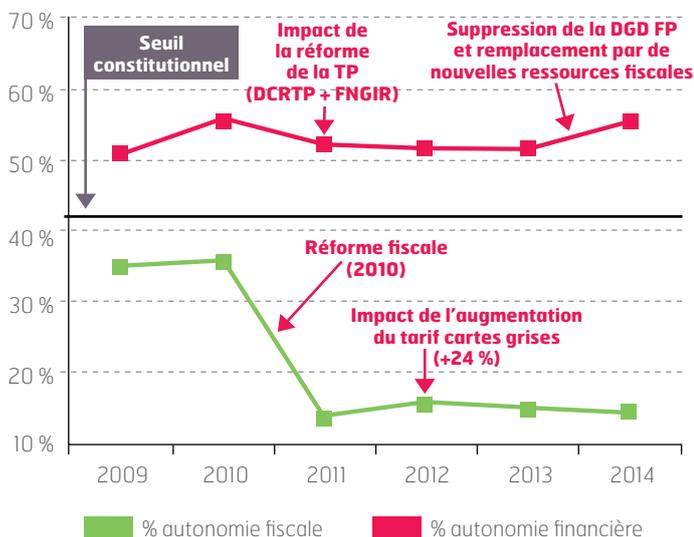
## UNE PROGRESSION MÉCANIQUE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Selon le principe d'**autonomie financière**, les recettes fiscales et les ressources propres doivent représenter, pour chaque catégorie de collectivités, une part « déterminante » de l'ensemble de leurs ressources. Les ressources propres sont constituées du produit de toute imposition dont la collectivité, ou la loi, fixe l'assiette, le taux ou le tarif. Si cette définition exclut les dotations versées par l'État, elle intègre néanmoins des ressources fiscales comme la TICPE dont les Régions ne maîtrisent ni l'assiette ni le taux, à l'exception des parts modulation et majoration « Grenelle ».

Un ratio a été défini en 2003 comme seuil de référence pour chaque catégorie de collectivités. Pour les Régions, ce ratio a été fixé à 41,7 %.

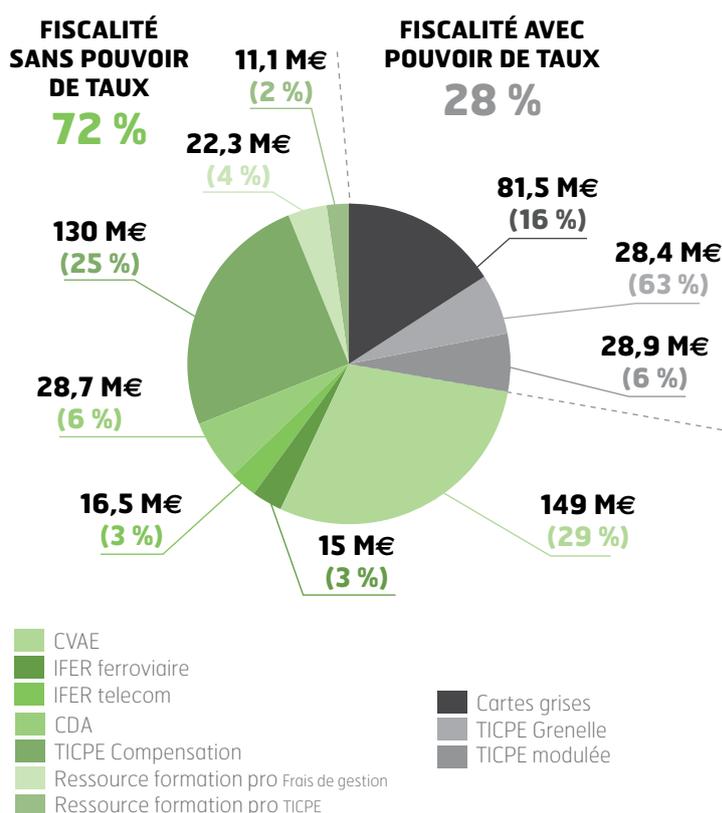
Communes et EPCI	Départements	Régions
60,8 %	58,6 %	41,7 %

En 2014, l'autonomie financière de la Région a progressé de plus de 2 points (54,03 %) sous l'effet de la substitution de nouvelles ressources fiscales, dont le taux et l'assiette sont définis par l'Etat, à la dotation générale de décentralisation liée à la formation professionnelle et à l'apprentissage.



**L'autonomie fiscale**, qui peut se définir comme la faculté des Régions à fixer le taux et l'assiette de tout ou partie de leurs ressources fiscales, a reculé en 2014 (14,06 % de l'ensemble des ressources régionales) sous le double effet du transfert de recettes fiscales non assorties du pouvoir de taux et du poids de la conjoncture économique qui grève le dynamisme des bases fiscales régionales.

En 2014, les ressources fiscales non assorties d'un pouvoir d'assiette ou de taux représentaient 72 % de l'ensemble des ressources fiscales directes et indirectes de la Région Centre-Val de Loire.



# UNE DETTE PERFORMANTE

## Une bonne gestion financière confirmée par la notation de la Région Centre-Val de Loire

Depuis deux ans, la Région a fait le choix de se faire noter par l'agence Standard & Poor's. La notation financière vise à mesurer la capacité et la volonté d'une entité à honorer les échéances de sa dette en temps et en heure. L'échelle des notes compte trois catégories selon la qualité de crédit allant de « haute qualité » à « dette en défaut de paiement ».

Après une analyse du cadre institutionnel dans lequel évolue la Région et de son profil financier (lequel s'appuie notamment sur des critères de gouvernance et de gestion financière, de performances budgétaires, de situation d'endettement et de trésorerie), l'Agence est tenue de produire deux notes par an.

Dans le prolongement de l'année 2013, la note rendue en avril 2014 est restée inchangée soit long terme « AA » et court terme « A-1+ », l'ensemble étant assorti d'une perspective stable. Le communiqué a mis en relief « la gouvernance et la gestion financière positives de la Région » ainsi que « des engagements hors bilan très limités » doublés « de bonnes performances budgétaires ».

La réglementation européenne des agences de notation impose une actualisation semestrielle. A la suite de la dégradation de la perspective de la note de la France le 17 octobre 2014, la Région a conservé la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité locale soit AA perspective négative.

Le maintien du AA valide la qualité de signature de la Région Centre-Val de Loire et conforte la gestion financière de la

Standard & Poors	
AAA AA+ AA AA- A+ A A- BBB+ BBB BBB-	Catégorie dite : <b>« Haute Qualité à Bonne Qualité de crédit »</b>
BB+ BB BB- B+ B B- CCC+ CCC CCC- CC / C	Catégorie dite : <b>« Spéculative »</b>
D	Dette en défaut de paiement

collectivité, laquelle est d'ailleurs relevée par Standard & Poor's qui estime « que la Région Centre sera en mesure de faire face à la réduction des concours financiers de l'Etat grâce à une gouvernance et une gestion financières fortes ». Les analystes ont relevé que la mise en œuvre de la politique d'achat participe au maintien de « performances budgétaires fortes ».

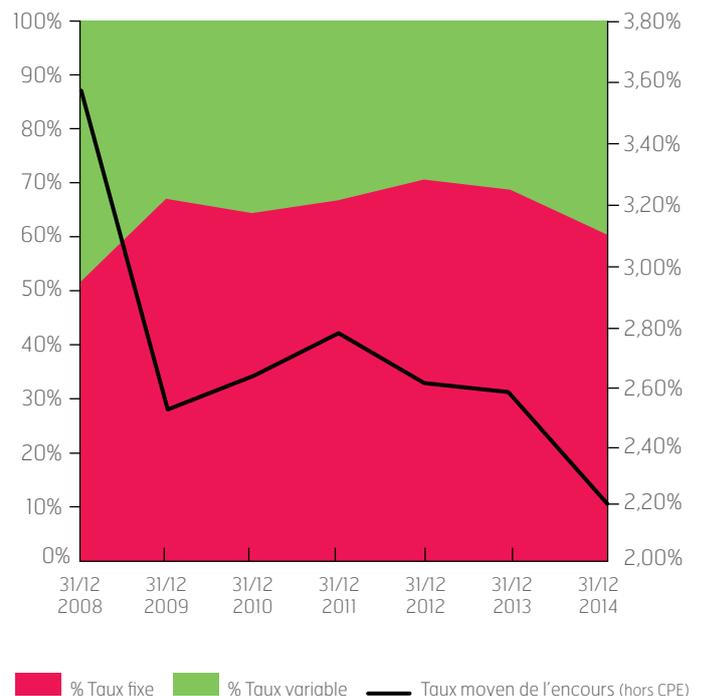
## Maîtriser le recours à l'emprunt et optimiser le service de la dette

La dette amortissable s'établit à 567,6 M€ au 31/12/2014 (603,8 M€ en incluant le contrat de performance énergétique). La progression de cet encours est très limitée par rapport à 2013 avec + 4,9 M€ sur la dette amortissable seule et + 2,4 M€ en incluant le CPE.

La variation nette de l'encours amortissable entre 2008 et 2013 pour la Région est en moyenne de 13,6 M€ par an. En intégrant 2014, la moyenne redescend à 12,3 M€ (très en deçà de la moyenne de l'ensemble des régions métropolitaines qui, sur la période 2008-2013, est égale à 58,3 M€).

Dans l'optique d'optimiser le service de la dette, la Région Centre-Val de Loire a eu recours, pour son emprunt d'équilibre 2014, à la mobilisation d'une partie de la convention signée en 2013 avec la BEI. Ce sont ainsi 55 M€ qui ont été consolidés à des conditions financières particulièrement attractives. Dans l'objectif de diversifier l'encours de dette, 20 M€ ont ainsi été positionnés à taux variable sur EURIBOR 3 mois + 0,435% (soit un taux de 0,514 %), les 35 M€ restant étant sécurisés sur un taux fixe de 1,587 % sur 20 ans.

En incluant cette mobilisation, l'encours amortissable au 31/12/2014 se répartit donc entre 57 % de taux fixe et 43 % de taux variable soit 14 points de plus sur taux indexés qu'à la fin 2013. Ce rééquilibrage a permis d'une part, de profiter pleinement d'index monétaires proches de zéro offerts actuellement par la courbe des taux d'intérêt et, d'autre part, d'optimiser fortement le taux moyen de la dette. **Ce dernier se positionne à 2,20 % au 31/12/2014, en baisse de près de 40 points de base par rapport à 2013 et atteint son point le plus bas** depuis plus de dix exercices budgétaires.



## 2014 : un accent mis sur la gestion de trésorerie

L'année 2014 a été marquée par le lancement d'un programme de billets de trésorerie (BT) de 100 M€, rendu possible par la notation de la Région. Le programme, opérationnel dès le mois de juillet, a été utilisé régulièrement au cours du second semestre 2014. **5 émissions mensuelles** se sont succédées pour **un montant global de 95,4 M€** (soit 19 M€ en moyenne).

Sur les 841,2 M€ de tirages annuels cumulés relatifs à la trésorerie (incluant également l'utilisation des lignes), plus de 11 % ont été réalisés via les billets de trésorerie générant **un gain en termes de frais financiers de l'ordre de 112 500 €**.

Ce premier résultat encourage à poursuivre, sur 2015, l'action engagée et à multiplier le nombre d'émissions et le volume de ces dernières en cohérence avec le renforcement du plan de trésorerie régional.



## DES OBJECTIFS FINANCIERS MAINTENUS

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine du budget, conforme aux objectifs définis en 2005 :

**Le taux d'épargne brute ressort à 25,26 %** (objectif > à 30 %) contre 26,07 % en 2013.

Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des Régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences.

**L'épargne nette se situe à 184 M€** (objectif > à 150 M€) contre 187 M€ en 2013.

Ce ratio, conforme à l'objectif fixé, permet à la Région Centre-Val de Loire de maintenir son effort d'investissement tout en recourant modérément à l'emprunt.

**La capacité de désendettement s'établit à 2,6 années d'épargne brute** (objectif < à 3 ans) contre 2,57 années en 2013. Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (603 M€ avec CPE) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

### Capacité de désendettement en 2013 (en nombre d'années)

Villes > 40 000 habitants	Départements	Régions
7,0	4,8	3,9

Données : Les indicateurs financiers 2013 des grandes collectivités locales, ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels, en partenariat avec l'Observatoire SFL-FORUM, décembre 2014. Données CA 2013 hors collectivités d'outre-mer, département de Paris et région Ile-de-France.

## GLOSSAIRE

**Billets de trésorerie** : Les billets de trésorerie sont des titres de créance négociables émis sur le marché monétaire pour une durée de un jour à un an maximum. Ils permettent aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire.

**Budget** : Voté par l'assemblée délibérante, c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la Région. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il est voté par fonction, c'est-à-dire avec une présentation par grands domaines de compétences.

**Capacité de désendettement** : la durée, en nombre d'années, dont a besoin une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre toute son épargne brute.

**Compte administratif** : document qui rend compte de l'exécution du budget de l'exercice précédent au regard des recettes et des dépenses prévues et autorisées par l'assemblée délibérante. Il fait apparaître le résultat de fin d'année.

**Crédit-bail** : Opération de location de biens d'équipement qui donne au locataire la facilité d'acquiescer le bien loué moyennant le versement des loyers sur une durée déterminée au contrat.

**Dépenses d'équipement brut** : Elles comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours ainsi que les subventions d'équipement versées aux lycées.

**Dépenses d'investissement** : Elles recouvrent les opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructures ainsi que du remboursement en capital de la dette.

**Dépenses et recettes réelles** : En dépenses comme en recettes, les opérations budgétaires sont constituées des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à des mouvements de fonds tandis que les opérations d'ordre ne sont que des écritures comptables sans encaissement ou décaissement effectif (dotations aux amortissements par exemple).

**Épargne brute (ou autofinancement)** : Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement de la dette en capital.

**Épargne nette** : Elle est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette.

**Ligne de trésorerie** : Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie de 12 mois et qui sont comptabilisés hors budget.

**Notation à long-terme** : concerne les dettes de plus d'un an.

**Notation à court-terme** : concerne les dettes de moins d'un an.

**Recettes de fonctionnement** : Elles comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources propres de la collectivité et les produits financiers.

**Recettes d'investissement** : Elles comprennent des dotations et subventions de l'État, les concours d'autres collectivités, les ressources affectées ainsi que les emprunts.



— Limite des bassins de vie du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région.

## Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1

[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

